la campagne 72 au microscope

Oubliez votre candidat

La loi électorale ayant été quelque peu modifiée par le Parlement en 1970, les électeurs remarqueront divers changements dans les modalités pratiques du scrutin fédéral le 30 octobre.

L'innovation la plus importante: le bulletin de vote qu'on vous remettra portera non seulement le nom des candidats en lice, mais aussi le nom du parti politique qu'ils représentent — s'ils en représentent un.

Là-dessus, la loi électorale canadienne s'est inspiré d'une réforme déjà en vigueur depuis plusieurs années au Québec, en matière d'élections provinciales. Et c'est un changement opportun à plus d'un titre.

D'abord, c'est bien pratique pour les électeurs. Qu'on aime ça ou non, la majorité des gens votent en effet pour le parti qu'ils veulent voir gouverner, plutôt qu'en fonction de la valeur personnelle des candidats en lice dans leur comté. Si bien que beaucoup d'électeurs, désireux de donner leur vote à leur parti favori, se rendaient compte une fois dans l'isoloir qu'ils ne savaient pas le nom du candidat.

Désormais, soyez tranquille: vous pourrez oublier sans crainte le nom de votre candidat. Mais de grâce, tâchez au moins de ne pas oublier le nom de votre parti.

La fin des fantômes

En indiquant sur le bulletin de vote le parti des divers candidats, on arrivera d'autre part à éliminer la vieille tactique déloyale qui consistait, pour un candidat peu scrupuleux, à présenter en sous-main contre un adversaire d'un parti reconnu un candidat-fantôme portant exactement le même nom.

Entre un "Oguinase Martin, marchand" et un "Oganinase Martin, vendeur", la confusion était facile: des électeurs se trompaient, et le candidat-fantôme arrachait ainsi des centaines de votes destinés au "vrai" Oguaninase Martin. On (je dis bien: on) a fait le coup à René Lévesque en 1960, dans Laurier.

Désormais, ce genre de saloperie sera plus difficile à réussir, puisque tous les candidats d'un parti reconnu seront identifiés comme tels.

Un parti "reconnu", selon les modifications apportées à la loi électorale, c'est une formation politique qui présente un candidat dans au moins 50 comtés à travers le Canada, ou qui comptait au moins 12 députés dans le dernier Parlement.

La croix perd le monopole

Autre innovation : en plus du traditionnel "X", on acceptera désormais les votes exprimés par un crochet, une barre, etc., dans le cercle blanc prévu à cet effet au bout du nom du candidat. Autrefois, on n'acceptait que les bulletins marqués d'un "X": c'était "hors du signe de croix, point de salut". La laïcisation sournoise de nos coutumes continue . . .

A part cela, vous pourrez désormais voter avec votre stylo-bille favori, si vous levez le nez sur le crayon ordinaire qu'on met à votre disposition. Ce sera légal. J'imagine que la publicité va s'en mêler et qu'on verra bientôt des réclames idiotes dans le genre : "Pour mieux voter, utilisez le stylo Machin".

Ingérence chevaline

Un cheval a retardé cette semaine le recensement des électeurs dans le district de Coast Chilcotin, en Colombie-Britannique. Le cheval en cause a en effet avalé le "Manuel du parfait énumérateur", au grand désespoir de son propriétaire légitime, une énumératrice étourdie de Williams Lake.

Sans manuel, la malheureuse ne pouvait procéder à son travail, même à cheval. Le président d'élection du comté s'est empressé d'envoyer un autre exemplaire du Manuel à la brave rame, en lui demandant de ne pas laisser le précieux document à la portée des enfants et des chevaux.

Curieux, ce M. Pépin . . .

Après avoir été confirmé candidat officiel du Parti libéral dans son comté de Drummond, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a confié à ses partisans qu'il était entré en politique par curiosité. "Ayant été professeur de sciences politiques, j'ai été tenté d'aller vérifier si ce que j'enseignais était vrai", a-t-il expliqué. Malheureusement, il ne le sait pas encore, et c'est pourquoi il se présente à nouveau.

Gilles GARIEPY

Pagaille au sein des créditistes québécois

par Claude MASSON

SHAWINIGAN — La réunification des clans Bois et Samson du Ralliement créditiste du Québec a provoqué une nouvelle pagaille dans les rangs de ce parti, hier, alors que le secrétaire général du Crédit social Québec et directeur de la recherche pour le groupe de M. Camil Samson a démissionné de son poste et promis de se présenter comme créditiste indépendant dans Gatineau lors des élections partielles même si le parti a décidé de ne pas présenter de candidats ni dans Duplessis ni dans Gatineau en vue des élections du 11 octobre prochain.

Alors que le président adjoint du Ralliement créditiste, M. Clément Patry, annonçait que les forces créditistes du Québec allaient se consacrer à 100 p. cent derrière les créditistes fédéraux durant la campagne électorale fédérale et qu'en conséquence il ne servait à rien de consacrer des énergies pour les élections provinciales partielles dans les circonscriptions de Duplessis et de Gatineau, M. J. Rolland Marcoux, un stagiaire en droit âgé de 47 ans, annonçait sa candidature dans Gatineau envers et contre tous.

Le mécontentement de M. Marcoux provient de la décision des deux clans créditistes de se réunir. Cette fusion des deux exécutifs, celui du chef intérimaire Armand Bois et du chef du Crédit social Québec Camil Samson, qui devait être officiellement annoncée en fin d'après-midi hier, mais toutefois pas réalisée complètement encore.

Les dirigeants du parti avaient annoncé qu'ils dévoileraient les termes de l'entente au plus tard à l'issue du discours inaugural de la campagne électorale de M. Réal Caouette, en soirée à Shawinigan, mais cette entente n'a pas été rendue publique. Au surplus, aucun député créditiste du Québec - sauf M. Bois qui revenait de Montréal où il avait participé à une émission télévisée — n'a participé à l'ouverture de la campagne du chef national, étant préoccupé au plus haut point par le projet de réunification. Même M. Camil Samson, natif de Shawinigan, était absent.

Discussions pénibles

Les discussions paraissent donc pénibles. Il s'agit de savoir quelles sont les personnes qui composeront un seul exécutif reconnu jusqu'au congrès à la chefferie de ce parti qui aura lieu à la fin de janvier ou au début de février prochain. Le groupe Bois, pour un, ne veut pas entendre parler que le Dr. Gaston Tremblay, ex-député sous plusieurs étiquettes et président de l'exécutif du groupe Samson, occupe un poste d'importance dans le nouvel exécutif. Par contre, le clan Samson veut faire accepter plusieurs de ses membres afin de surveiller de près la préparation du congrès du début de 1973 où MM. Bois et Samson seront candidats comme ils l'ont déjà annoncé officiellement.

Mais M. Marcoux, qui a été expulsé manu militari de la conférence de presse du président adjoint du RCQ, n'entend pas garder le silence. Son épouse, enragée du traitement qu'aurait subi son mari de la part des dirigeants créditistes, a aussi promis de faire du bruit d'ici peu.

Résultat: après une première tentative de réconciliation chez les créditistes, voici qu'un autre problème survient à un moment crucial pour eux.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7 rue St-Jacques, Montréal. Téléphone 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1409 — Part de retour garanti.

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 874-5892
Petites annonces 874-6900

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

PETITES ANNONCES
Commandes 874-7111
Pour changer ou annuler 874-7205

PROMOTION 874-7100

VENTES DU JOURNAL
Livraison à domicile 874-6911

PUBLICITÉ
Grandes annonces
La Presse, cahiers spéciaux
Vacances/Voyages 874-7306
Carrières et professions
Voitures 874-7320

RÉDACTION
Politique 874-7061
Editorial 874-7030
Sports 874-7018
Spec. Tele Presse 874-7029
Finance 874-7016
Arts et lettres 874-7014
Faits divers 874-7023
Nouvelles touristiques 874-7061

RELATIONS HUMAINES 874-7383

Caouette s'attaque poliment à Wagner

"Nous aurions aimé ça, l'avoir"

par Claude MASSON

SHAWINIGAN — Les créditistes, M. Réal Caouette en tête, auraient bien aimé avoir M. Claude Wagner dans leurs rangs, mais, comme il a choisi plutôt le camp des conservateurs, il n'y a aucun danger maintenant qu'il pige dans les rangs créditistes.

Dans une attaque à la fois indirecte et polie à l'égard de l'ancien juge, qui, incidemment, est né à Shawinigan, et comme s'il avait voulu faire un premier sondage public pour connaître la réaction des militants créditistes à la venue de l'ex-ministre libéral dans l'équipe de M. Stanfield, M. Réal Caouette a déclaré hier soir devant 900 personnes, lors du lancement officiel de sa campagne:

"Des rumeurs ont circulé il y a deux ans à l'effet que M. Wagner joindrait les rangs du Crédit social. J'étais content de cela. Nous aurions aimé cela l'avoir. Je l'aurais accepté comme tous les autres créditistes."

"Mais, ajoute-t-il, nous n'avons pas d'argent pour acheter personne. Et maintenant que M. Wagner est passé chez les tories, qu'il ne pense pas enfoncer nos troupes. Non jamais", affirme Réal Caouette. La foule applaudit mais pas de façon délirante.

A deux ou trois reprises, dans son discours d'une heure, le chef national du Crédit social du Canada revient sur le cas Wagner, surtout que le candidat conservateur dans Saint-Maurice, M. Alphonse Poulain, qui était candidat créditiste en 1968, a déclaré récemment que M. Wagner pourrait ravir jusqu'à 80 p. 100 de la clientèle créditiste lors du scrutin du 30 octobre. M. Caouette répond à cela en disant qu'une fois élu, s'il l'est, M. Wagner aura les deux pieds et les deux mains attachés par la haute finance et qu'il ne pourra rien faire.

Les liens entre les Partis conservateur et créditiste ne sont quand même pas tout à fait inexistants. A M. Wagner qui était attendu chez les créditistes et qui est passé aux conservateurs, au candidat créditiste dans Saint-Maurice qui s'était présenté sous l'étiquette conservatrice en 1968, voici que s'ajoute le cas du candidat conservateur qui était aussi l'homme des créditistes à la dernière élection fédérale.

Au surplus, M. Caouette admet avoir été approché par le PC pour s'entendre avec ce parti afin de présenter ou non des candidats dans certains comtés. Un échange de bons procédés. M. Caouette dit avoir refusé tout compromis avec les dirigeants du Parti conservateur.

Bien accueilli mais peu mordant

M. Caouette a reçu un accueil chaleureux de la part des centaines de partisans de la Mauricie mais il n'a pas répondu à toutes les attentes des militants.

Tentant de tourner à la blague les cancans autour de sa maladie, le chef national du Crédit social a dit: "Si le médecin m'avait dit t'es fini, je ne serais pas ici. Il m'a dit donnes-y, j'y donne", ajoutant que l'ablation de la vésicule biliaire lui avait permis de faire enlever tout ce qui pouvait lui rester du Parti libéral.

Mais, de l'avis des observateurs et de certains militants, M. Caouette, qui paraît amaigri, n'a pas réussi à soulever son auditoire. Il était beaucoup moins mordant, moins piquant, moins "souleveur de foule" que lors de la dernière campagne électorale. Il n'a pas stigmatisé son public. Ce n'était pas du Caouette à son meilleur.

M. Caouette, qui aura 55 ans la semaine prochaine, en est à sa 10e campagne électorale et tente de faire célébrer son 10e anniversaire à la tête du Crédit social du Canada par une victoire le 30 octobre prochain. Il entreprend aujourd'hui une tournée des provinces de l'Ouest.

Au sujet des provinces de l'Ouest, M. Caouette a passé en sourdine la défaite de son ami M. W.A.C. Bennett, premier ministre créditiste de la Colombie-Britannique depuis plusieurs années: "La Colombie-Britannique est une province gâtée. Les gens ont tout simplement voulu changer de gouvernement pour le fun", a-t-il dit.

Fait à remarquer, aucun député créditiste du Québec n'était présent au début de l'assemblée et seul le chef intérimaire, M. Armand Bois, s'est présenté en fin de soirée à la réunion de Shawinigan et il n'a pas été présenté au public présent. Les autres députés étaient retenus à Québec comme on le sait pour régler les dissentions internes qui existent chez les créditistes du Québec.

Le seul qui, finalement, s'en est sorti indemne ou à peu près de la soirée d'hier est nul autre que le député actuel de Saint-Maurice, M. Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord, qui n'a été que cité à quelques reprises par M. Caouette et les autres députés créditistes qui ont pris la parole.

De toute façon, pour s'attirer les votes des jeunes et des indécis, les dirigeants du parti de M. Caouette ont fait enregistrer un disque qui ressemble étrangement à la chanson de Pauline Julien: "As-tu deux minutes, as-tu deux secondes", pour les inviter à voter pour les créditistes.

Trudeau trompe les jeunes — Wagner

par Réal BOUVIER

Celui qu'il est désormais convenu d'appeler le leader des conservateurs au Québec, M. Claude Wagner, a accusé le gouvernement Trudeau d'avoir trompé la jeunesse du Canada tout au long de son mandat.

M. Wagner prenait la parole au cours d'un souper canadien organisé par le comité conservateur de la rive-sud et qui devait réunir les candidats des comtés de Beauharnois-Valleyfield, Laprairie, Chambly, Longueuil, Saint-Jean, Saint-Hyacinthe. Quelque 250 personnes ont écouté le candidat du comté de Beauharnois-Valleyfield, M. Armand Marion et M. Claude Wagner, les deux seuls présents.

S'en prenant à la politique pratiquée par le gouvernement Trudeau à l'égard de la jeunesse, M. Wagner s'est dit d'avis que l'administration actuelle ne répond pas aux besoins de la jeunesse. "Dieu sait les espoirs qu'on a fait scintiller à leurs yeux, a dit le conférencier, pour ensuite les organiser et les endormir comme les autres classes de la société."

Un grand camouflage

M. Wagner s'en est pris au programme Perspectives-Jeunesse et aux structures de la Compagnie des Jeunes Canadiens. Il a déploré l'élimination brutale de toute participation des jeunes dans la nouvelle charte de la Compagnie des Jeunes Canadiens. "C'est là, a-t-il expliqué, un exemple frappant du grand camouflage qu'exerce le gouvernement Trudeau lorsqu'il parle de l'engagement de la jeunesse et d'une démocratie de participation."

Commentant le programme Perspectives-Jeunesse, M. Wagner a soutenu que dans la pratique, ce programme n'a pas tenu compte des étudiants les plus nécessiteux, soit les étudiants de familles à faibles revenus et les étudiants mariés. Il a toutefois reconnu que ce programme a été le cadre de bonnes initiatives, mais que le gouvernement s'en était servi pour acheter et monnayer la créativité de la jeunesse au profit du confort tranquille de son pouvoir arrogant.

"Le gouvernement n'a pas su trouver de solutions concertées permanentes aux problèmes réels," a déclaré M. Wagner.

Pour pallier les problèmes de la jeunesse actuelle, M. Wagner s'est engagé à favoriser les étudiants qui sont le plus dans le besoin lors de l'élaboration des programmes d'emplois d'été, notamment Perspectives-Jeunesse. Le candidat conservateur dans Saint-Hyacinthe propose dans ce sens un meilleur choix et un meilleur contrôle des critères et des normes.

M. Wagner a également promis que sous un gouvernement conservateur, chaque ministère mettra sur pied un service spécial qui favorisera les emplois d'été pour étudiants, tenant compte de leurs aptitudes et de leur orientation.

En terminant, M. Wagner s'est dit d'avis que les jeunes l'appuieront. "Je me révolterais moi aussi, a-t-il dit, face à cette vaste hypocrisie, si je voyais l'homme d'affaires véreux bâtir sa fortune sur la fraude et si je me trouvais dans l'impasse où se trouvent les jeunes d'aujourd'hui."

Bois en faveur de l'autonomie des provinces

Le chef du Ralliement créditiste, M. Armand Bois, a déclaré qu'avec l'avènement d'un gouvernement créditiste à Ottawa, les provinces seront autonomes.

Interrogé à "Politique atout" au réseau français de Radio-Canada hier, le leader créditiste provincial a affirmé qu'il fallait revenir aux principes qui ont présidé à l'instauration de la Confédération en 1967: "les provinces doivent être servies d'abord".

Tout en affirmant la nécessité de la souveraineté des Etats au Canada, M. Bois a ajouté qu'il faudrait conserver des organismes fédéraux, tels la Banque du Canada et l'armée.

Le RC ne présentera pas de candidats aux deux élections provinciales partielles et conservera toutes ses énergies à aider le chef national, M. Real Caouette, a dit M. Bois.

Il a prédit qu'aux élections fédérales du 30 octobre, les créditistes emporteront entre 35 et 37 comtés au Québec. Il n'a pas mentionné de chiffres pour les autres provinces.

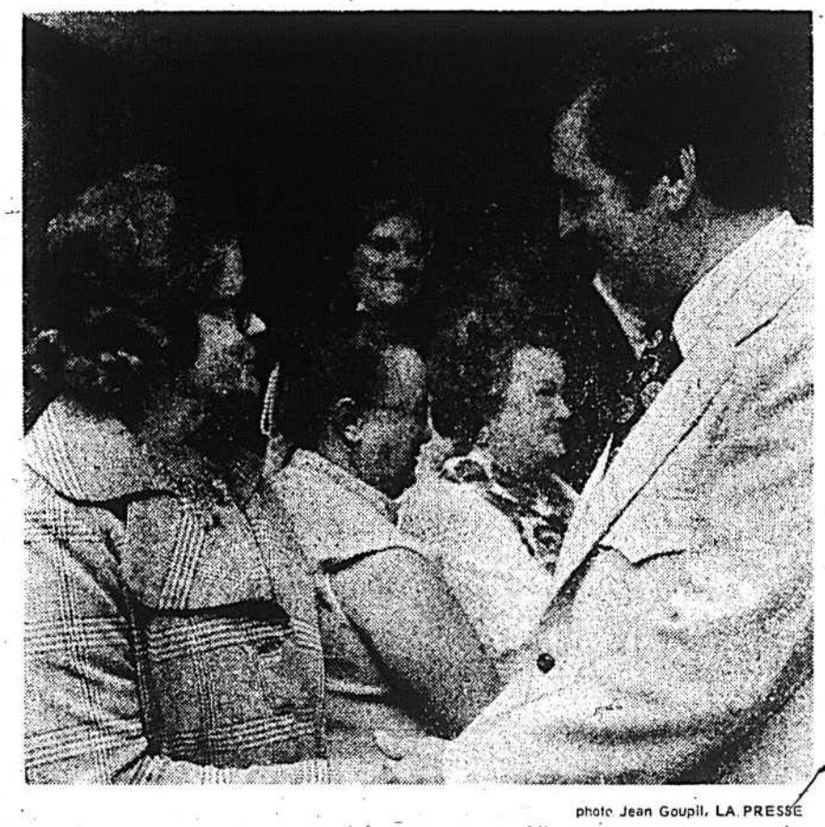


photo Jean Goupil, LA PRESSE

Claude Wagner plaît bien aux dames. Les jeunes filles ne se ruent pas sur le candidat conservateur dans Saint-Hyacinthe comme elles le faisaient avec M. Trudeau en 1968.

Trudeau reçoit l'appui de Regan et Campbell

par Claude TURCOTTE
envoyé spécial de LA PRESSE

MONTAGUE (I. du P.-E.) — Le premier ministre Trudeau a terminé sa première semaine de campagne par une tournée éclair dans deux provinces de l'Atlantique, où il a consacré la plus grande partie de son temps à défendre les politiques de son gouvernement en matière d'expansion économique régionale.

Après avoir dit à plusieurs reprises au cours des premiers jours qu'il ne voulait pas faire une lutte contre les autres partis mais plutôt engager un dialogue avec la population, M. Trudeau a changé d'avis samedi en dénonçant la promesse de geler les prix et les salaires telle que faite par M. Robert Stanfield.

Enfin, le premier ministre a pu constater qu'il peut compter sur l'appui électoral de deux sur trois des premiers ministres provinciaux d'allégeance libérale.

Les premiers ministres Gerald Regan et Alex Campbell, respectivement de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard, ont tous deux accompagné M. Trudeau et recommandé fortement aux électeurs de leur territoire de voter pour le parti libéral, en soulignant que M. Trudeau est "un véritable chef national" et qu'il a fait des efforts sincères et concrets pour aider à relever l'économie des provinces atlantiques.

On sait que la troisième province à avoir un gouvernement libéral est le Québec et que le premier ministre Bourassa a précisé qu'il ne participait pas à cette lutte électorale, mais qu'il laissait ses ministres et députés libres d'agir à leur guise.

Les subventions régionales

Dans la région atlantique, les programmes d'expansion économique régionale apparaissent pour l'instant du moins la principale préoccupation des hommes politiques et des journalistes.

Il y a plusieurs mois les députés conservateurs de cette région aux Communes ont commencé à critiquer les mesures appliquées par le ministère de M. Jean Marchand.

Cette offensive a pris de l'ampleur après le déclenchement des élections générales.

"Nous n'allons pas laisser tomber ces programmes, a soutenu M. Trudeau à Montague, nous n'allons pas céder à cause du désir apparent de certains députés conservateurs de détruire la confiance envers ces programmes et envers les Maritimes".

A son arrivée à Halifax, le chef libéral avait lancé à un journaliste: "Si ces subventions ne vous intéressent pas, on peut bien toutes les donner au Québec".

En d'autres occasions, il a mentionné à ses auditeurs qu'au Québec on accepte les subventions et qu'on ne passe pas son temps à critiquer. En fait, les gouvernements des provinces Atlantiques ne cachent pas leur intérêt pour les subventions fédérales et n'en ont pas refusé encore.

Gel des prix et des salaires

En ce qui concerne le gel des prix et des salaires, M. Trudeau a décidé samedi de répondre à la promesse de M. Robert Stanfield, mais par allusion seulement, sans nommer le chef conservateur.

"Autant que vous, je veux mettre fin au chômage et à l'inflation, de la même façon que leurs effets malheureux nous inquiètent, nous savons qu'on ne peut les faire disparaître avec des remèdes instantanés tels que le gel temporaire des prix et des salaires ou des réductions d'impôts. Ces deux problèmes nécessitent une attention permanente et responsable, pas des promesses électorales flamboyantes", a déclaré le chef libéral.

Au cours de cette journée dans ces deux provinces M. Trudeau a participé à une émission radiophonique de type ligne ouverte diffusée par toute la Nouvelle-Ecosse.

Il a tenu deux assemblées publiques à ciel ouvert sur les terrains de centres d'achat à Darmouth et Sydney au Cap Breton.

Enfin, il a participé à une réunion des libéraux de l'Ile-du-Prince-Edouard à Montague, à laquelle assistait un public relativement âgé et peu enthousiaste.

A son arrivée à l'école où s'est déroulée cette assemblée, M. Trudeau a pu remarquer une dizaine d'affiches en français dénonçant l'attitude de la compagnie Gorton Canada qui opère une poissonnerie aux Iles-de-la-Madeleine.

Une vingtaine de travailleurs madelinots à cette usine ont fait spécialement le trajet de cinq heures de bateau pour sensibiliser le premier ministre à leurs problèmes. La compagnie a déclenché un lock-out avant même que les employés ne décident eux-mêmes d'entrer en grève, selon les commentaires d'un porte-parole du groupe.

Ces syndiqués sont affiliés aux métallos unis et à la FTQ. M. Trudeau leur a dit "salut" en passant mais il n'a pas engagé la conversation avec eux.

Revêtement Alcan
ESTIMATION GRATUITE
481-7983
SPÉCIALISTES en
CORNICHES ET BORDURES
PORTES ET FENÊTRES | AUVENTS ET GOUTTIÈRES
DISTRIBUTEUR AGRÉÉ ALCAN
CENTRE D'ALUMINIUM DE MONTRÉAL 4640, Décarie
Revêtement Alcan

Apprenez à
FAIRE FORTUNE DANS L'IMMEUBLE
Cours de 10 semaines, en soirée, qui vous aideront à parvenir à l'indépendance financière.
Des placements surs en biens immobiliers et la gestion d'immeuble peuvent rapidement augmenter votre capital. Ce cours de la Canadian Property Managers Association peut vous aider. Un avocat en exercice, un evaluateur municipal, un financier et un comptable vous indiqueront — au cours de sessions d'étude — comment faire des placements surs et administrer ou gérer certaines propriétés et en retirer le maximum. Frais de scolarité déductibles sur l'impôt. Inscription limitée. Appeler
861-8190 (du lundi au vendredi de 9 h à 5 h) ou écrire à
Canadian Property Managers (Montreal) Association
Place Bonaventure, 21 Elysée, Montréal 114, Québec

la presse

PETITES ANNONCES 874-7111

MONTREAL, LUNDI, 18 SEPTEMBRE 1972 — 88e ANNEE — No 190 A 3

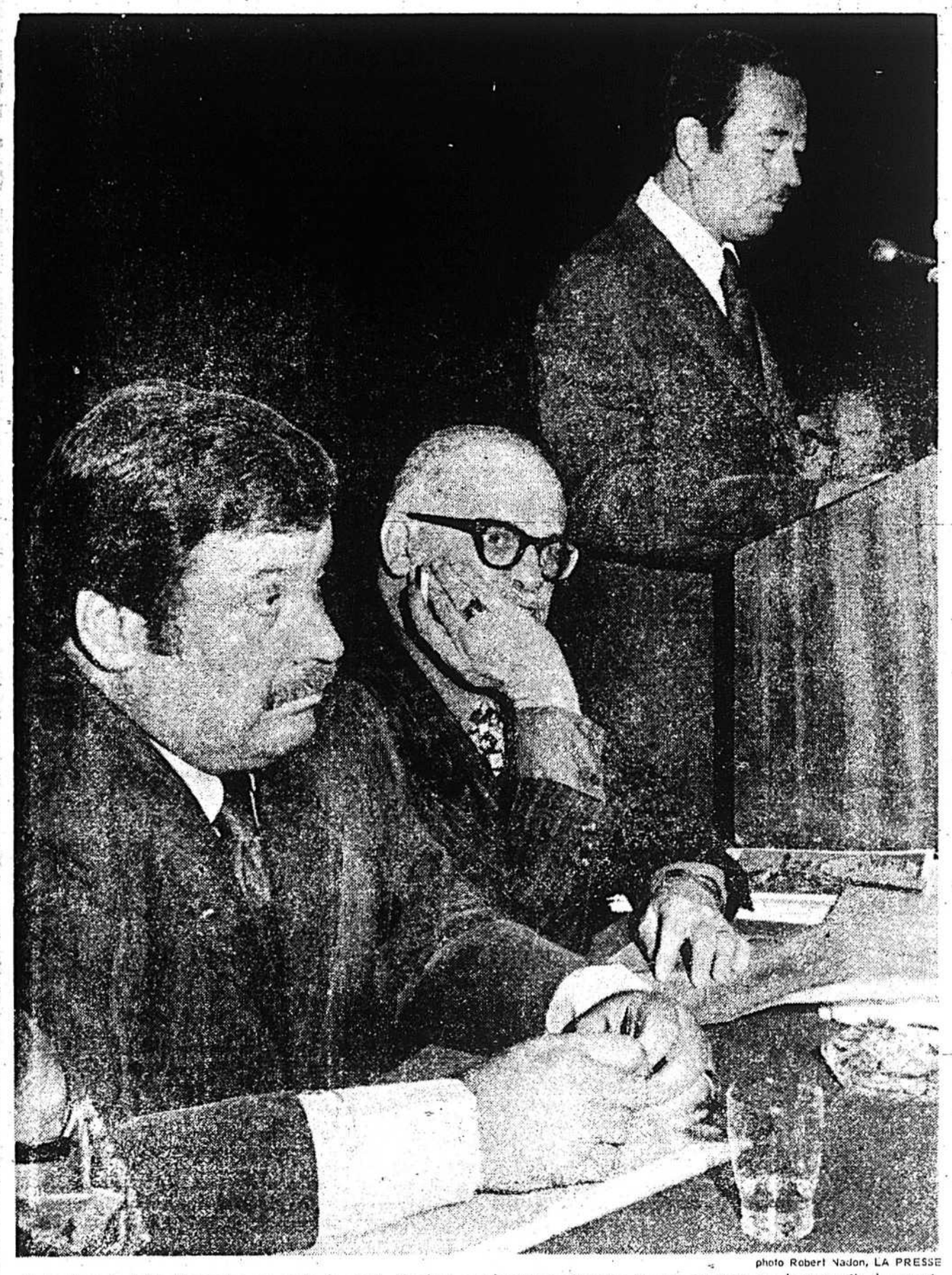


photo Robert Nadon, LA PRESSE

Il n'est jamais drôle d'entendre son arrêt de mort. Pendant que le ministre Maurice Tessier annonce que les conseils de comté disparaîtront, MM. Jean-Marie Moreau et J.O.R. Rochon, respectivement président de l'Union des conseils de comté et président du congrès de la dite union, songent que l'avenir est sombre.

"Pardon?"

Tessier sonne le glas des conseils de comté

par Louise COUSINEAU

Les conseils de comté, organismes qui existaient depuis 1855, auront disparu lorsque la nouvelle loi régissant les municipalités au Québec sera promulguée. C'est la mauvaise nouvelle qu'a annoncée le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, à l'ouverture du 29ième et sans doute dernier congrès de l'Union des conseils de comté du Québec, qui a lieu depuis hier à l'hôtel Reine-Elizabeth, à Montréal.

L'annonce du ministre a été accueillie par un silence incrédule. Au moment où les souffles se reprenaient, la voix d'un des 900 congressistes a lancé: "Pardon?"

Ce glas sur les activités des conseils de comté (qui représentent 1,200 municipalités et 16 pour cent de la population québécoise) a été fort mal accueilli par les congressistes, et c'est le moins qu'on puisse dire. Dans son discours qu'il s'est bien défendu d'en être un de remerciement, le maire de St-Boniface (Mauricie), le Dr L.-P. Janelle, a déclaré qu'il s'agit d'une répétition de ce qui s'est passé dans le domaine scolaire et que cette mise à mort est tout à fait inacceptable.

Le ministre Tessier a expliqué que les conseils de comté sont devenus complètement désuets. "Depuis deux ans, a-t-il lancé aux congressistes, j'ai demandé à vos mandataires de m'apporter des arguments valables pour maintenir les conseils de comté en vie. Ils ne m'en ont jamais apportés."

Bêtes féroces et bandages de roues

Pour illustrer la désuétude en question, le ministre a commencé son discours en citant une kyrielle d'articles tous plus archaïques les uns que les autres, articles qui sont d'ailleurs toujours en vigueur dans le code municipal.

Les auditeurs ont écouté sans broncher l'énumération de leurs pouvoirs, comprenant entre autres celui de donner des récompenses à ceux qui tuent des bêtes féroces. Mais lorsque M. Tessier a, sans rire, expliqué que par l'article 429 les conseils de comté peuvent statuer sur la largeur des bandages de roues tirées par des animaux, les congressistes l'ont trouvé saumâtre et ont émis des murmures désapprobateurs.

Pour expliquer que les conseils de comté ne sont pas morts que de ridicule, le ministre a ensuite énuméré les démarches de son ministère en vue de moderniser la politique municipale.

Démarches qui se sont faites à tâtons, il faut bien le dire, puisque certains pas en avant ont été suivis de pas en arrière et de côté.

Ainsi, le ministre a rappelé qu'en 68, l'Union des Conseils de comtés a demandé qu'on inclut les villes dans les conseils de comté et qu'on augmente les pouvoirs des dits conseils. C'était en fait exiger la création de communautés municipales.

En mars 71, de poursuivre le ministre, "j'ai déposé un livre blanc sur ces communautés municipales. Mais après avoir fait une tournée de six mois dans la province, j'ai constaté que la population n'acceptait pas la politique des communautés municipales. Nous avons définitivement abandonné cette politique en novembre 71".

Le gouvernement provincial a découvert, de dire M. Tessier qu'il n'y avait pas lieu de créer un quatrième palier de gouvernement et que seules les trois communautés urbaines existantes, celles de Montréal, de Québec et de l'Outaouais devaient continuer d'exister, mais avec des modifications profondes.

Les conseils de comté avaient demandé le pouvoir de confectionner les rôles d'évaluation municipale. Le projet de loi 20 qui traite de l'évaluation inclut les conseils de comté parmi les organismes mandataires, dit M. Tessier. Mais, reprend-t-il aussitôt, les conseils de comté sont-ils équipés en calculatrices électroniques pour faire l'évaluation, ont-ils le personnel et les structures? Et même s'ils avaient tout cela, doit-on les maintenir uniquement pour faire l'évaluation?

La réponse est non, dit M. Tessier.

L'union des municipalités rurales ?

Et dans le projet de loi qui sera présenté au début de la prochaine session, les conseils de comté n'existeront plus.

Le ministre a suggéré à ses auditeurs de se regrouper plutôt en une union des municipalités rurales qui élirait un porte-parole des 1,200 municipalités auprès du gouvernement provincial.

Les conseils de comté qualifient cette suppression autoritaire des structures existantes de solutions inacceptable et vouée à l'échec.

Comme l'a dit le Dr Janelle, c'est aux représentants municipaux de décider ce qui est bon pour les villes, pas aux fonctionnaires "qui ont été étudier en Ukraine et en Belgique".

Et même si le ministre parle de l'importance des municipalités rurales dans l'économie du Québec, les maires ne croient plus à ces propos: ils savent bien qu'on veut saper la participation réelle et annihiler les pouvoirs des conseils de comté.

Dans un discours plein de pondération, le président actuel de l'Union des Conseils de Comté, M. Jean-Marie Moreau a déploré que la juxtaposition de deux systèmes ait permis que dès qu'une municipalité devient ville, elle cesse d'être sous la juridiction du conseil de comté. Cela a privé le conseil d'hommes expérimentés et de ressources accrues et l'ont condamné à un rôle de plus en plus diminué avec les années.

Il ne faut pas déshumaniser l'administration, ajoute M. Moreau qui est maire de Verchères et éloigner de la population l'exercice du pouvoir. Il faut revaloriser les conseils de comté, ces organismes appauvris aujourd'hui mais qui ont fait leur preuve.

Rappelant les délégués aux réalités, le Dr Janelle a demandé pour conclure son discours de non remerciement: "Les bills 48, 20 et 276 sont-ils faits pour la corporation des estimateurs du Québec ou pour protéger les intérêts des citoyens?"

Cette question qui n'en était pas une a été accueillie par un tonnerre d'applaudissements.

Mentionnons que les estimateurs son présents au congrès.

C'est un secret de polichinelle que le torchon brûle depuis longtemps entre le ministre Tessier et les représentants des Conseils de comté.

Mais c'est la première fois qu'on se dit "les choses en face".

Et de conclure le président du congrès, M. J.O.R. Rochon, qui est maire de La Motte-en Abitibi: "On savait, M. Tessier, que vous aviez des défauts. Maintenant, on sait que vous avez des qualités. Il ne nous reste qu'à les découvrir".

Cinq évasions, une capture à Kingston

KINGSTON (PC) — Une vaste chasse à l'homme a été entreprise en Ontario dans le but de mettre la main sur quatre des cinq individus qui ont réussi, au cours du week-end, à prendre la clé des champs au complexe pénitentiaire de Kingston.

Selon un porte-parole de la Sûreté provinciale de l'Ontario, James Turner, 27 ans, de Kingston, et Joseph Goodwin, 25 ans, de Guelph, se sont évadés de l'Institut à sécurité moyenne de la baie Collins. Tandis que John Edward McKernan, 25 ans, de Toronto, s'est enfui de l'Institut à sécurité moyenne de Joyceville.

Dimanche, Leslie C. Sparrow, 24 ans, d'Ottawa, est disparu du restaurant de son père alors qu'il avait obtenu un congé de l'Institut de Joyceville.

Le cinquième, Wayne Hurlburt, 25 ans, du Nouveau-Brunswick, a été capturé quelques heures après avoir pris la clé des champs du pénitencier de Joyceville.

Me Lemieux veut faire entendre sept jurés du procès de Rose

par Léopld LIZOTTE

Alors que le second procès de Jacques Rose, pour meurtre celui-là, doit débuter lundi, la Cour d'appel a pris en délibéré, à midi, une requête de son procureur, Me Robert Lemieux, pour que soient entendus sept des douze jurés qui se sont divisés sur le verdict à rendre, au procès pour l'enlèvement de M. Pierre Laporte.

Il a même réclamé l'émission de "subpoenas" pour convoquer ces sept jurés en cour jeudi, même s'il dit n'avoir aucune objection à ce que les douze citoyens qui formaient le panel, de février à mai derniers, soient tous interrogés.

Ce faisant, l'avocat de Rose veut démontrer à la Cour d'appel que le vote s'est alors divisé de onze à un en faveur de l'acquittement de son client, et que, partant, le prévenu devrait être normalement acquitté, puisque ce juré siégeait illégalement dans les circonstances.

Ce matin, il a souligné que, dans le passé, des jurés avaient été ainsi entendus, lors d'un appel, et que l'on ne créerait donc aucunement un précédent, si on le fait dans ce cas-ci.

On sait par ailleurs que le "dévoilement" de la façon dont les jurés s'étaient prétendument divisés, le 11 mai dernier, a créé une véritable tempête, dans notre milieu judiciaire, et que, pour sa part, Me Lemieux a dû lui-même passer une semaine en prison à la suite d'incidents qui se sont produits devant un autre juge des Assises qui avait été "saisi" d'une requête à ce sujet.

Depuis, les autorités fédérales ont pris les mesures nécessaires pour édicter une législation qui défend absolument à toute personne de dévoiler publiquement le secret des délibérations d'un corps de jury.

Le présent cas relève toutefois des dispositions antérieures qui n'avaient été "codifiées" récemment, on le sait, que par un ajouté, d'ailleurs contesté, au serment que les jurés devaient prêter, au moment où ils étaient choisis.

Comme le procès de Rose, pour meurtre, doit débuter dans quelques jours, il semble que la Cour d'appel fera diligence pour prendre une décision rapidement.

Et, selon cette décision, il se pourrait ou que le procès soit retardé, ou que l'avocat du prévenu retire l'appel qu'il a logé il y a quelques mois, et qui est principalement basé sur la "partialité déclarée" du douzième juré, avant même que ne débute le procès.

Carrochia formellement accusé d'outrage au tribunal

par Michel AUGER

Le juge Maurice Cousineau, de la division criminelle de la Cour du banc de la reine, a autorisé, aujourd'hui, l'émission d'une requête en outrage au tribunal contre l'agent Antoine Carrochia du service des relations publiques de la police de Montréal.

Cette requête sera débattue à fond le 20 octobre prochain. En rendant cette décision, ce matin, le juge Cousineau a dit qu'après avoir sérieusement étudié toute la jurisprudence se rapportant à un cas semblable, il subsistait un doute quant à la responsabilité du policier dans cette affaire.

"Je laisse donc au juge qui entendra la requête, le soin de trouver s'il y a oui ou non un outrage au tribunal."

Cette requête avait été présentée à la cour par les procureurs de la fromagerie Giuseppe Saputo et Figli de la 8e avenue, à Saint-Michel, qui prétendent que l'agent Carrochia a commis un outrage au tribunal en écrivant que ses clients avaient déjà été vus en compagnie de personnages du crime organisé.

L'agent Carrochia avait publié ces informations en même temps qu'il avait rendu publique une série de 14 accusations d'infractions aux règlements de santé de la CUM qui auraient été commises à l'intérieur de la fromagerie de Saint-Michel.

Vient de paraître
HERVÉ FILION:
MILLIONNAIRE DU SPORT
par André Trudelle



L'incroyable réussite d'un jeune cultivateur québecois

L'art de "faire du foin" avec les chevaux!

En vente partout
$3.95
les éditions la presse
dirigées par Alain Stanké



ANALYSES COMPLÈTES DES URINES $3.00
GROSSESSE
Résultat 2 heures après réception du spécimen.
De 9 hres A.M. à 3 hres P.M.
Samedi et dimanche exceptés.
Positivité après 8 à 10 jours de retard.
Vente et location de chaises roulantes
STATIONNEMENT GRATUIT
La plus grande Pharmacie de détail au monde
845-7251 PHARMACIE MONTRÉAL JEAN P. DUQUET
916 EST, RUE STE-CATHERINE

Parlez l'Anglais* dès le Jour de l'An
Téléphonez vite à
288-3111
et vous passerez une bonne année
Vous voulez parler l'anglais le mieux possible — et le plus vite possible?
Chez Berlitz, vous commencerez à parler anglais, avec un vrai professeur, dès la première minute du premier cours. Nous vous donnerons même une sene de cassettes pour repeter vos leçons à la maison et progresser encore plus vite.
Vous pouvez suivre des leçons individuelles, ou vous joindre à un petit groupe de 4 à 7 élèves.
Berlitz®
A langues vivantes, méthode vivante.
MONTRÉAL, 50 place Crémazie 387-2568
MONTRÉAL, 2055 rue Peel 288-3111
*Italien, Espagnol, Allemand, etc...

la presse

Les grèves et les anglophones

Le sondage électoral réalisé pour le compte de la Société Radio-Canada est d'un intérêt certain pour qui veut vérifier l'état de l'opinion publique à un mois et demi du scrutin national. Mais un autre "sondage", qui n'a rien de scientifique toutefois, a été mené il y a quelques semaines par "The Canadian Magazine". Les lecteurs de ce magazine avaient été invités à donner leur point de vue sur les grèves. Les résultats de ce questionnaire ont été publiés dans le numéro du 9 septembre 1972 de ce magazine.

C'est avec une prudence extrême qu'il faut analyser ces résultats. Même si 27,607 personnes ont répondu aux cinq questions posées, ces personnes ne représentent pas forcément le sentiment général du Canada anglais à l'égard des grèves. Par exemple, près de la moitié des répondants vivent en Ontario, alors que la population de cette province représente environ le tiers de la population canadienne.

On peut également conclure que les Canadiens français, qui forment 26% de la population du pays, ont très peu participé à ce "sondage". Le fait s'explique aisément, le questionnaire ayant été publié dans un magazine anglophone. Mais les chiffres compilés par la suite ne peuvent par conséquent avoir de portée nationale. "The Canadian Magazine" révèle (sans donner de chiffres précis) qu'environ la moitié des réponses sont parvenues du Québec, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Encore là, on peut supposer que le Québec était non seulement sous-représenté, mais que bon nombre des répondants du Québec étaient des anglophones ou des francophones bilingues.

De plus, 73% des personnes qui ont répondu au questionnaire ont plus de 34 ans (36% chez les "55 ans et plus"). Enfin, 67% des répondants sont des hommes : les femmes sont donc sous-représentées dans le questionnaire, sans que le magazine soit à blâmer. En somme, répondait qui voulait.

●

Ces quelques réserves étant faites -- on pourrait en allonger la liste --, voyons maintenant les résultats du questionnaire.

Soixante-dix-sept pour cent (77%) des répondants (20,424) remplaceraient les grèves par l'arbitrage obligatoire. 55% (14,447) contre 41% (10,890) des personnes permettraient à une compagnie de fermer ses portes (lock-out) en cas de conflit avec ses employés syndiqués. 71% des répondants (18,632) contre 27% (7,067) laisseraient des travailleurs non syndiqués occuper les emplois de grévistes. 83% (22,030) des personnes qui ont répondu au questionnaire sont contre les grèves dans les services publics. 74% des répondants (19,400) ne refuseraient pas d'acheter les produits d'une compagnie dont les travailleurs seraient en grève.

Une question se pose : serait-ce là l'opinion du Canada anglais ? Trop d'éléments nous manquent pour répondre avec certitude. Nous sommes devant les résultats d'un questionnaire publié dans un magazine qui a sa clientèle propre qui, on le devine, ne se recrute pas surtout dans les milieux de gauche.

Mais, et c'est ce qui surprend, 64% des syndiqués qui ont répondu au questionnaire (ils formaient 19% des répondants) remplaceraient les grèves par l'arbitrage obligatoire. 40% ne sont pas contre les lock-out; 45% laisseraient des briseurs de grève ("scabs") remplacer des grévistes; 68% sont contre les grèves dans les services publics; 59% ne refuseraient pas d'acheter les produits d'une compagnie dont les employés seraient en grève.

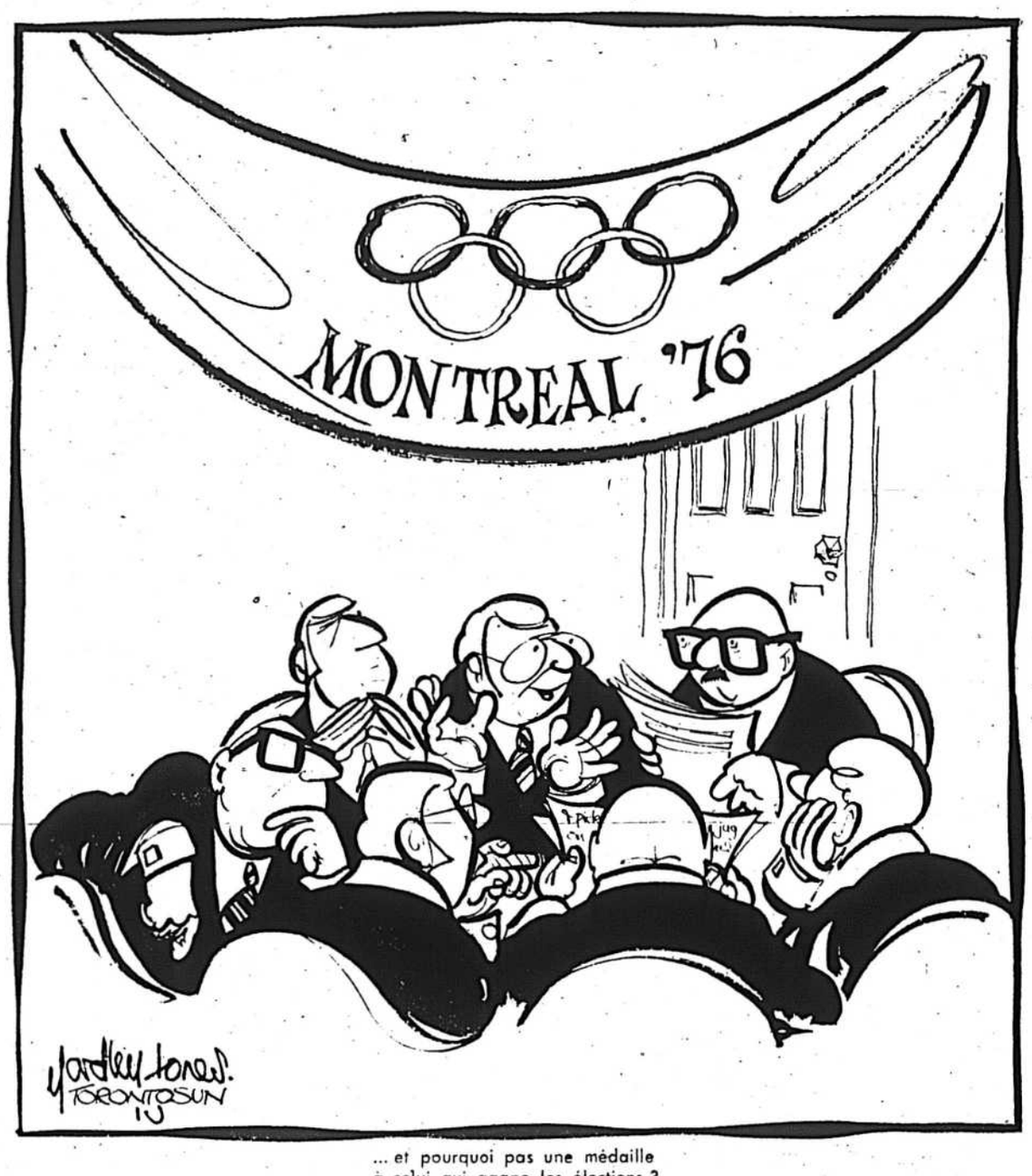
Malgré ses nombreuses faiblesses, le questionnaire de "The Canadian Magazine" révèle que les Canadiens anglais ne sont pas aussi "tolérants" envers les grèves qu'on serait parfois porté à le penser au Québec. Il ne faudrait toutefois pas oublier que pendant que le conflit des secteurs public et parapublic secouait le Québec, plusieurs des autres provinces du pays connaissaient aussi des conflits de travail. Quelques-uns de ces conflits, notamment la grève des contrôleurs du trafic aérien, pouvaient être d'importance nationale; ils n'en étaient pas moins décidés et réglés ailleurs qu'au Québec.

●

"Most of you are fed up with strikes" (La plupart d'entre vous en avez assez des grèves) conclut le magazine anglophone, renvoyant ainsi leur image à ses 27,000 lecteurs qui ont pris la peine de lui répondre. La formule est peut-être lapidaire.

Mais si les réponses au questionnaire du magazine traduisaient assez bien l'état général de l'opinion au pays, il faudrait en conclure que nos législations ouvrières, tant fédérales que provinciales, sont plus avancées que cette même opinion publique.

Claude GRAVEL



... et pourquoi pas une médaille à celui qui gagne les élections ?

Le plein emploi: un rêve?

Un parti au pouvoir sait exactement ce qu'il peut faire, aussi, évite-t-il, autant que possible, de faire des promesses irréalisables. Les partis d'opposition peuvent, se montrer plus téméraires et en remettre un peu au chapitre des promesses.

Le leader du parti conservateur, M. Robert Stanfield, a promis, en fin de semaine, de prendre tous les moyens pour procurer du travail aux chômeurs. Il n'a pas dit quels moyens il prendrait, son but étant surtout le laisser entendre que le gouvernement a omis, lui, de faire tout ce qui était humainement possible dans ce domaine.

Selon M. Baetz, directeur du Conseil canadien du développement, les partis politiques jouent la comédie en faisant semblant de croire au plein emploi, alors qu'ils savent fort bien que, dans une société où le travail forcé n'existe pas, le plein emploi n'est plus possible. Si on réussissait à l'obtenir, dit M. Baetz, l'inflation deviendrait désastreuse.

Mais alors, faut-il croire qu'une fraction grandissante de la population active devra accepter de vivre à rien faire?

Selon le docteur Hans Selye, il existe deux catégories d'individus: ceux qui s'ennuient à rien faire, et ceux qui s'ennuient à faire une besogne qui ne leur procure aucune satisfaction. "L'homme est fait pour travailler, dit l'éminent chirurgien, et pour faire quelque chose qui lui coûte des efforts. Avec le déclin de nombreuses autres valeurs, comme la religion, et avec rien d'autre pour les remplacer, le travail est l'un des rares domaines où l'homme peut trouver un sens de joie et de valeur."

Le Premier ministre Trudeau apporte un point de vue différent. Il faut, selon lui, trouver de nouvelles valeurs susceptibles de remplacer le droit longtemps vénéré au travail. "Je dis, explique-t-il, que la loi la plus sacrée commande que l'homme qui vit en société ait la faculté d'exploiter ses propres possibilités au maximum, mais ce n'est peut-être plus par le travail qu'il y parviendra. Si nous sommes chanceux, nous évoluerons vers une société de loisir où nous aurons à travailler moins, l'objectif de l'homme n'étant d'ailleurs plus de travailler, mais de réaliser son propre potentiel au maximum."

Ces propos rejoignent ceux de M. Baetz. En conséquence, il est à prévoir que la semaine de travail raccourcira, les vacances allongeront, les avantages à la retraite anticipée augmenteront et l'entrée sur le marché du travail sera retardée. L'instauration graduelle du revenu annuel garanti entrainera la disparition des services sociaux. Tels sont les problèmes qui se posent désormais.

Le monde change à vive allure. Le culte du travail diminue. Les gens ont moins de coeur à l'ouvrage, et plusieurs s'en remettent à la loi du moindre effort. Un humoriste disait à un journaliste torontois récemment: "Il y a des gens qui valent seulement un dollar l'heure; d'autres en valent dix, mais il n'y a pas beaucoup de monde entre les deux."

Comme on le voit, le plein emploi pourrait bien se révéler un objectif de plus en plus difficile à atteindre.

Jean PELLERIN

ce que pense LE LECTEUR

Du prêtre, du costume religieux et du reste

On a vu paraître dernièrement dans certains journaux une invitation du pape Paul VI aux prêtres, religieux et religieuses, de porter un habit qui permette de les identifier aux yeux du peuple chrétien et du monde en général. On n'a signalé nulle part qu'il s'agissait d'une communication adressée aux curies diocésaines, à titre d'information seulement et qui, partant, n'était pas pour publication. Les évêques du Canada ayant déjà fixé une ligne de conduite en la matière, il va sans dire que l'attitude d'esprit la plus pure et la plus rigoriste devrait consister à obéir en tout premier lieu à ces directives, quitte à discuter de rajustements possibles sur ce point qui concerne l'infaillibilité de très loin et peut toujours être modifié.

Il reste certain que la question est une cause de mesentente et de malaise en maints pays et chez nous en particulier. Elle a soulevé des débats si épineux et pénibles en certains milieux, que l'on comprend l'attitude de ceux qui préfèrent garder le silence et sauver d'abord et avant tout la paix et la charité, qui sont des vertus plus chrétiennes et plus essentielles au salut que le port de l'habit. Sans vouloir d'aucune manière ranimer le brasier, je voudrais attirer l'attention sur quelques considérants concernant les fidèles eux-mêmes plus que les prêtres, religieux ou religieuses.

Au plan des principes généraux, disons qu'il y a une sacramentalité de l'Eglise, qui, implique pour chaque chrétien la nécessité de témoigner **visiblement** et même au prix de son sang de son appartenance au Christ: "Votre lumière doit briller aux yeux des hommes..." "Celui qui me reniera devant les hommes..." etc. Au plan utilitaire, par ailleurs, il est bien certain que le fidèle qui veut se confesser, ou communier, a le droit d'être rassuré concernant la validité et reconnaissance par son Eglise du ministre auquel il s'adresse. A l'un et l'autre niveau, l'habit distinctif, l'**uniforme** si l'on veut, **joue un rôle important et incontestable** dans la vie sociale de l'Eglise.

Il y a toutefois des conditions et conditionnements sociologiques qui affectent l'application concrète de ces principes. Ainsi, par exemple, en temps de persécutions, on a blâmé dès les origines de l'Eglise les chrétiens qui, par un zèle inconsidéré, courraient au temple comme le jeune Polyeucte, "abattre les idoles" et mettaient ainsi en péril la vie et même la foi de leurs frères chrétiens. Autre exemple : aux Etats-Unis ou en pays protestants les prêtres catholiques ont cessé très tôt de porter la tunique ou la soutane, pour éviter la malveillance ou le ridicule attaché à ces costumes désuets en certains milieux. Enfin, en maintes occasions, des prêtres **déguisés** sont allés porter le réconfort de la religion à des chrétiens emprisonnés etc.

Même une fois écartées mille et une raisons stupides apportées ici et là pour justifier l'abandon de tout "signe distinctif" de la condition sacerdotale ou religieuse, il en reste donc quelques-unes sur lesquelles il serait bon que la communauté chrétienne ait le courage de s'interroger et de réfléchir une fois pour toutes, de manière à adopter au moins une politique cohérente et constructive, au lieu de laisser un chacun s'abandonner à ses pulsions sentimentales ou intransigeantes.

Je ne signalerai ici que deux points, mais de très grande importance.

Tout d'abord, le fait que nous sommes en pleine révolution sociologique et que l'habit, au sens où nous en parlons ici, est un phénomène sociologique. Il y a eu des époques où chaque profession tenait à s'identifier par le costume. Il y a des pays où chacun tient à se montrer différent de tous les autres. Il y a l'Amérique, où la tendance commune depuis cinquante ans a été de se fondre dans le **melting pot** et d'éviter le plus possible la singularité. Penser qu'une politique uniforme puisse résoudre toutes ces conditions en un conditionnement senti et accepté par tous, c'est verser dans l'utopie.

Pour ce qui est du Québec en particulier, il y a le fait historique que le clergé et les institutions religieuses ont joué un grand rôle dans son passé qui risque de desservir l'Eglise dans le temps présent. La seule apparition de trois prêtres en habit sur le trottoir de Montréal risque d'apparaître autant comme le symbole de la domination cléricale sur la politique ou la conscience libre des citoyens, que comme symbole sacramentel du salut apporté par le Christ. Les prêtres actuels ne sont pour rien dans ce retournement de la situation, mais c'est eux qui doivent payer les conséquences de cet affrontement. En renonçant à l'habit, des frères, des religieuses, ont voulu affirmer qu'ils se considéraient comme membres anonymes et à part égale d'une société sans rangs ni privilèges, dans laquelle chacun est le serviteur de tous et ne réclame ni honneurs ni considérations personnelles, mais seulement le droit d'être utile. On peut discuter des bienfaits ou méfaits de cette prise de position; mais avant de trancher, prendre au moins le temps de saisir l'état de la question, et faire la part entre ce qui peut être un principe extrêmement valable, et telles ou telles applications aberrantes et même incontestablement scandaleuses.

Mais plus profondément, il y a surtout une certaine image du prêtre, de la religieuse ou du religieux, qui est à refaire dans toute la communauté chrétienne, car c'est elle qui est à la base d'un grand nombre de défections et de prises de position extrémistes, dont nous sommes les témoins attristés et impuissants. Il se peut que le clergé paie ici encore le prix d'une surenchère faite en sa propre faveur, mais dont prêtres, religieux et religieuses d'aujourd'hui n'ont pas à porter tout le poids. Aux jours de profession, d'ordination, on présentait les candidats au peuple chrétien comme des êtres "célestes, désincarnés, angéliques, saints", confondant à souhait le "pouvoir sacré" avec le possédant, et l'idéal visé avec l'idéal vécu. On en est encore à cette "image", et l'on oublie qu'au plan pratique, prêtres, religieux et religieuses ne sont que des frères chrétiens, chargés de ministères particuliers et particulièrement exigeants, pour qui on devrait avoir une charité plus grande, parce qu'ils ont accepté ces ministères par amour et pour le service de tous.

Pour le dire en deux mots, dans des communautés chrétiennes aussi intransigeantes que peuvent l'être les communautés québécoises, la vie des prêtres, religieux et religieuses est rendue maintes fois impossible par l'envie, la mesquinerie, la médisance, la calomnie, l'espionnage de tous et chacun. Je ne donnerai qu'un exemple. Un prêtre maintenant défroqué a fait cette confidence: "J'étais animateur liturgique... forcé, parce que vicaire! Je chantais très mal. Je me décidai à prendre des leçons de chant d'une paroissienne, me rendant chez elle l'après-midi, en habit. Des "rumeurs" commencent à circuler. Cette femme finit par changer de domicile et, désormais, je me rends chez elle en civil. Tous deux blessés, outrés de ces soupçons, nous sommes finalement tombés dans les bras l'un de l'autre: par rancoeur et réaction devant tant de haine, couverte du prétexte de l'amour de Dieu. Je ne me suis plus senti le courage d'affronter toute une vie cette malveillance de frères pour qui j'avais tout sacrifié."

Avant de régler la question de l'habit, il faudra régler cette question préalable : quelle image les gens se font-ils du prêtre ? Qu'attendent-ils de lui? Veulent-ils qu'il soit le "saint" qui sauve la paroisse, sans que chacun des baptisés ait rien à faire pour changer sa propre vie? celui qui pardonne les péchés des autres, avec la certitude qu'on ne lui accordera jamais le pardon des siens" celui sur qui on s'excuse de sa propre incroyance, de sa propre négligence, tout en se tenant pour justifié d'être tout juste aussi pécheur que lui? Et ces questions valent, mutatis mutandis, pour les **soeurs** et les **frères**.

Avant d'exiger des autres qu'ils s'identifient, on ferait bien de se demander quel sort on réservera à ceux qui seront ainsi redevenus des cibles.

Edmond Robillard, o.p.,
Faculté de Théologie, Montréal

Les prix des médicaments

Mme Jeanne Desrochers trouve inexplicable (La Presse du 8 sept.) la disparité des prix des médicaments d'une pharmacie à l'autre. En milieu concurrentiel, c'est l'uniformité des prix qui est inexplicable. La disparité actuelle prouve au moins une chose, c'est qu'en milieu pharmaceutique, la concurrence est extrêmement forte, autant au niveau de la pharmacie qu'au niveau de l'industrie. Et ceux qui parlent inlassablement du trust pharmaceutique et qui, en même temps, font un scandale de la disparité des prix des médicaments se contredisent eux-mêmes sans sembler s'en rendre compte.

Une concurrence de prix aussi effrénée ne peut se faire qu'aux dépens de la qualité, qualité des produits fournis et qualité des services prodigués.

Les faiseurs d'enquête prétendent que tous les médicaments de même nom générique se valent puisqu'ils sont tous "reconnus" par la Direction générale de la Protection de la santé du gouvernement fédéral.

Or, il y a environ une semaine, une enquête scientifique en Colombie Britannique révélait que plus du tiers des médicaments actuellement sur le marché, donc tous approuvés par la Direction générale de la Protection de la santé, n'avaient pas la qualité minimum requise. Sur 300 fabricants canadiens de médicaments, tous approuvés par la même Protection de la santé, seulement 200 étaient considérés comme acceptables par les enquêteurs. La Presse a fait écho à cette enquête que personne n'a démentie, bien au contraire.

Bien plus, ou bien pire, notre gouvernement provincial, en instaurant le régime d'assistance-médicaments, adresse une liste dans laquelle il ne reconnaît même pas 100 des 300 fabricants canadiens, pourtant acceptés par le Fédéral. Sur les 20,000 médicaments du marché, la même liste n'en retient pas 2,000, soit moins de 10%. Et l'on continue de dire que le fabricant n'a pas d'importance dans la qualité des médicaments.

Comment pensez-vous que peuvent continuer à fonctionner les 200 fabricants rejetés plus haut? Comment pensez-vous que la masse des médicaments rejetés plus haut arrive à s'écouler ? Il n'y a qu'un moyen: à la faveur de la substitution, des prix coupés, par l'achat au plus bas prix sans tenir compte du fabricant.

Et encore, nous ne parlons que des médicaments "acceptés" par la Direction générale de la protection de la santé. Que dire maintenant des médicaments fabriqués en fraude ? Il y a des millions de comprimés contrefaits qui s'écoulent au Canada. Il y a quelques années, une de nos pharmacies "d'escompte" montréalaises, en avait acheté une énorme quantité sous le manteau. L'affaire est encore devant les tribunaux, je crois, nous ne pouvons donc encore tirer de conclusions, mais les faits ont fait les manchettes à l'époque et n'ont pas encore été démentis.

Il est donc bon d'avertir les partisans du "plus-bas-prix-possible" que ce mode d'achat comporte des risques d'autant plus grands qu'il s'agit de poisons dont ils ne savent pratiquement rien.

Là comme ailleurs, et même plus qu'ailleurs, le consommateur doit faire confiance à la compétence de la personne qui le sert, en l'occurrence le pharmacien.

Or, là aussi, la concurrence joue et de façon beaucoup plus scandaleuse. Car il arrive très souvent que les prescriptions ne sont pas remplies par des pharmaciens. Ce qui, évidemment, est beaucoup plus économique, et ce qui permet le plus facilement du monde de "couper les prix à plein".

A ma connaissance, aucun des faiseurs d'enquête, genre "Service de conseil d'ordonnances de Montréal", ne s'est préoccupé de savoir si la personne qui remplissait les prescriptions ou fournissait les médicaments était vraiment un pharmacien. Pourtant, il nous semble que ce point est essentiel.

Lors d'une séance d'un des comités parlementaires à Québec, un pharmacien "d'escompte" expliquait qu'avec ses trois ou quatre pharmaciens il remplissait plus de 1000 prescriptions par jour. Ceux qui sont du métier savent qu'un pharmacien consciencieux doit prendre une dizaine de minutes par prescription et qu'à ce rythme déjà rapide, il peut à peine remplir 50 prescriptions par jour. Le docteur Laurin du P.Q. qualifia donc de "super-pharmacien" celui qui se vantait de dépasser les deux cents par jour.

La vente de médicaments "cheap" par des gens sans aucune compétence explique très bien la plupart des écarts de prix d'une pharmacie à l'autre. S'il est un conseil urgent à donner aux patients, c'est de choisir minutieusement leur pharmacien, de vérifier même s'il est vraiment pharmacien (plusieurs auront des surprises), d'exiger d'être servi par ce pharmacien et par nul autre intermédiaire. Sans une confiance entière et intelligente envers un pharmacien de son choix, aucun patient n'est à l'abri, ni de la fraude, ni de l'exploitation, ni de l'ulcère d'inquiétude, dans ce monde grouillant de profiteurs qu'est la pharmacie.

L'Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec
par **LOUIS LANDRY,**
218, rue Lanoue,
Repentigny, Québec.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, ... Saint-Jacques, Montréal. Service de la Presse Canadienne et ... sont exclusivement réservés à ... LA PRESSE et ne peuvent être ... Tous droits de reproduction des informations parues ... LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7081
PUBLICITÉ 874-7306
ANNONCES CLASSÉES . 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE . 874-8911

La météo

En attendant l'été des Indiens...

Pour l'une des dernières fois de la saison, (et quelle saison!) on a pu avoir l'illusion de l'été. Mais déjà pour aujourd'hui, Dorval prévoit un temps plus frais; avec du soleil quand même. Demain on retrouvera les journées des dernières semaines, c'est-à-dire un temps nuageux. Mais il faut se réjouir en espérant voir arriver l'été des Indiens et profiter d'un peu de soleil avant l'arrivée du méchant automne avec ses journées incertaines qui ne changent cependant rien avec celles de cet été.

A Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 75 • Minimum 50 Ensoleillé et moins chaud	Généralement nuageux

Au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	35	55	Ensoleillé	Plus chaud
Saint-Maurice	35	55	Ensoleillé	Plus chaud
Outaouais	50	70	Ensoleillé, moins chaud	Généralement nuageux
Laurentides	40	60	Ensoleillé	Généralement nuageux
Cantons de l'Est	50	70	Ensoleillé	Généralement nuageux
Québec	50	70	Ensoleillé	Généralement nuageux
Rimouski	40	60	Général. ensoleillé	Généralement ensoleillé
Lac-Saint-Jean	40	60	Général. ensoleillé	Généralement ensoleillé
Baie-Comeau	40	60	Général. ensoleillé	Généralement ensoleillé
Sept-Iles	40	60	Général. ensoleillé	Généralement ensoleillé
Gaspé	40	60	Général. ensoleillé	Généralement ensoleillé

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

La pollution

Concentration d'anhydride sulfureux

Poste	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	.01	.02

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 0.02 partie par million.

200 expulsés arrivent à Londres

LONDRES (UPI, Reuter) — Près de 200 Asiatiques expulsés d'Ouganda par le président Idi Amine sont arrivés, aujourd'hui, à l'aéroport de Londres, à bord du premier avion apprêté spécialement pour ces réfugiés.

D'autres Asiatiques expulsés de l'Ouganda étaient déjà parvenus en Grande-Bretagne, mais à bord d'avions de lignes régulières. Le premier appareil du pont aérien organisé par trois compagnies a mis 11 heures à couvrir la distance depuis Kampala jusqu'à Londres.

LE CLIMAT

SUITE DE LA PAGE A 1

Présentement, a-t-il précisé, "moins d'un dixième d'un pour cent de la main-d'oeuvre est en grève, c'est-à-dire le plus faible pourcentage que le Québec ait connu".

Sur le plan économique, M. Bourassa a manifesté non moins d'optimisme en soulignant un véritable "boom" au Québec.

Au cours du congrès régional, les participants s'étaient penchés sur divers problèmes dans des ateliers de travail. Il en est ressorti, parmi les points les plus importants, que les militants, inquiets par les hausses de taxes municipales qui suivent toujours les fusions de municipalités, souhaitent que le gouvernement trouve des solutions à ce problème "avant de procéder à d'autres fusions".



photos PC

Trudeau échappe à... l'élastique!

Quels noirs desseins nourrissait ce garçon à l'égard du premier ministre Trudeau ? Au cours d'une assemblée tenue samedi à Sydney, N.-E., dans un centre commercial, il s'arma d'un élastique, ajusta son tir vers l'oreille de Trudeau et... son geste fut promptement arrêté par une taloche sur le poignet. C'est qu'un garde du corps du premier ministre avait l'oeil ouvert! Et le jeune farceur (à moins que ce ne soit un partisan du pouvoir juvénile) a reçu une bonne semonce avant de déguerpir.

Alerte au terrorisme en Australie

SYDNEY, Australie (Reuter, UPI, AFP, PA) — La police et les unités d'urgence de secours et de sécurité de Sydney étaient en état d'alerte rouge aujourd'hui après qu'un interlocuteur anonyme ait indiqué qu'une bombe avait été placée sur le pont de Sydney, principale artère de la deuxième grande ville australienne.

L'appel a provoqué la mobilisation immédiate de toutes les forces de police disponibles puisque deux autres bombes avaient blessé 15 personnes et fait des dommages considérables au cours d'attentats, à Sydney, samedi.

Pour la première fois en 50 ans d'histoire, tous les véhicules à moteur, trains et piétons se sont vus interdire l'accès du pont qui relie le port et le centre-ville aux banlieues du nord.

Des unités spéciales de la police ont examiné le pont et n'ont pas trouvé trace de la bombe.

La circulation a été rétablie tandis que la police effectuait, tôt ce matin, des descentes aux domiciles de nombreux ressortissants croates dans les grandes villes d'Australie.

"Onze bombes vont sauter"

La police soupçonne des Yougoslaves croates d'être les auteurs des deux attentats à la bombe survenus dans deux agences de voyage et d'une vague d'appels à la bombe qui tiennent les policiers sur les dents depuis 72 heures.

Les autorités policières n'ont pas indiqué le nombre des personnes arrêtées jusqu'à maintenant mais l'on soupçonne et recherche une jeune femme en rapport avec les explosions de samedi.

Rappelons que des Oustachis (qui étaient des groupes nazis durant la dernière guerre) étaient partis d'Australie il y a quelques mois et s'étaient introduits en Croatie où ils avaient tenu le maquis avant d'être pour la plupart faits prisonniers.

A Canberra la police a retrouvé une bombe incendiaire à l'extérieur du club de soccer croate et un appel à la bombe a également été reçu à l'aéroport international.

Quatre valises remplies d'essence

L'Ambassade espagnole a révélé pour sa part avoir reçu des appels téléphoniques de menaces d'un terroriste qui a demandé la libération de neuf ressortissants croates détenus à Madrid après le détournement d'un appareil de la SAS à Stockholm.

A Sydney même, les agents de sécurité ont découvert quatre valises de plastique contenant de l'essence. Les contenants avaient été placés en consigne au bureau de poste.

Les explosions de samedi portent à 18 le nombre d'incidents similaires imputables à des Yougoslaves depuis huit ans et demi.

Pour leur part, plusieurs Croates prétendent que les attentats sont l'oeuvre de Yougoslaves qui veulent les liquider.

Mackasey est de nouveau candidat dans Verdun

Le ministre de la Main-d'oeuvre, M. Bryce Mackasey, a été choisi, hier candidat libéral dans le comté de Verdun.

A cette occasion, il a déclaré qu'il a l'intention de nommer secrétaire parlementaire M. Marc Lalonde, ex-conseiller principal du premier ministre Trudeau et maintenant candidat libéral dans Outremont.

M. Lalonde, qui se trouvait à la réunion, a affirmé qu'il quittera la politique pour toujours s'il n'est pas élu le 30 octobre. Mais il a ajouté qu'Outremont a toujours voté libéral.

C'est la cinquième fois que M. Mackasey est candidat libéral dans Verdun. Lorsqu'on vote, a-t-il dit, c'est pour un programme et pour des hommes compétents et non pour des promesses.

"Tous les chefs de l'opposition promettent de réduire de 10 pour cent les impôts; pourquoi ne pas imprimer de l'argent à plein, comme le veulent les créditistes?"



photo LA PRESSE

M. de Csavossy

Un baron créditiste

M. Réal Caouette a déjà dit publiquement qu'il n'aime guère les hommes qui portent les cheveux longs. La surprise des observateurs fut donc bien grande lorsque leur fut présenté le candidat créditiste du comté de Dollard aux élections du 30 octobre. Il porte une magnifique chevelure blanche qui lui couvre les épaules.

Il s'agit de J. E. Baron de Csavossy, d'origine hongroise, que ses collègues appellent familièrement "le baron". Etant plutôt anglophone, le baron arrive tout de même à se débrouiller en français, ayant fait une partie de ses études au Mont-St-Louis.

Il dit avoir été séduit par la thèse créditiste après avoir vécu pendant un certain temps en Alberta, là où les thèses du colonel Eberhart furent appliquées pour la première fois. Il est de plus fatigué, dit-il, de voir comment notre pays est donné aux étrangers.

M. de Csavossy est courtier en antiquités.

LEWIS

SUITE DE LA PAGE A 1

il ne pouvait répondre dès maintenant.

Sans se prononcer aussi clairement que M. Robert Stanfield, M. Lewis a évoqué la nécessité d'utiliser d'autres moyens, comme le plébiscite ou le référendum, pour mesurer de façon plus précise les sentiments de la "population".

M. Lewis n'a pas précisé si un tel référendum devrait se dérouler dans tout le Canada.

Le chef du NPD-Canada a rappelé qu'un éventuel gouvernement néo-démocrate ne s'opposerait pas par la force à la séparation du Québec du reste du Canada si la décision de se séparer était prise d'une façon appropriée par une majorité de Québécois. "Nous avons toujours dit que nous sommes contre l'emploi de la force, ou même de la contrainte économique, pour garder le pays ensemble", a-t-il souligné.

Le chef du NPD-Canada a fait valoir que des élections comportent trop de sujets pour que l'on puisse conclure qu'un vote est destiné à appuyer une politique particulière d'un parti. "Il y a des électeurs qui peuvent voter pour le PQ parce qu'ils veulent l'indépendance, mais il y en a d'autres qui le font parce qu'ils sont d'accord avec le programme économique ou social."

Quant au document secret du gouvernement fédéral, l'économiste du PQ, M. Jacques Parizeau, qui en a révélé l'existence, estime qu'il contient la preuve qu'un Québec indépendant serait économiquement viable tandis que M. Trudeau soutient que le document démontre au contraire que l'indépendance ne serait pas favorable aux Québécois.

A deux reprises, M. Lewis a dû faire une profession de foi contre le communisme, la première lorsqu'une auditrice a laissé entendre que les syndicats avaient une tendance marxiste au Québec et la deuxième lorsque le chef québécois du NPD, M. Raymond Laliberté, a été attaqué comme étant un disciple de Ho Chi Minh, l'ancien président du Nord-Vietnam.

M. Lewis a dit que M. Laliberté n'avait rien d'un communiste, qu'il était "très intelligent et gentil" et croyait dans la social-démocratie.

Quant aux syndicats québécois, il a affirmé que comme les autres syndicats du Canada, ils commettent parfois des erreurs.

"Si c'était le but syndical de renverser le gouvernement, je ne l'appuie pas", a dit M. Lewis en se référant au Front commun syndical des employés de la fonction publique et parapublique. "Peut-être que c'était un point d'extrémisme et que les mots employés étaient extrémistes", a-t-il dit, désavouant ainsi partiellement le Front commun.

Le chef NPD a d'autre part indiqué qu'il ne comptait aucunement traiter de "l'affaire des gars de Lapalme" au cours de sa campagne. "C'est une question d'injustice et nous n'avons pas approuvé le gouvernement, mais c'est une question locale", a dit M. Lewis. Ce dernier a déclaré toutefois qu'il appuie toute forme de bataille des ouvriers et des syndiqués pourvu qu'elle se déroule sans l'emploi de la force ou de la violence.

Non à la peine de mort

Le leader NPD s'est de nouveau prononcé contre la peine de mort, contre la carte d'identité obligatoire et en faveur de solutions efficaces pour lutter contre le chômage et établir une politique cohérente du logement.

M. Lewis a renouvelé ses attaques contre le régime fiscal préférentiel des grandes sociétés et a conclu que les divergences entre l'aile québécoise du NPD et le parti national sont maintenant aplanies.

NIXON

SUITE DE LA PAGE A 1

Il répondait ainsi à de récentes critiques de son rival démocrate dans la course à la Maison Blanche, M. George McGovern.

"Nous avons comme but de bannir intégralement les abus de la drogue dans la vie américaine", a également déclaré le président qui a précisé avoir demandé aux ambassadeurs des Etats-Unis de diffuser le message suivant: "Tout gouvernement dont les leaders participent aux activités de ceux qui contribuent à notre problème de stupéfiants ou les protègent doit savoir que le président des Etats-Unis est requis par la loi de suspendre toute aide économique et militaire américaine à un tel régime. Je n'hésiterai pas à agir complètement et rapidement dans le cadre de cette loi."

M. McGovern avait déclaré dimanche que le nombre des utilisateurs d'héroïne aux Etats-Unis avait doublé par rapport à 1968, affirmant que l'Asie du sud-est était devenue une source majeure d'approvisionnement parce que l'administration refusait de mettre un terme au commerce du pavot au Laos, en Thaïlande et au Sud-Vietnam.

Le président américain a annoncé la création "d'un programme de contrôle international agressif" pour lutter contre les trafiquants et ce en coopération avec plus de 5 pays à travers le monde "car les hommes et les femmes qui opèrent le trafic global de l'héroïne sont une menace non seulement pour les Américains mais pour l'humanité tout entière (. . .). Ces gens sont littérallement les marchands d'esclaves de notre époque, les trafiquants de morts vivants. Ils doivent être pourchassés jusqu'au bout de la terre; ils ne doivent trouver refuge contre la justice dans aucun endroit au monde."

La France, le Paraguay, le Laos, la Thaïlande et la Turquie sont quelques-uns des pays où une collaboration significative entre les officiels américains et les autorités locales ont permis de lutter efficacement contre le commerce de l'héroïne, a précisé M. Nixon.

MARCHAND

SUITE DE LA PAGE A 1

pour se laisser doubler mais l'automobile s'est arrêtée également. Il s'agit d'une poursuite et il demande l'aide de la Sûreté du Québec.

Or, la SQ n'est pas toujours au premier coin de rue dans ces petites municipalités, et bien qu'il y ait un poste à cet endroit, M. Marchand a dû attendre plus d'une demi-heure avant que deux agents se présentent.

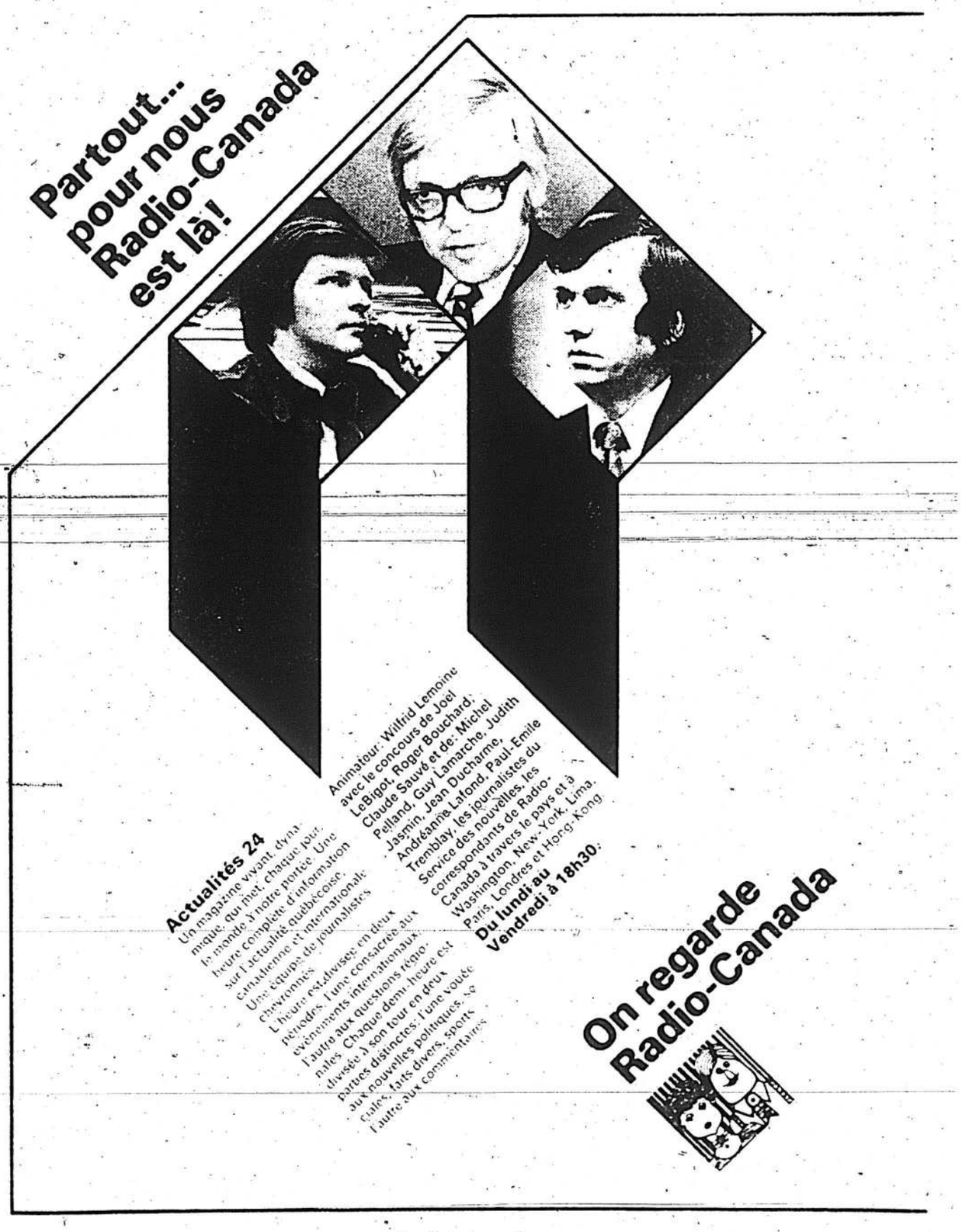
Ceux-ci arrivent en voiture, reçoivent les explications du ministre qui demande de l'escorter, puis repartent aussitôt pour revenir un peu plus tard avec une seconde voiture fantôme.

Un agent de la SQ part d'abord dans une voiture identifiée, l'adjoint de M. Marchand suit dans son propre véhicule et le ministre monte dans la voiture fantôme.

Toute cette affaire a causé un vif émoi chez les militants libéraux. Certains voulaient régler leur compte à ces "maudits péquistes", d'autres, plus inquiets, se croyaient revenus à la crise d'octobre 1970. "On ne sait jamais avec ces gars-là. Ils sont capables de tout. Vous vous souvenez de ce qu'ils ont fait à Pierre Laporte".

Quant à M. Marchand, il a déclaré:

"Je n'ai pas peur, mais j'aime mieux ne pas prendre de risque". Pendant ce temps, son adjoint prenait note des numéros minéralogiques de toutes les voitures qui lui semblaient suspectes.



A Venise et à Udine, le pape prêche l'unité de l'Eglise catholique romaine

CASTEL-GANDOLFO (UPI, AFP) — Le pape Paul VI a décrit hier comme étant essentiellement une expérience religieuse son voyage de 13 heures à Venise et à Udine, son plus long des points de vue de la distance et du temps employé, en près de deux ans.

Le pape a dit que le voyage lui avait montré que peu importait le nombre des communautés locales, il n'y avait encore qu'une seule Eglise catholique romaine. Il est rentré de voyage tard samedi soir.

Dans ses remarques aux pèlerins et touristes à sa résidence d'été, le pontife n'a pas fait mention de la situation internationale, non plus que d'aucune des questions morales qui l'ont occupé récemment. Il a plutôt décrit son voyage en termes religieux généraux.

Des églises locales, il a dit qu'il voulait les voir croître dans l'unité plutôt que comme des corps individuels et se suffisant à eux-mêmes. C'est un thème qu'il avait aussi souligné dans un discours samedi.

Sauver Venise

Cette visite à Venise était la première d'un pape régnant en 172 ans, et elle a été marquée par un appel au monde pour sauver la ville de la mer Adriatique qui l'entoure et menace de l'inonder.

"Venise doit vivre" a-t-il dit devant des milliers de personnes massées place Saint-Marc. Les savants disent que Venise coule au rythme d'un quart de pouce par an. Jusqu'à présent, les experts n'ont pu s'entendre sur un plan d'action pour sauver la ville.

La réception du pape à Venise a été tumultueuse alors qu'il arrivait à bord d'une gondole bleue, rouge et or propulsée par quatre des gondoliers les plus fameux de la ville.

Il s'est qualifié lui-même d'"oiseau en migration vers de frais pâturages", allusion à sa décision de faire le voyage d'Udine pour y assister à la séance finale du 18e Congrès eucharistique national.

C'était son premier voyage d'importance depuis qu'il est allé en Asie et en Australie en décembre 1970.

Point central

Dans son allocution d'hier à Castel Gandolfo, le pontife a déclaré que "le Christ est le point central de la religiosité, toute personnelle qu'elle soit. Il est le centre de notre religion objective. Le Christ est voie, vérité et lumière. Il n'y a pas de foi sans lui".

Il a ajouté qu'on pouvait arriver à lui par sa connaissance et celle de l'Evangile, que "ce contact se perfectionne et s'intègre merveilleusement dans la réalité eucharistique".

Et que "l'eucharistie, plénitude avec cette réalité, ne s'atteint qu'à travers le ministère sacerdotal et la communauté réunie autour de l'autel s'appelle Eglise". Il a ajouté qu'Eglise et eucharistie étaient deux choses corrélatives.

S'en prenant au "séparatisme" dans l'Eglise, le pontife a dit: "Nous sommes toujours en train de nous disputer, comme saisis par un sentiment d'offense personnelle et il existe une âpre critique préconçue féroce contre l'Eglise", accusée d'être décadente et d'avoir des membres "médiocres ou même plus que médiocres".

Il a évoqué sa journée de samedi, "belle sous tous les aspects, multitude de fidèles, nombre des prêtres, des religieuses, des religieux, beaucoup de jeunes, venus de toutes les régions d'Italie et des pays limitrophes, Croates, Slovènes, Autrichiens, ... une foule qui par elle-même était un spectacle".

Au cours de sa tournée, il a pris la parole sept fois, y compris son principal discours aux Vénitiens, d'un trône installé au sommet d'une passerelle à tapis rouge à travers la place Saint-Marc.

En hélicoptère

Au cours du voyage, il s'est rendu en hélicoptère visiter une basilique du IIe siècle à Aquilée, avant d'aller à Udine. Dans cette dernière ville, devant une foule estimée à 150,000 personnes, il a célébré une messe à un autel en plein air érigé sur la principale place de la ville.

A Udine, le pontife a réaffirmé les valeurs de la tradition, de l'unité de l'Eglise autour de Rome, du célibat, de la pauvreté et de l'obéissance.

Dans la cathédrale d'Udine, devant le clergé, le pape Paul a exalté le "don du ciel assumé en vue du royaume des cieux et vécu dans la prière, dans une joie vigilante et sereine".

Il a aussi exalté pour les religieux les voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

A Venise, il a critiqué "une certaine mentalité conformiste, iconoclaste, sécularisante et désacralisante" qui risque d'ébranler "le riche et précieux patrimoine de l'Eglise".

Il a souhaité que "Venise, cité d'une beauté idéale, ne soit jamais atteinte par la corrosion des manifestations d'une décadence esthétique et morale, mais qu'en accord avec son histoire et sa dignité, elle puisse toujours resplendir, avec une totale magnificence, au ciel de la culture et de la foi".

Il a dit qu'elle était "une des cités typiques de l'histoire et de la civilisation".

"Nous la voyons surgir de la lagune comme un rêve, s'affermir et étendre sa domination sur la terre environnante par un difficile et incessant progrès".





télephoto UPI

Le pape Paul VI salue de la gondole bleue, rouge et or à bord de laquelle il entame, le long du Grand Canal de Venise, la première visite d'un pape régnant dans cette ville en 172 ans. Dans la gondole, avec le pape, se trouvent Mgr Albino Luciani (à gauche), patriarche de Venise, et Mgr Pasquale Macchi. Au fond, l'église Saint-Georges.

Treize morts, dont deux dans des accidents de chasse

Au moins 13 personnes sont mortes de façon accidentelle, au cours du dernier week-end, au Québec.

La route a été responsable de neuf pertes de vie, les accidents de chasse ont fait deux victimes, un adepte de la plongée sous-marine a été électrocuté et une fillette est morte lorsqu'elle est tombée d'un tracteur. Le Québec se classe au 3e rang de ce triste bilan canadien.

Au total, il y a eu 70 pertes de vie tragiques au Canada. La pire tragédie du week-end s'est produite au nord-ouest d'Edmonton où neuf personnes sont mortes dans une collision frontale.

Depuis le 1er janvier 2,673 personnes ont été tuées sur les routes au pays.

Au Québec

Lucille Fontaine, âgée de 31 ans, demeurant avenue Nord, à Sherbrooke, a péri vers une heure, hier après-midi, dans la collison de deux automobiles, survenue à l'intersection de la route no 257 et du rang 9, à Saint-Adrien de Wolfe.

Nathalie Langlois, 4 ans, de Port-Daniel, comté de Bonaventure, est morte, samedi soir, lorsqu'elle a été happée par une auto à Chandler.

Mme Sadya Aysola, 26 ans, du 692, rue Kegaska, app. 2, à Sept-Iles, a perdu la vie, samedi soir, quand l'auto dans laquelle elle voyageait a capoté sur la route no 138, aux Islets Caribou, comté de Saguenay.

Mme Madeleine Lefebvre, 34 ans, du 606, rue Principale, à Buckingham, a péri, hier après-midi, dans la collision de deux autos, à Notre-Dame-de-la-Salette, comté de Papineau.

Steve Gagnon, deux ans, a été mortellement blessé par une automobile, samedi après-midi, en face de la demeure de ses parents, route rurale no 2, à Cacouna, comté de Rivière-du-Loup.

Georges Laroche, 39 ans, du 122, rue Renaud, à Mont-Roland, a été tué, samedi après-midi, quand son auto a capoté sur la route no 309, à Mont-Saint-Michel, comté de Labelle.

Jean-Marc Landry, 5½ ans, de Carleton, comté Bonaventure, a péri dans la collision de deux autos, survenue, vendredi soir, sur la route no 6, à l'entrée du village de Nouvelle.

Sylvie Bélanger, 12 ans, du rang no 7, à Guyenne, comté d'Abitibi-Ouest, a été tuée, vendredi soir, lorsqu'elle a été renversée par une auto, sur la route no 45, au village de Taschereau.

Marlene Lapierre, 17 ans, de Saint-Isidore, comté de Gaspé-Sud, a été tuée, vendredi soir, dans la collision de deux autos, dans le rang Saint-Isidore.

Accidents de chasse

Langis Beaupré, 18 ans, de Saint-Viateur, comté de Matapédia, a été tué accidentellement par une balle de calibre .22. Un ami, installé sur un toit d'un immeuble en train de nettoyer son arme pour la chasse, et croyant qu'il n'y avait pas de balle dans la carabine a pesé sur la gâchette et le coup mortel est parti.

Renaud Parent, 18 ans, de Boucherville, a péri, samedi après-midi, lorsqu'il a été atteint d'une décharge de calibre .410. L'accident est survenu dans l'île Bros-Bois, près de Boucherville.

Accidents divers

Manon Ménard, huit ans, du rang de la Presqu'île, à Saint-Pie-de-Bagot, a perdu la vie, samedi soir, lorsqu'elle est tombée d'un tracteur, sur la ferme de ses parents.

Un pont s'effondre: 145 morts

MANILLE (Reuter) — Au moins 145 personnes ont péri à la suite de l'effondrement d'un pont de bois qui a cédé sous le poids des spectateurs assistant à une fête nautique, samedi, à Naga, dans le sud-est de l'île de Luçon, rapporte la presse de Manille.

Le bilan officiel est de 59 morts, mais les autorités ne cachent pas qu'il reste encore beaucoup de cadavres dans le fleuve Naga.

En s'écroulant, le pont, long de 40 mètres, a fait couler plusieurs bateaux eux aussi chargés de dizaines de spectateurs. Les sauveteurs continuent à fouiller le fleuve et les débris du pont à la recherche de nouveaux cadavres.

9 morts dans une collision

GUNN, Alberta (PC) — Neuf personnes ont péri, hier, dans une violente collision impliquant deux automobiles, sur la route no 42, à environ 45 milles au nord-ouest d'Edmonton.

La Gendarmerie royale a indiqué que l'accident était survenu aux petites heures du matin et que dans l'une des autos il y avait six victimes.

En plus des neuf morts, deux autres personnes ont été grièvement blessées dans cette collision.

L'identité des victimes n'a pas encore été divulguée, mais la police croit qu'elles étaient originaires d'Edmonton et de la région de Glenevis.

Inondations en Argentine

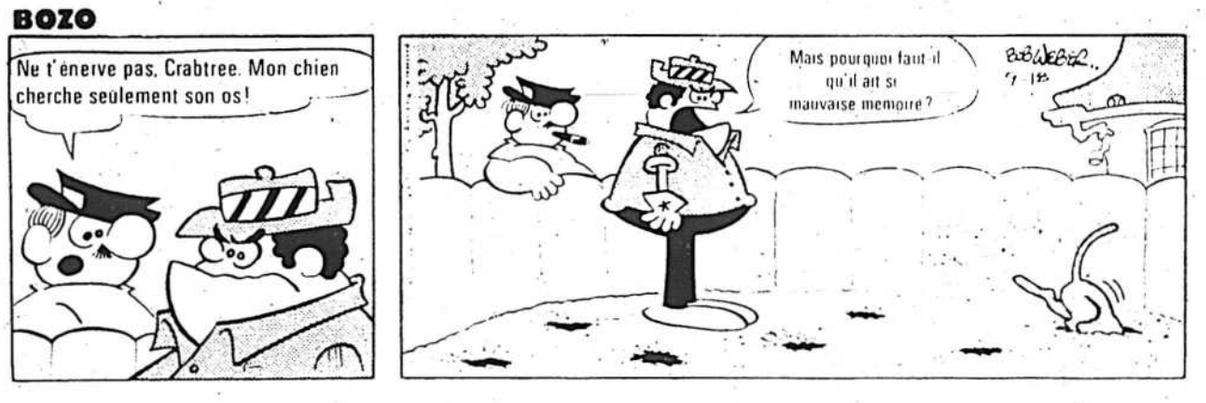
BUENOS AIRES (AFP) — L'état d'urgence a été décrété dans plusieurs régions des provinces de Buenos Aires et de Santa Fe à la suite des inondations provoquées par des pluies abondantes qui tombent depuis 24 heures sur le pays.

De nombreuses personnes ont été évacuées vers des secteurs à l'abri des inondations. Les communications sont interrompues en de nombreux points du littoral.

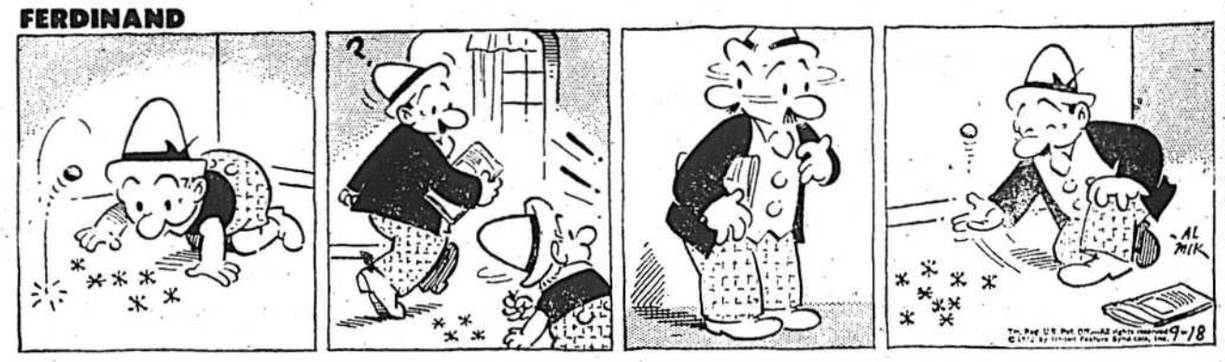
TARZAN



BOZO



FERDINAND



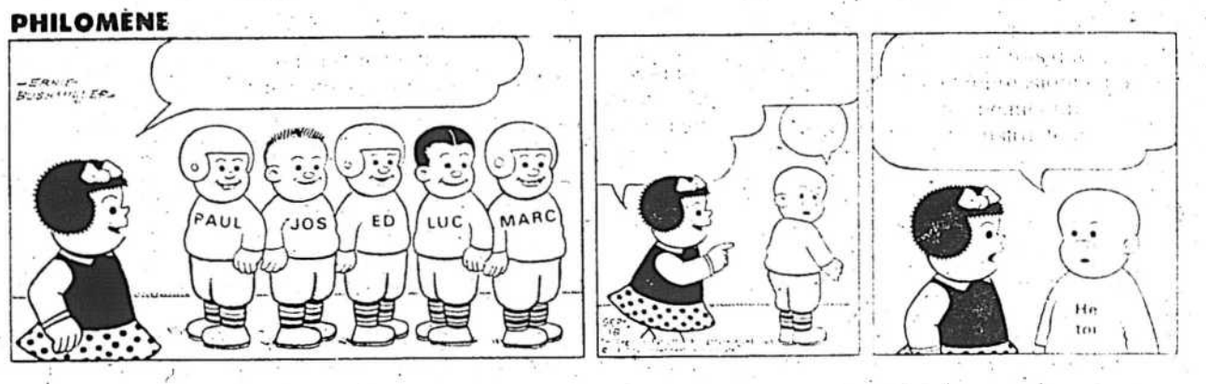
MON ONCLE



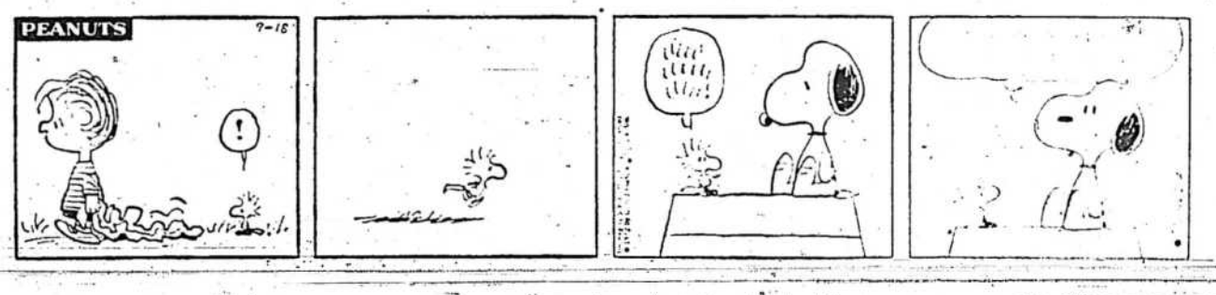
LE PAPA DE LILI



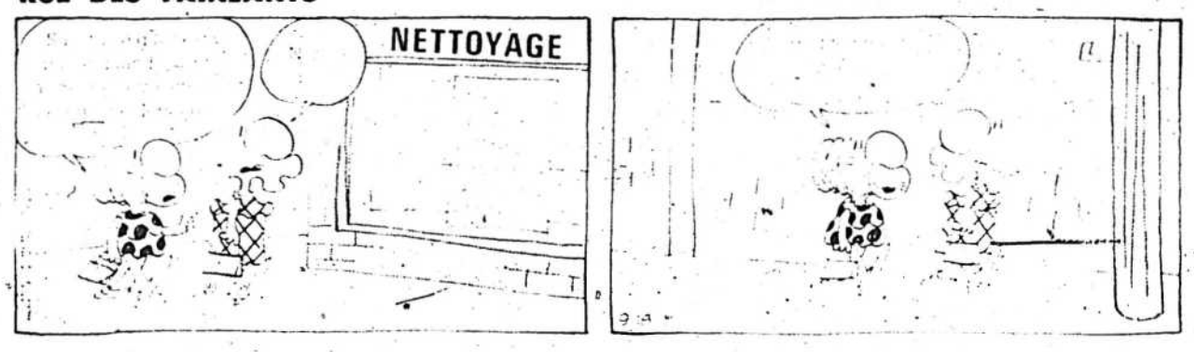
PHILOMÈNE



PEANUTS



RUE DES FAINÉANTS



BATMAN ET ROBIN



Les mineurs de la Johns-Manville d'Asbestos rompent avec la CSN

Le Syndicat des employés de la Canadian Johns-Manville à Asbestos (CSN) a décidé par une majorité de 1,354 contre 427, soit 76 pour cent, de se désaffilier de la CSN. 19 bulletins ont été annulés.

Ce vote a été dépouillé samedi à Asbestos, à la fin d'un référendum tenu au cours de cette semaine.

Selon M. Léo Bouchei, président de ce syndicat et, en même temps, président pro-CSD de la Fédération de la métallurgie, des mines et produits chimiques, "c'est toute une tranche de l'histoire de la CSN que nous entrainons avec nous dans notre départ, Asbestos étant considérée comme un haut lieu du syndicalisme québécois". M. Boucher faisait allusion à la grève de l'amiante en 1949, l'événement qui a peut-être le plus ébranlé le régime Duplessis.

M. Boucher a cité l'affaire Lapalme, les grèves "forcées" lors des événements douloureux reliés à la négociation dans le secteur public, le comportement général du Front commun et, enfin, le manque de consultation de la base, à la CSN, "qui empêche la démocratie et brime les droits des membres de s'exprimer et de se faire entendre".

Le président a enfin déclaré qu'il doute fort que le syndicat décide de rester seul. Des représentants de la CSD seront convoqués à des assemblées pour informer les membres sur les orientations de cette nouvelle centrale, ses structures, sa constitution.

Hanigan est heureux de l'accueil fait au rapport Daigneault

Le rapport Daigneault sur l'intégration des services policiers de la Communauté Urbaine de Montréal n'a pas été critiqué dans ses parties importantes, a déclaré hier M. Lawrence Hannigan, président du comité exécutif de la CUM.

Interrogé par Daniel McInnis pour le compte du poste radiophonique CKAC, le président du comité exécutif de la CUM a déclaré qu'il était rassurant de voir que les municipalités de banlieue n'avaient pas critiqué les structures proposées dans le rapport Daigneault et qu'en fait, les réticences des banlieues portent sur le plan général de localisation des hommes et de l'équipement à travers le territoire de la communauté.

Le rapport Daigneault sur l'intégration des services policiers comprend trois parties, a expliqué M. Hannigan.

La première, généralement acceptée, porte sur les structures et l'organisation de la nouvelle force policière. La deuxième partie, également bien accueillie, concerne la répartition du territoire en cinq grands districts policiers.

Les municipalités de banlieue sont toutefois réticentes sur la question de la localisation des hommes et de l'équipement, a souligné le maire de Pointe-aux-Trembles, M. Bernard Benoit. Plument, a souligné le maire de Pointe-sieurs villes de banlieue subiront en effet des réductions importantes de personnel et de véhicules de patrouille qu'elles considèrent comme des réductions du service offert.

Pour sa part, M. Hannigan se dit assuré que ces réductions n'affecteront pas la qualité du service et n'enlèveront rien à la sécurité offerte aux citoyens.

M. Hannigan a également dit considérer le rapport Daigneault comme un document de travail et qu'il espérait recevoir bientôt les contre-propositions des municipalités de banlieue.

La police de New York recouvre des oeuvres d'art volées

NEW YORK, (UPI) — Opérant sur un renseignement téléphonique anonyme, les policiers de New York ont découvert dans une armoire de consigne à la gare du Grand Central de New York, une fortune en oeuvres d'art volées.

L'inventaire n'est pas encore terminé mais, déjà, on évalue ces oeuvres d'art récupérées à $150,000 ou $200,000. Parmi ces oeuvres d'art figurent notamment 33 litographies de Toulouse-Lautrec, de Piscasso et de l'impressionniste Norvégien Edward Munch.

Ces oeuvres d'art ont été volées dans plusieurs grands musées de New York et d'autres villes américaines, probablement, pense la police, pour être revendues ensuite à des collectionneurs privés en Europe ou en Amérique latine.

Signaux bilingues à St-Boniface

WINNIPEG (PC) — Des panneaux de signalisation rédigés à la fois en français et en anglais se dresseront le long des rues de Saint-Boniface d'ici le 31 décembre, a déclaré le conseiller municipal Michael Dennehy.

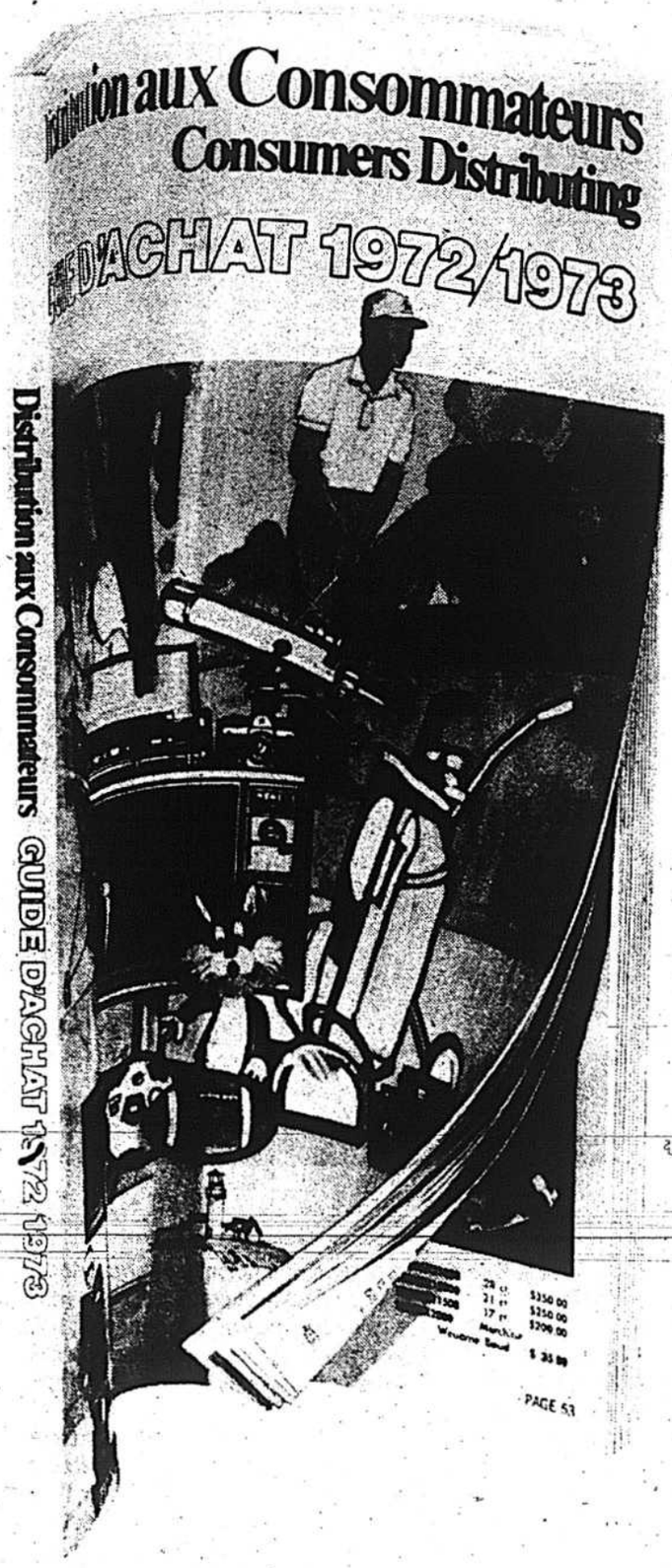
La semaine dernière, le conseil municipal de Saint-Boniface a rencontré le comité des commissaires de la ville chargé de l'étude du projet, qui a expliqué que les panneaux n'avaient pas encore été installés par suite de certaines difficultés de traduction qui se posent au département de la ville.

Pour sa part, le président de la Société franco-manitobaine, M. Roger Collet, a fait savoir que cet organisme porterait l'affaire en Cour, dans le cas où les panneaux de signalisation ne seraient pas disposés dans la ville.

Il a précisé qu'en vertu du nouvel accord de Winnipeg, tous les panneaux de signalisation de même que tous les noms de rues devaient être affichés en français et en anglais dès le 1er janvier 1972 et qu'à cet effet, la ville avait réservé une somme de $14,700.

NUMÉRO MAGIQUE
87-47-111
pour tout genre d'annonces.
Tenez-le à votre portée.

Le "livret" d'épargne



Voici le nouveau catalogue Distribution aux Consommateurs pour 1972/1973.

Demandez votre exemplaire à l'un de nos comptoirs.

- 227 pages-couleurs
- plus de 4000 articles de grandes marques
- les prix les plus bas.

Obtenez votre catalogue ici:

LAFLÈCHE 3535 boul. Taschereau, coin rue Charles
PLACE VERSAILLES 7275 est, rue Sherbrooke
DORVAL 2315 boul. Hymus, coin chemin des Sources
DORVAL 305 av. Dorval, face au centre d'achats
PLAZA ST-HUBERT 6580 rue S. Hubert, coin Beaubien
LONGUEUIL 2930 chemin Chambly, coin Fontainebleau
LASALLE 8371 boul. Newman, coin boul. Shevchenko
LAVAL 3370 boul. St-Martin, coin Chomedey
ST-LEONARD 9235 boul. Lacordaire.
VILLE SAINT-LAURENT 1120 boul. Laurentien, coin Côte-Vertu
MONTRÉAL CENTRE-VILLE 1646 ouest, rue Ste-Catherine.
POINTE-AUX-TREMBLES 1480 Boul. St-Jean-Baptiste
CHATEAUGUAY 15-17 boul. St-Jean-Baptiste.
PLAZA COTE-DES-NEIGES 6700 chemin de la Cote-des-Neiges

Distribution aux Consommateurs

Pour consommateurs avertis



LES VOICI
ELLES ARRIVENT LES MAGNIFIQUES
VOITURES 1973
LE 19 SEPTEMBRE À 19 HEURES

Invitation à l'élégance

Vous êtes cordialement invités à assister à une première présentation le

19 Septembre à 19 heures
Café A&P et beignets seront servis.

Passez nous voir et vous entretenir avec l'une des célébrités invitées:

Sam Etcheverry
George Mira
J.J. Albrecht
Gene Gaines
Jacques Proulx (M. CKAC)
Joe Van (M. CFCF)
Gord Sinclair (M. CFOX)
Fred Wallner

Le GÉANT de Montréal
Chevrolet Oldsmobile Cadillac

NE MANQUEZ PAS DE VOIR AUSSI LES BAS PRIX DES 72 QUI RESTENT EN STOCK



OLDSMOBILE-98 1972
4 portes, hardtop, toute equipee incluant air conditionne et radio AM-FM stereo. Couleur bleu glacier (Firemist), voiture de directeur. Regulierement $8456
Prix du Geant
$6736.

Aubaines choc

VEGA 1972 GT HATCHBACK
Transmission automatique 4 vitesses, degivreur arriere, radio, couleur verte avec rayures blanches, bas millage. Regulierement $3,436.70
Prix du Geant
$3036.70

SERVICE AMÉLIORÉ

CHEVROLET • OLDSMOBILE • CADILLAC
PARKWAY MOTORS MONTREAL (1970) LTD
LE GÉANT DE MONTRÉAL
TÉLÉPHONE: 332-1673
SORTIE 36 DE LA TRANSCANADIENNE, 4 MINUTES À L'OUEST DU ROND-POINT DECARIE

VaRiEtés

Seize Tarzans, six Lone Rangers, mais un seul Hopalong Cassidy

LAGUNA, Californie (UPI) — Il y a eu 16 Tarzans différents, six Lone Rangers, deux Supermen, trois équipes de Batman et Robin et de nombreux Lassies.

Mais il ne pouvait y avoir qu'un Hopalong.

William Boyd, qui a popularisé le personnage de Hopalong Cassidy, à la naissance de la télévision américaine, est mort à l'âge de 74 ans.

Boyd fut le premier des acteurs western à prévoir les grandes possibilités qu'offrirait la télévision et rassembla une série d'anciens films peu coûteux qu'il avait tournés plusieurs années auparavant pour les transformer en l'un des plus grands succès de télévision rapportant des millions de dollars.

Il s'identifia tellement à son personnage en noir aux cheveux argentés qu'aucun autre acteur ne pouvait prendre la relève.

Après avoir pris sa retraite, il refusa de donner des entrevues de crainte que les enfants se rendent compte qu'il n'était pas le saint chevalier de l'Ouest qu'il personnifiait.

Les funérailles se dérouleront en privé et Boyd laisse dans le deuil sa quatrième femme, l'ancienne actrice Grace Bradley.

Attaque cardiaque

Un porte-parole de l'hôpital où Boyd était sous traitement depuis le mois de juin a indiqué que l'acteur est décédé des suites de la maladie de Parkinson et d'une attaque cardiaque.

Après une courte carrière de jeune premier dans les années 20 sous la gouverne de Cecil B. DeMille qui fut frappé par l'éclat des cheveux prématurément blancs du jeune Boyd, l'acteur dévala rapidement la pente, vivant dans le grand luxe aux prises avec des dettes de jeu.

Il était complètement sans le sou, en 1948, lorsqu'il se rendit compte du potentiel que représentait la télévision et obtint les droits de 66 films qu'il avait tournés depuis 1935 mettant en vedette le personnage d'Hopalong Cassidy.

Le nom du personnage fut tiré d'une séries de romans de cowboys écrits par Clarence Mulford mais l'on ne conserva que quelques éléments des textes originaux.

Mulford avait créé un Hopalong fort différent qui marchait à l'aide d'une jambe de bois, buvait, jusqu'à ce qu'il s'écroule et crachait du jus de tabac par terre.

Modèle de l'ordre

Boyd qui devait donc jouer le rôle traditionnel du méchant réussit à convaincre le directeur du tournage de le transformer en héros.

Le Hopalong de Boyd ne buvait pas, ne fumait pas et ne courait pas les jupons. Il était le modèle même de l'ordre dans son ensemble noir et argent au moment même où les autres héros western portaient le blanc.

Les chapeaux noirs étaient d'ailleurs destinés à l'époque à identifier les personnages de bandits de grands chemins. Dans ses films, Boyd ne tirait jamais sur le méchant à moins que ce dernier n'ait eu la chance de tirer le premier.

Boyd persuada une station locale de télévision de passer l'un de ses anciens films pour la somme de $200 et ce fut le succès instantané.

Multimillionnaire

Il devint multimillionnaire tant par la grande demande créée pour ses films que par la vente de chapeaux, de pistolets et de costumes Hopalong que tous les enfants se sont arrachés pendant des années.

Après que chacun de ses 66 films ait été vu quatre fois à la télévision, la chaine NBC persuada Boyd d'effectuer un retour et il personnifia de nouveau Hopalong durant la saison de télévision 1952-53 dans 26 nouveaux épisodes.

Même s'il n'avait pas travaillé depuis cinq ans, Boyd enfourcha allègrement son magnifique cheval blanc "Topper" et s'élança au galop avant de se retirer de façon définitive après la réalisation de la série.

Dernier coup de .45

Sa dernière présence en public remonte à 1961 lorsqu'il accepta de présider à l'inauguration d'une autoroute à Palm Desert. Il repoussa les ciseaux qui lui étaient offerts pour couper le ruban traditionnel, dégaina son .45 et détruisit le ruban.



téléphoto PA

Petula, une mère heureuse

L'artiste anglaise Petula Clark exhibe avec fierté son bébé tout neuf, un fils de sept jours qui a nom Patrick. Cette photo a été prise à la résidence de la chanteuse, à Geneve, en Suisse.

Un Wilderness Award attribué à la défunte "Camera-moto"

L'émission "Caméra-Moto", retirée cette saison dernière de l'horaire de télévision de Radio-Canada, a obtenu à Toronto un prix Wilderness, qui est un des trophées les plus convoités de la télévision nord-américaine.

L'annonce officielle des prix et leur remise aux lauréats n'aura lieu que jeudi dans la capitale ontarienne, mais la nouvelle est déjà connue à Radio-Canada depuis quelques jours. Le superviseur des émissions Jeunesse en a d'ailleurs avisé le concepteur et scripteur de la série, Pierre Duceppe.

Rejoint chez lui hier soir, celui-ci a confirmé la nouvelle en précisant que le trophée mérité n'est pas le plus important des wilderness Awards; il est accordé pour le texte d'un émission en particulier, qui traitait des métiers de l'imprimerie. Le jury aurait décidé d'honorer "Caméra-Moto" pour son utilisation de techniques nouvelles, ou plus précisément de méthodes nouvelles, de communication.

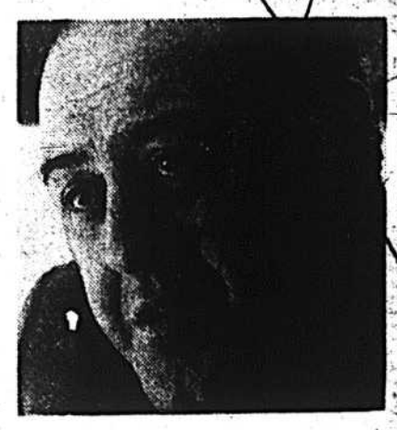
Cette émission était réalisée par Pierre-Jean Cuerrier.

Il y a une certaine ironie au fait qu'une série ainsi primée ne revienne pas à l'horaire cette année. Mais la qualité de conception ou de technique n'est pas une garantie de succès populaire, et il semble que la direction de la télé d'Etat ait jugé que "Caméra-Moto" n'intéressait pas un auditoire assez large pour justifier sa survie.

L'émission était destinée aux jeunes de 15 à 22 ans, pour lesquels la politique de Radio-Canada est maintenant de ne plus présenter de séries particulières. Elle traitait surtout de métiers et de carrières, et s'efforçait de le faire dans un style impressionniste, "non-linéaire" qui est apparemment ce qui a retenu l'attention du jury des Wilderness Awards.

Son auteur, Pierre Duceppe, a précédemment été réalisateur de "Age tendre", superviseur des émissions Jeunesse, et haut-commissaire à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports à Québec.

Raymond Lévesque, une fête du coeur



RAYMOND LEVESQUE à son "25e anniversaire", accompagné de cinq musiciens et trois choristes, samedi soir à la Salle Claude-Champagne.

par Yves LECLERC

Il y a des spectacles qui sont plus que des spectacles. Qui vous prennent par surprise et vous touchent au coeur, trop profondément pour qu'ensuite vous puissiez prétendre avoir été amusé, ou diverti. Des spectacles qui sont des événements, des fêtes.

Je pense par exemple à la première fois que j'ai entendu Vigneault il y a douze ans dans une petite boite à chansons de Québec. Au concert de Chicago à la Place des Nations il y a quatre ans. Au récital de Pauline Julien à la Salle Maisonneuve juste après les Evénements d'octobre en 1970.

Samedi soir était un autre de ces événements.

Il est possible que Raymond Lévesque ait déjà donné, par le passé, un aussi bon spectacle que celui-là... mais j'en doute. Ce dont je suis certain, c'est que jamais les circonstances n'ont aussi bien conspiré pour en faire une chose mémorable, et que jamais le public n'a réagi avec cette spontanéité, cette chaleur.

En vingt-cinq ans de carrière, Raymond Lévesque a produit énormément de chansons de monologues, de sketches. Il y a là-dedans du pire et du meilleur. Et même s'il a soigneusement choisi ce qu'il nous offrait dans une sorte d'anthologie à la Salle Claude-Champagne, il reste que la qualité des pièces demeurait inégale. Et pourtant, tout passait. Et pourtant, sur le coup de l'émotion, tout paraissait bon.

Et pourtant Raymond, qui n'est pas toujours l'artiste de scène le plus adroit dans le rond-de-jambe et l'excuse spirituelle, parvenait inévitablement à trouver le mot, la pensée, le sourire qui faisait accepter même les choses les plus faibles ou dépassées.

Il faut dire cependant que c'était là la minorité des cas, que dans une anthologie de l'oeuvre de Raymond Lévesque il ne peut qu'y avoir une forte proportion de bonnes et de très bonnes choses. Des chansons comme "Sur les trottoirs", ou "Quand les hommes vivront d'amour", ou "Bozo les culottes" qui dans leur genre sont de petits chefs-d'oeuvre de ce lyrisme un peu amer qui est la marque de commerce du meilleur Lévesque. Des monologues qui s'appellent "la Peur" ou, plus ancien, "Jos Laframboise", et un ou deux autres dont j'oublie les titres.

Mais ce n'est pas le contenu du spectacle rétrospective en première partie, oeuvres récentes en deuxième) qui explique sa qualité. Ce ne sont pas non plus les détails techniques: musiciens compétents mais pas exceptionnels, éclairages faits pour la télévision plutôt que pour la salle, etc.

Ce qui a fait l'événement, c'est le rapport entre l'artiste et son auditoire.

Imaginez d'un côté un Raymond Lévesque profondément ému (car c'est toujours à ces moments-là qu'il se surpasse), de l'autre un public réceptif, gagné à l'avance, qui était venu là pour le fêter. Tout le monde voulait tellement que ce soit bon, que ça a été extraordinaire. En quelques minutes, les dimensions de la salle, l'appareillage complexe et distrayant de la télévision (on enregistrait un "spécial" pour Radio-Canada) ont été oubliés et on s'est retrouvé dans une atmosphère de soirée de famille, entre gens qui se connaissent, et s'aiment, et partagent les mêmes envies et les mêmes plaisirs.

A l'entr'acte, quelqu'un faisait remarquer que Lévesque n'est pas un homme de spectacle. En l'écoutant par la suite je me suis rendu compte à quel point c'est juste: il est beaucoup trop sincère pour ça, pas assez joueur, pas assez tricheur. Il ne parvient pas à nous faire rire vraiment s'il ne nous émeut pas d'abord... et il ne peut nous émouvoir s'il n'est lui-même ému.

Rien, chez lui, ne se passe au niveau de la tête ou de la technique. Tout se passe au niveau du coeur. Quand le coeur n'y est pas, on n'y voit qu'une vue bien enfantine du monde, et une technique pleine de maladresse. Quand, par contre, le coeur y est, il nous fait partager sa vision, nous fait entrer dans un monde enchanté, clair comme un cristal et empreint de douce mélancolie. Un monde où tous les mots ont leur sens le plus simple et cessent d'être des étiquettes, où "sur les trottoirs les petits enfants s'amusent" et où, pour leur fiche la paix, "les grands marchent dans la rue". Un monde où toutes les horreurs du vrai existent, la haine, la guerre, l'hypocrisie, mais comme des choses absurdes, incompréhensibles, idiotes qu'il suffit du rire d'un enfant pour nous faire oublier. Un monde où tout se passe au niveau du coeur, comme chez Raymond Lévesque quand le coeur y est.

Et samedi soir, le coeur y était.


TOUS LES SOIRS
La vedette du Blues
JOHN LEE HOOKER
et son orchestre
Esquire SHOW BAR
18 ANS ET PLUS
RÉSERVATIONS 866-7878
1224 STANLEY ST.

2e SEMAINE TRIOMPHALE
"Nous... les femmes"
REVUE MUSICALE
GUILDA
ROSE OUELLETTE
RINA BERTI — MONIQUE VERMONT
PIERRE JEAN — LOUIS ARMEL
ERIC MARTIN
CHOREGRAPHIE JOHN KELLY
SPECTACLES
LUNDI À DIMANCHE - 8 heures P.M.
SAMEDI 7 heures et 11 heures P.M.
À VENIR: 6 NOV. GEORGES GUÉTARY et GILLES LATULIPPE
Théâtre des VARIÉTÉS
4530 Avenue Papineau, Montréal 177
RÉSERVATION 526-2527

LE 22 SEPT.
FRITZ the CAT
SERA AU VENDOME

DERNIERS JOURS
VOICI GINGER
18 ANS adultes
GINGER
the Love Object
EVE

LE 22 SEPT.
FRITZ the CAT
SERA AU VENDOME

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
LE COCUFIEUR COCUFIÉ
LA MORSCHETA comédie de RUZANTE
MISE EN SCÈNE JACQUES LETOURNEAU
DÉCOR ET COSTUMES RÉAL OUELLETTE
MUSIQUE GINETTE BELLAVANCE
ANGÈLE COUTU
PATRICK PEUVION
NORMAND LEVESQUE
CLAUDE MAHER
ANDRÉ RICHARD
21 - 22 - 23 sept. à 20h30
Admission $2.00 (prix spéciaux pour groupes)
LE PLATEAU
rue Calixa Lavallée près Sherbrooke
Inf: 861-7461

LE MONDE DANS VOTRE ASSIETTE
La Réserve
Chaque jeudi soir à 20 heures
$7.50
Des mets typiques de tous les coins du monde choisis par le chef international Carlo Dell'Olio. Repas complet—musique-chants ... et voilà créée l'ambiance d'un pays à La Réserve. Des vins des crus nationaux tirés de l'immense cellier de l'Hôtel Windsor ajoutent à l'euphone.
Pour retenir une table téléphonez à 866-9611
21 sept. La Corrida des fiers gourmets.
SOIRÉE ESPAGNOLE
soirée polonaise
28 sept.
Chopin entre votre couteau et votre fourchette.
WINDSOR
au Restaurant Carré Dominion

3e SEM. un couple terrible et formidable POUR TOUS
MARLÈNE JOBERT · JEAN YANNE
NOUS NE VIEILLIRONS PAS ENSEMBLE
COULEURS
FESTIVAL DE CANNES
UN CINEMA DU REGARD qui crée sa propre image et l'enregistre
prix d'interprétation masculine
CINEMA DE PARIS 861-2996
FLEUR DE LYS 288-3303

une série de trois films
Moins de 14 ans $1.00
POUR TOUS
ROMY SCHNEIDER
Après MIRAGE DE LA VIE LOVE STORY ROMEO ET JULIETTE, des films qui vous ont fait comprendre et apprécier la beauté d'une grande romance
VOICI...
IMPÉRATRICE SISSI
COULEURS
4e SEM COMPLÉMENT DE PROGRAMME FIANCAILLES A L'ITALIENNE
JEAN-TALON 725-7000
MAISONNEUVE 525-2174

7e SEM 18 ANS Adultes
Enquête sur la vie des ÉCOLIÈRES
2e film: La mort sonne toujours deux fois
CANADIEN 523-5180
PLAZA 274 6155

STUDIO B POUR TOUS
JIMI HENDRIX PLAYS BERKELEY
EN ANGLAIS — EN COULEUR
STUDIO A POUR TOUS
LA SALAMANDRE
"DES COMÉDIENS MERVEILLEUX"
un film de ALAIN TANNER
7:30 - 9:30
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 rue St-Paul (Place Jacques Cartier) 861-7861

À L'AFFICHE!
TRENTE ANS APRÈS ... LA VÉRITÉ SUR LA RÉSISTANCE SUR L'OCCUPATION ... ET LA COLLABORATION ...
Prima Films présente TOUS
Le Chagrin et La Pitié
réalisé par Marcel Ophuls
tous les soirs à 7 heures
matinées sam. dim. et mer. à 1 heure
prix d'entrée unique $2.00
verdi 5380 St-Laurent 277-3233

745
PROCHAIN DÉPART
Tous les soirs à 7h45 excepté le mardi
Le dimanche à 2h
Amenez-vous en grande! Un spectacle excitant vous attend!
Bonnets c'est plein d'allure!

La Salle Bonaventure présente BOB MELVIN & ANITA ORTEZ
artiste humoristique — chanteuse
En vedette du 11 au 23 septembre.
Danse avec Nick Martin et son orchestre.
Composez 861-3511 pour réservations.
Prochainement:
Takeuchi Keigo & Bill Lloyd Productions vous présentent "The Feminine Connection" — du 25 septembre au 18 novembre.
La Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

REPRISE EXCEPTIONNELLE DE
Les oranges sont vertes
de CLAUDE GAUVREAU
6 dernières
Billets de dernière heure pour étudiants et détenteurs de cartes de l'Age d'Or seulement — 15 min. avant le spectacle si disponible bien entendu $1.50 taxes incluses.
Théâtre du Nouveau Monde
84 ouest, rue Ste-Catherine
Tél.: 861-0563

MICHEL GÉLINAS ET le Théâtre Actuel du Québec présentent
comédie de Jacqueline Barrette avec
GUY GODIN
JACQUELINE BARRETTE
JOCELYNE GOYETTE
MICHÈLE DESLAURIERS
JEAN-GUY MOREAU
PAUL GAUTHIER
mise en scène Jean-Pierre Ménard
du 26 sept. au 8 oct. à 20h30 relâche le lundi
billets en vente aux Galeries d'Anjou 351-6810 au Centre Laval 332-4641 Chez Sauvé Frères 273-6392
Oh! Gerry Oh!
THÉÂTRE PORT ROYAL PLACE DES ARTS

L'équipage de l'avion suédois est prié de ne pas quitter l'Espagne

MADRID (AFP) — Les autorités espagnoles ont prié les quatre membres d'équipage de la SAS, arrivés vendredi à Madrid à bord du DC-9 dérouté par un commando croate, de ne pas quitter le territoire espagnol.

Le directeur général de la compagnie aérienne suédoise en Espagne, M. Terje Hofso, qui a annoncé hier matin cette nouvelle aux journalistes, a précisé qu'il ne savait pas quand l'équipage serait autorisé à quitter l'Espagne. "Je ne pense pas qu'ils partiront aujourd'hui", a-t-il déclaré.

L'équipage de l'avion suédois se compose du pilote, du co-pilote et de deux hôtesses. Le co-pilote, qui réside comme ses camarades dans un grand hôtel du centre de la ville, a précisé que les autorités espagnoles avaient interdit à l'équipage de faire toute déclaration.

Pour sa part, le colonel d'aviation et juge militaire Sanchez San Juan, chargé de l'information ouverte contre les neuf extrémistes croates, a procédé hier à leur interrogatoire.

Les neuf oustachis, parmi lesquels se trouvent deux hommes convaincus du meurtre de l'ambassadeur de Yougoslavie à Stockholm et quatre autres également libérés en échange de 77 passagers pris vendredi soir en otage, ont été transféré du quartier général de la police madrilène, où ils avaient été détenus pendant la nuit, au ministère de l'Air.

Pas encore de décison

Le colonel San Juan, a déclaré que l'interrogatoire des neuf hommes se poursuivrait aujourd'hui. La décision de les traduire en justice en Espagne ou de les extrader en Suède ne pourra intervenir avant que leurs déclarations aient été recueillies.

Le colonel San Juan a déclaré qu'il lui incombait tout d'abord de décider s'il y avait lieu de mettre en accusation les trois auteurs de l'enlèvement et leurs six comparses croates.

Les autorités espagnoles ont à débrouiller l'imbroglio international de l'affaire, elles devraient notamment décider de la suite à donner à la demande d'extradition de la Suède, non encore parvenue à Madrid, et prendre en compte les rapports de l'Espagne avec la Yougoslavie, avec laquelle Madrid vient de nouer de nouvelles relations commerciales.

Des correspondants téléphoniques anonymes, apparemment des exilés croates en Espagne, ont menacé d'effectuer des attaques à la bombe si les trois pirates de l'air et les six condamnés sont remis aux autorités suédoises.

Le public est invité à la collaboration avec l'expert en matière d'environnement

BANFF, Alberta (PC) — Le nouveau président d'un organisme d'écologie qui regroupe 85 pays a incité les spécialistes du monde entier à unir leurs efforts sous la bannière de l'amélioration de l'environnement.

M. Donald J. Kuenen, de Arnhem, Pays Bas, a de plus affirmé que le concept qui veut que le spécialiste soit un expert apte à résoudre un problème par lui seul devait être oublié.

"Ce concept doit être remplace par la conscience que nous avons tous besoin de collaborer à des groupes de spécialistes et ce, pour chaque problème important", a dit M. Kuenen, dans le cadre de la dernière séance du congrès triennal de l'Union internationale pour la sauvegarde de la nature et des ressources naturelles.

Le professeur invité du département de biologie de l'environnement à l'université de Leiden, aux Pays Bas, succède au professeur Harod J. Coolidge de Washington, D.C., qui était président de l'organisme depuis six ans.

Approche globale

S'adressant aux 400 délégués de l'organisme, le professeur Kuenen a expliqué que l'organisme s'impliquait dans des problèmes tels que la détérioration de l'environnement, la disparition de certaines espèces, les difficultés qui surgissent de certaines lois et la préservation des sites sauvages.

"Nous croyons, dit-il, que la sauvegarde de la nature est importante au plus haut point. Mais nous sommes conscients que cela s'insère dans un problème beaucoup plus vaste et très complexe.

"L'intégration de tous les aspects de l'environnement nécessitera beaucoup de réflexion, dans une perspective plus large que celle de la seule conservation. L'économie, la planification des villes et des campagnes, le contrôle de la population, la production alimentaire, des considérations sociologiques et par-dessus tout, l'éducation, constituent des aspects nécessaires à ce mode d'approche global."

Au cours de la 11ème assemblée générale, les délégués ont approuvé 23 résolutions.

Ils ont également nommé à la présidence de la Commission internationale des Parcs nationaux M. John Nicol, d'Ottawa, directeur du département des parcs nationaux et historiques du Canada.

Bombe à bord d'un avion du Venezuela

ROME (UPI) — Un coup de téléphone ayant signalé la présence d'une bombe à bord du DC-8 de la compagnie vénézuélienne Viasa, peu après son décollage de Beyrouth, l'appareil a atterri à Nicosie, où passagers et équipage l'ont évacué par les issues de secours.

La fouille de l'avion a fait découvrir un engin dissimulé dans les toilettes. La plupart des passagers étaient des Arabes émigrant comme travailleurs au Venezuela. A l'aller, l'avion, qui venait de Caracas, avait fait escale samedi soir à Madrid et Rome.

L'engin, qui a été désamorcé à temps, devait exploser vers 12h25 locales, c'est-à-dire au moment de l'arrivée de l'appareil près de Rome.



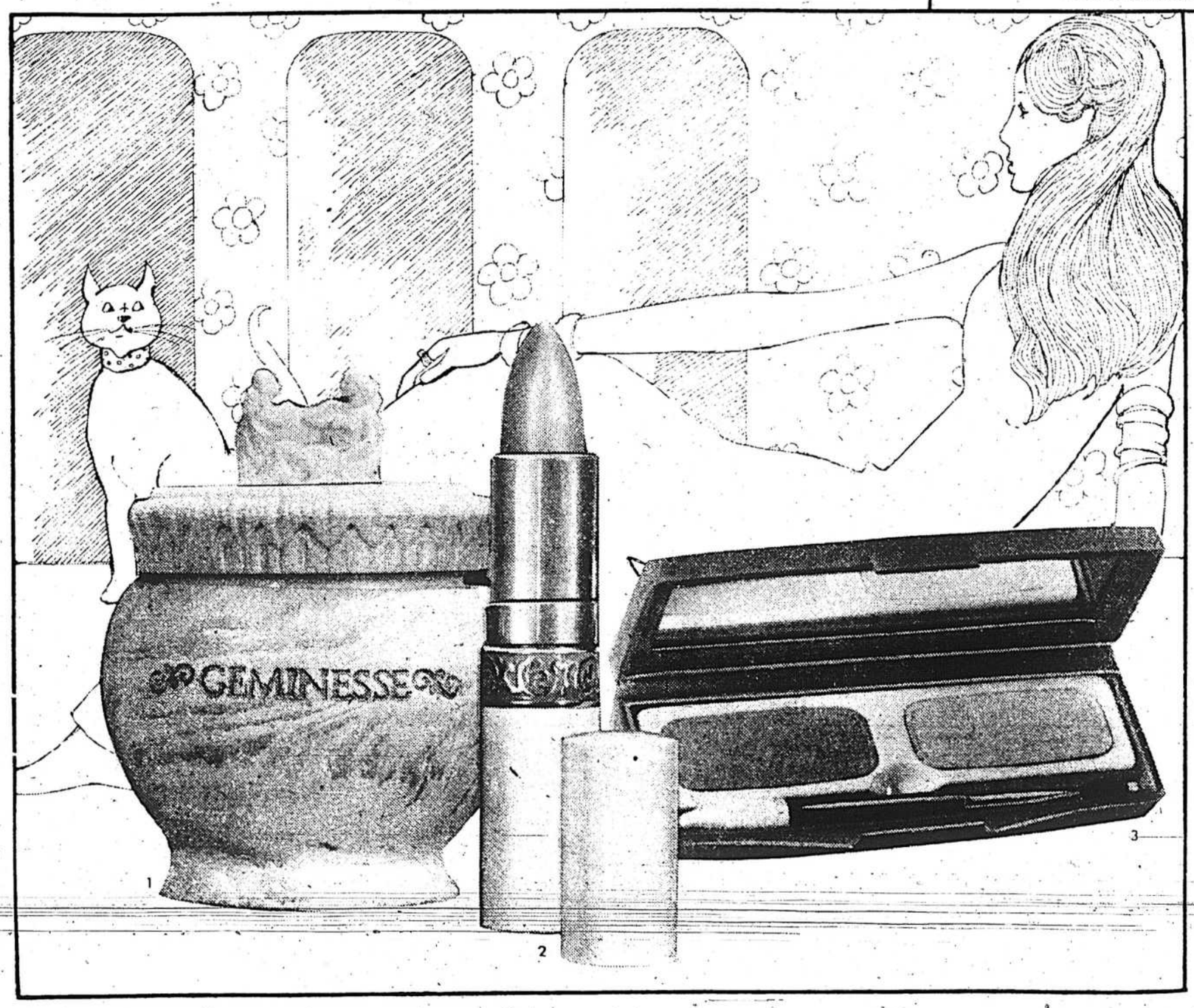
Pour 5 jours seulement!
Du mardi 19 au samedi 23 septembre
une superbe photo-couleur
8" x 10" de votre enfant 1.49

Captez son petit air mutin pour toujours grâce à une photo-couleur naturelle que donne un film Eastman Kodak Professional Ektacolor.

- A choisir de la photo initiale; pas d'épreuves
- Impressions supplémentaires à prix raisonnables
- Limite d'âge 5 semaines à 12 ans
- Photo de groupe: .99 en sus par enfant
- Limite d'une séance par enfant; deux par famille.

Heures: mardi et mercredi 9 h. 30 à 17 h. 30 jeudi et vendredi 9 h. 30 à 20 h. 30 samedi 9 h. à 16 h. 30.

Eaton centre-ville (quatrième étage). Anjou et Pointe-Claire (niveau de la Promenade). Rayon 712.



"Geminesse" de Max Factor pour votre nouveau charme

1. **Fond de teint enrichi hydratant "Enriched Moisturizing Make-Up".** En "Fragile Beige", "Golden Honey", "Natural Blush", "Peach Bronze", "Soft Peach", "Warm Honey", "Frosted Warm Honey", "Frosted Natural Blush" ou "Frosted Golden Honey".
1 1/4 oz **12.50**

2. **Rouge a levres enrichi hydratant "Enriched Moisturizing Lipstick".** "Apricot Nectar", "Cherry Berry Frost", "Copper Rosa Frost", "Ginger Peach", "Pink Berry Frost", "Pink Honey Frost", "Ripe Melon", "Spiced Pink", "Strawberry Cream", "Sweet Peach Frost", "Tiger Lily Frost" ou "Wild Rose".
.19 oz **3.75**

3. **Fards-paupieres "Brush-on Shadow Duet".** Deux nuances: "Mimosa Mauve" et "Lavender Frost", "Woodflower" et "Marigold Frost", "Blue Orchid" et "Bluebell Frost", "Wintercress Green" et "Morning Glory Maize", "Bellflower Blue" et "Baby's Breath Blue"; "Sunflower Mushroom" et "Primrose Peach"; "Plumrose Burgundy" et "Larkspur Lilac"; "Wild Pink Blue" et "Rose Mellow Frost".
.22 oz **7.50**

Venez demander conseil au maquilleur **Michel Chazard,** chez Eaton centre-ville du mardi 19 au samedi 23 septembre. Les représentantes Jeannine Levesque et Lucienne Lantin seront au comptoir Max Factor du mardi 19 au samedi 30 septembre.

EATON centre-ville (rez-de-chaussee) seulement. Rayon 216

Spécial "Algemarin"!

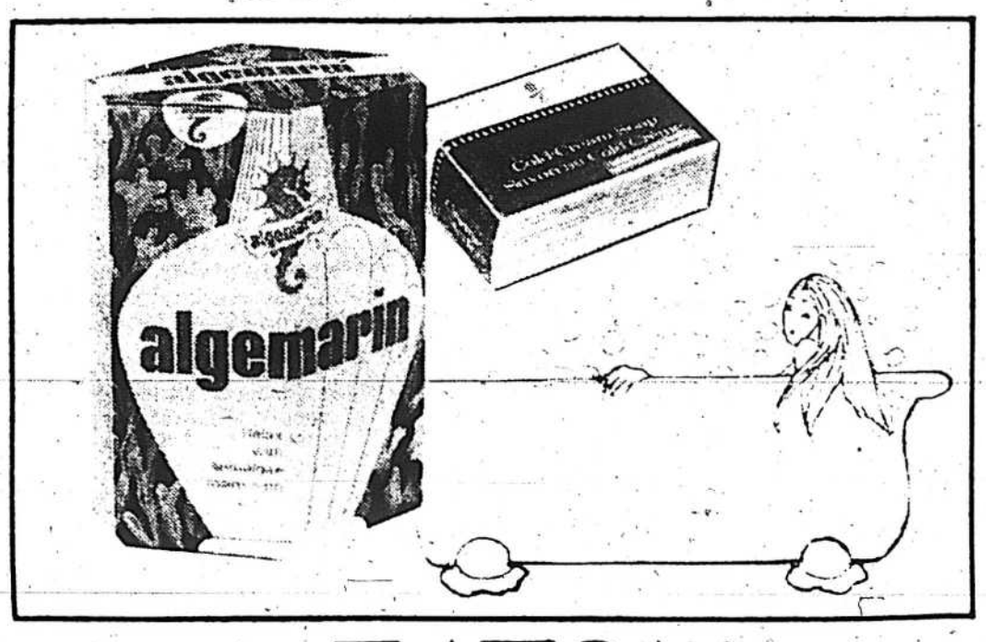
1. **Bain mousse aux algues marines.** Pour bain relaxant et rafraichissant. Tonifie la peau sans l'assecher. Désodorise pour la journee. 8.82 oz fl. pour 21 bains

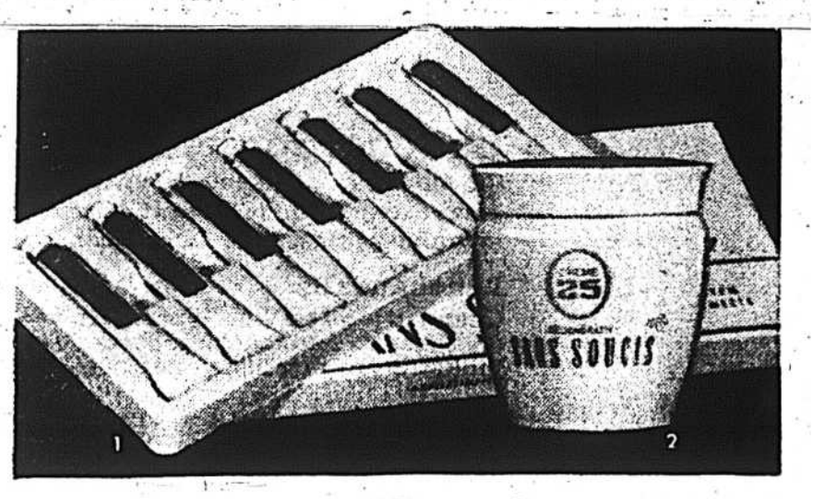
2. **Savon "Algemarin" au cold-cream** Contient de la lanoline. Ce savon est excellent pour le soin d'une peau sensible et delicate. 3.5 oz

Offre Speciale du manufacturier
Maintenant les deux 5.50

EATON centre-ville (rez-de-chaussee), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 216

Rendez-vous ou téléphonez.
842-9211





La beauté "Sans Soucis"

Les produits "Sans Soucis" peuvent aider votre peau a retrouver son eclat.

1. **Assortiment de masques pour cure traitement** de Leaute de 7 jours **13.50**
2. **Creme 25 Regenerativ** Aide a assouplir et reconditionner la peau et a rendre plus belle. 1 oz **9.50**

EATON centre-ville (rez-de-chaussee) seulement. Rayon 216

EATON

HEURES D'AFFAIRES EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 A 18 H — JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 A 21 H — SAMEDI DE 9 H A 17 H — LE STANDARD OUVRE A 8 H 30. 842-9211

la presse

Sports

CAHIER B

MONTREAL, LUNDI, 18 SEPTEMBRE 1972 — 88e ANNÉE — No 190

PETITES ANNONCES
874-7111
du lundi au vendredi
de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
le samedi, de 9 h. à midi



Perreault déjoue Curt Larsson sous l'oeil de Cournoyer

téléphoto AP

SÉRIE CANADA•URSS avec Michel Blanchard envoyé spécial de LA PRESSE



J'ai honte d'être Canadien

STOCKHOLM — Vous êtes Canadien ?

—Non !

De fait, je ne savais pas trop bien.

Comment ne pas être gêné de dire que vous êtes Canadien lorsque votre équipe s'est comportée de façon aussi dégoûtante, aussi honteuse et qu'elle a fait preuve de si peu de savoir-vivre, de si peu de civisme et de bien piètre intelligence.

Ce match nul de 4-4, hier, arraché à la toute fin par le Canada, au fond importe peu.

Que des joueurs qui représentent un pays n'aient pas plus à coeur de bien faire en ne se préparant pas adéquatement à une série de matches, et bien vous vous dites qu'il s'agit simplement d'athlètes déloyaux.

Mais que ces mêmes athlètes, en plus, ternissent la réputation de tout un pays en présentant une performance aussi dégoûtante qu'hier soir, à Stockholm, devant plus de 7.000 spectateurs et quelques millions de téléspectateurs, je ne marche plus.

Ce n'est plus la réputation de ces hockeyeurs qui est en jeu, mais la mienne.

. . . Et les Canadiens auraient rougi de honte, hier, en voyant quelques-uns de leurs porte-couleurs attaquer aussi sauvagement leurs adversaires.

Si le public de Montréal et de Vancouver n'a pas hésité à huer certains gestes disgracieux des leurs, lors du premier et quatrième match du Canada contre la Russie, je me demande bien quelle aurait été sa réaction en voyant un tel carnage.

Bill Goldsworthy, à l'issue du match à Vancouver, prisant mal l'attitude de la foule, a déclaré qu'il avait honte d'être Canadien.

Et bien moi je vous dis qu'hier j'ai eu honte d'être représenté par une telle équipe et par de tels hommes.

Je me demande combien de temps il nous faudra pour réparer le mal qu'ont fait aux Suédois et à la Suède ces quelques têtes écervelées.

Des preuves : en voilà

"Si les Canadiens veulent jouer au hockey de la sorte, ils feraient mieux de demeurer chez eux la prochaine fois," déclarait Ulf Jansson, instructeur de l'équipe nationale de la Suède.

"Les joueurs canadiens se conduisent en idiots et en enfants gâtés," selon Kenneth Karlsson, le policier qui a été poussé par Wayne Cashman, parce qu'il s'était interposé entre lui et l'instructeur de l'équipe suédoise.

"C'est une disgrâce. Vous devriez avoir honte d'être Canadiens," lançaient quelques spectateurs qui avaient remarqué notre accent. C'était d'ailleurs l'opinion générale.

La goutte qui a fait déborder le vase: l'attaque sournoise de Vic Hadfield, au troisième vingt, à l'endroit de Lars-Erik Sjoberg, le plus petit joueur de la Suède (5'7") et sûrement le plus spectaculaire.

Hadfield, constamment tenu en échec, a délibérément porté son bâton au visage de Sjobert. Ce dernier s'est effondré, la figure ensanglantée. Résultat: fracture du nez.

Mais le geste de Hadfield n'a pas été la seule bourde de nos Canadiens.

Au premier vingt, il y a eu les deux attaques sournoises de Bill Goldsworthy. Puni d'abord pour assaut, Goldsworthy s'en est pris à un deuxième joueur après que le jeu eut été arrêté. Il l'a dardé au visage. Rien de moins.

Ce fut par la suite Esposito et encore Cashman. Le jeu était arrêté depuis au moins trois secondes lorsque Cashman a chargé Ulf Sterner. Sterner s'est raidi, s'est protégé avec son bâton et c'est Cashman qui a écopé du choc. D'où sa sortie en trombe du banc des joueurs, à la fin de la première période, lorsqu'une mêlée s'est produite à l'entrée des buts de la Suède.

Jansson l'a traité de pauvre d'esprit. Cashman a tenté de lui servir une droite. C'est alors que le policier Karlsson est intervenu. Il lui a fallu brandir sa matraque pour arrêter l'idiote sortie du bouillant ailier droit des Bruins de Boston.

Cahsman ne devait pas revenir au jeu par la suite. Harry Sinden a déclaré qu'il s'était infligé une coupure à la langue.

Comment expliquer une telle attitude . . .

Cette attitude de la part de nos joueurs s'explique assez facilement. Pas suffisamment entraînés et incapables d'avoir le meilleur sur ces joueurs de deuxième ordre, les hockeyeurs professionnels canadiens se sentent constamment frustrés.

On riposte au moindre coup, à la moindre mise en échec. Certains joueurs, parce qu'ils savent que les hockeyeurs européens ne laissent jamais tomber les gants, font les jars et se permettent de jouer les vierges offensées.

C'est d'un ridicule consommé.

Ashe gagne le tournoi Rothman et Emerson, le coeur des Montréalais!

par Guy ROBILLARD

L'Américain Arthur Ashe a peut-être gagné le championnat de tennis Rothman, dont la finale avait lieu hier à l'aréna Maurice-Ricard, mais son adversaire, l'Australien Roy Emerson, a gagné, lui, le coeur des amateurs et des scribes montréalais.

La remontée qu'il a effectuée alors qu'il tirait de l'arrière par 5-0 au cours du dernier set lui a attiré les plus grands applaudissements de la foule, même s'il a été le perdant, à 6-4, 3-6, 6-2, 7-5.

Plus âgé que son rival (35 ans contre 28), Emerson a définitivement été celui des deux qui a été le plus incommodé par la chaleur suffocante qui régnait à l'intérieur de l'aréna Maurice-Richard hier après-midi.

Aussi, lorsque Ashe a pris une avance de 5-0 alors qu'il avait déjà gagné deux sets, il n'est probablement pas une personne dans l'amphithéâtre qui ne croyait pas que c'en était fait de l'Australien, jusque-là dominé par la maîtrise et l'assurance du Noir américain.

Mais Emerson a presque réussi l'impossible sous les yeux incrédules de la foule de 3,817 spectateurs qui emplissaient presque les gradins.

Et cette foule, qui avait déjà vu Emerson résister farouchement à un John Newcombe théoriquement supérieur, n'a pu cacher son admiration et l'a longuement applaudi lorsqu'il a marqué le point qui égalisait le match, puis lorsqu'il est venu chercher son prix.

Non pas que cette foule se soit retournée contre Ashe. Il s'agissait seulement d'un sentiment naturel d'encouragement envers un joueur qui réalisait une poussée extraordinaire.

Mais Ashe était trop fort.

Incroyablement régulier jusqu'à ce qu'il se mette à manquer quelques services qui ont permis la remontée de son adversaire, Ashe a montré aux spectateurs un style d'une efficacité presque totale, sinon spectaculaire. Et cette impression qu'il donne constamment de toujours dominer la situation!

Après sa victoire, Ashe, qui ne semblait pas tellement intéressé à parler aux journalistes, a tout de même fait savoir que la chaleur ne l'avait pas tellement dérangé.

Il a également rendu hommage au brio de son adversaire.

En empochant la jolie somme de $10,000, Ashe portait ses gains à $22,000 en deux semaines, puisque dimanche dernier, il avait gagné $12,000 en étant éliminé par Ilie Nastase lors de la finale de l'omnium des Etats-Unis, à Forest Hills.

Emerson, lui, a pour sa part mérité $5,000 pour son effort.

En double:

Okker et Riessen

A côté de ces sommes, les $1,300 que se sont partagés Tom Okker et Marty Riessen en triomphant de Ken Rosewall et Rob Maud dans la finale des doubles apparait bien minime.

Mais les joueurs de double auront l'occasion de se réjouir puisque l'an prochain une bourse de $40,000 sera offerte aux gagnants du premier championnat national de doubles qui sera disputé à l'aréna Maurice-Richard du 3 au 6 mai.

Dans la défaite de son équipe hier, Rob Maud, le moins connu des joueurs en lice, a peut-être été le meilleur sur le court, avec Tom Okker.

Okker et Riessen ont triomphé 6-1, 4-6, 7-6.

Pollock généreux

de notre envoyé spécial

KENTVILLE — Sam Pollock a fait les premiers pas:

Il a ouvert, semble-t-il, la porte à ceux qui voudraient renégocier leur contrat.

Jacques Laperrière a rencontré le directeur-gérant du Canadien, hier soir à Kentville, et il signera aujourd'hui un nouveau contrat de deux ans.

Au cours des prochains jours, la plupart des joueurs qui évoluaient avec le Canadien, l'an dernier, seront invités à reviser leur position.

D'autre part, des joueurs tels que Guy Lafleur, Rejean Houle et Marc Tardif ne seraient pas intéressés à signer un nouveau contrat avant la fin de la prochaine saison.

Une deuxième place pour Duhamel en Angleterre

Spécial à LA PRESSE

LONDRES — Le motocycliste montréalais Yvon Duhamel a prouvé une fois de plus, au cours du week-end, qu'il était l'un des meilleurs coureurs au monde.

Sur Kawasaki, le coureur de 32 ans a en effet terminé au deuxième rang du Motorcycle News Superbike Championship, qui réunissait les meilleurs coureurs au monde, à la piste de Mallory Park, à quelque 100 milles de Londres.

Duhamel a même établi un nouveau record de piste en franchissant un tour à une moyenne de 93.10 milles à l'heure. Le record précédent était de 91.5 milles à l'heure et avait été établi en 1971.

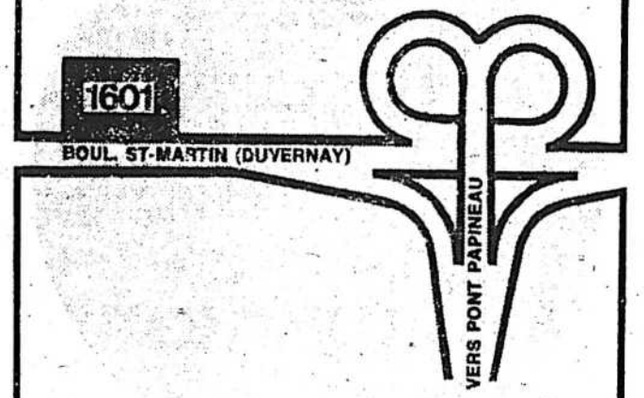
C'est l'Américain Paul Smart, également sur Kawasaki, qui a remporté cette épreuve.

Dans la course suivante, Duhamel a terminé au huitième rang. C'est le Finlandais Jarno Saarinen qui l'a emporté, sur Yamaha. Paul Smart a terminé au deuxième rang, et John Cooper, d'Angleterre, au troisième, sur BSA.

Duhamel occupait le quatrième rang jusqu'à ce qu'il soit victime d'une chute, au 10e des 30 tours. Il a cependant réussi à remonter le peloton par la suite pour finalement terminer huitième.

Les Anglais ont à ce point été impressionnés par la performance de Duhamel qu'ils lui ont demandé de prendre part à une autre course, à Londres, dans deux semaines.

NOUS VOILA !



Mardi
BOURASSA PONTIAC BUICK
présente
les modèles '73
et se présente
en même temps . . .
Vous apprécierez
notre espace,
notre équipement moderne
et notre façon
de vous servir.
Mardi,
faites vraiment
connaissance
avec les modèles '73
chez
BOURASSA PONTIAC BUICK.

BOURASSA
PONTIAC
BUICK...
une surprise

1601
BOULEVARD ST-MARTIN,
DUVERNAY
LAVAL

la presse

Economie

La Chambre de commerce du Canada, en congrès

Ottawa usurpe des fonctions qui reviennent à d'autres

— M. Neil V. German

par Réal BERCIER

envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA — Le président sortant de la Chambre de commerce du Canada, M. Neil V. German, de Calgary, a exhorté hier les hommes d'affaires canadiens de cesser de subir et d'agir.

Prenant la parole à l'ouverture du 43e congrès annuel de l'organisme, devant un auditoire composé de quelque 600 hommes d'affaires, M. German s'est dit fermement convaincu qu'il est du devoir de l'entreprise d'entamer le plus tôt possible des discussions publiques dans le but d'expliquer clairement son rôle dans l'économie du pays.

C'est le seul moyen, a-t-il soutenu de mettre la population intelligemment au courant de la place que tiennent les affaires et du rôle de la libre entreprise au sein de notre société.

Le conférencier s'est dit d'avis que les hommes d'affaires perdent un temps infini à donner des conférences à différents organismes et associations d'affaires.

"Nous devons nous efforcer d'étendre ces initiatives pour atteindre d'autres groupes. Les discussions que nous avons avec ceux qui sont convertis ne sont, ni plus ni moins, que des discussions avec nous-mêmes."

Pour lui, il est donc impérieux que les hommes d'affaires canadiens élargissent leur champ d'action et communiquent davantage avec les groupes qui devraient être renseignés.

L'ingérence gouvernementale

M. Germain, qui a été chaudement applaudi après son exposé, a traité, par ailleurs, de "la trop grande ingérence du gouvernement dans des secteurs qui relèvent de l'entreprise privée".

Il a notamment attaqué avec vigueur le projet de loi sur la mainmise étrangère qui fixe à 25% le pourcentage des intérêts que des entreprises étrangères peuvent acquérir dans une compagnie canadienne.

"Le gouvernement, dans sa soif dévorante de pouvoir et de contrôle, usurpe les fonctions qui reviennent de droit à d'autres secteurs de notre société. Au lieu de ne s'inquéter que de politiques générales visant le bien-être du pays, Ottawa s'efforce d'étendre son contrôle sur la vie quotidienne des citoyens et l'exploitation des entreprises."

Parlant de l'agence de tamisage que le gouvernement veut créer pour étudier toute acquisition, M. German s'en est pris au fait que le projet de loi n'autorise aucune possibilité d'appel et considère son application "très libérale".

"La tendance actuelle est malheureusement de baser la législation sur des principes "ad hoc" et de vagues objectifs nationaux comportant un haut degré de discrétion ministérielle."

A cause de la présomption qui insiste sur le fait que le gouvernement est le plus informé sur ce qui touche le bien-être du pays, M. German suggère qu'une décision prise par un ministre fasse l'objet d'un appel devant les tribunaux. "Nos tribunaux sont après tout notre dernier refuge, celui que l'on considère d'ailleurs le meilleur pour combattre la prise arbitraire du pouvoir par le gouvernement et qui devrait être mis à la disposition de ceux qui tiennent à contester la validité de décisions prises par le gouvernement."

Le défi à relever

D'autre part, M. German a insisté sur le fait que le défi le plus important à relever au Canada pour l'entreprise, le gouvernement et les travailleurs, demeure l'inflation.

Il a invité les trois groupes à coopérer afin de la juguler en ébauchant ce qu'il a appelé "une méthode d'attaque valable de l'inflation".

A son avis, le gouvernement devrait restreindre ses dépenses dans les domaines non productifs de l'économie.

De son côté, l'entreprise ne devrait s'évertuer d'obtenir des augmentations de prix qu'en rapport direct avec des augmentations absolues dans les coûts de production.

Pour sa part, les travailleurs devraient modérer leurs exigences salariales et leurs augmentations devraient égaler une productivité accrue, "car ce n'est que de cette façon que de véritables économies peuvent être réalisées".

Veto américain à la réélection de Schweitzer



M. Pierre-Paul Schweitzer

WASHINGTON — Le département américain du Trésor a refusé de confirmer en fin de semaine l'opposition que les Etats-Unis auraient exprimée à la réélection du chef du Fonds monétaire international, M. Pierre-Paul Schweitzer.

Le directeur général du FMI a annoncé en fin de semaine qu'il quitterait son poste au lendemain de l'assemblée générale annuelle du Fonds, en fin du mois.

Si l'on en croit le "Washington Post", les Etats-Unis auraient décidé d'opposer leur veto à la réélection comme directeur général du FMI le Français Pierre-Paul Schweitzer, qui occupe cette fonction depuis 1963.

D'après le quotidien, c'est le secrétaire américain au Trésor, M. George P. Schultz, qui a informé M. Schweitzer que les Etats-Unis ne soutiendraient pas sa réélection au cours de la prochaine assemblée générale qui dot commencer le 25 septembre.

Au moment où le FMI doit soumettre à ses 125 membres l'esquisse d'un projet de réforme monétaire internationale, les Etats-Unis n'apprécieraient guère que l'un des principaux critiques de la surtaxe de 10 pour cent défende la thèse d'une évolution plus flexible des taux de change.

Toronto ne menace pas Montréal au chapitre des télécommunications

—M. Jean-Claude Delorme

Le président de la Société canadienne des télécommunications transmarines, M. Jean-Claude Delorme, a infirmé hier une nouvelle voulant que Toronto supplante Montréal comme capitale des communications trans-océaniques au pays, avec la mise en service du câble Cantat 2.

"Non seulement Montréal demeurera le pôle des télécommunications au Canada, comme centre de réception universelle par hautes fréquences, câbles ou satellites, mais nous songeons également à agrandir les disponibilités de notre siège social en transférant notre personnel ou nos équipements dans un deuxième immeuble."

Quant au câble Cantat 2, dont le projet d'ensemble nécessitera des déboursés de $75 millions à $80 millions, M. Delorme a précisé que Toronto bénéficiera simplement d'un centre de commutation pour desservir les codes régionaux 416 et 519, qui comprennent les régions de Windsor et Hamilton.

93% des télécommunications passent par Montréal

Québec-Presse affirmait hier que la mise en service du câble, prévue pour le 1er avril 1974, permettra à Toronto de supplanter Montréal puisque le nouveau système disposera de 1840 circuits contre 80 pour Cantat 1.

Cantat 1, qui lie Beaver Harbour, en Nouvelle-Ecosse, à Cornwall, en Angleterre, a été installé en 1964. Cantat 2, dont les services postaux britanniques seront copropriétaires, liera le Canada à l'Angleterre par la municipalité anglaise de Nidemouth.

"Montréal contrôle 93 pour cent des télécommunications sous toutes formes au Canada, tandis que les communications originant d'Asie ou d'Extrême-Orient empruntent la voie de Vancouver (environ 7 pour cent). Le nouveau centre de commutation de Toronto ne sera donc qu'un centre-satellite, répondant tout au plus aux besoins de diversification de notre entreprise."

D'ailleurs, une nouvelle station doit être inaugurée le 26 septembre prochain, au Lac Cowichan, au nord de Victoria, en Colombie-Britannique, pour recevoir les communications d'Intelstat. Cette station sera la troisième qu'installe le Canada pour profiter du service Intelstat. Les deux autres ont été construites à Millvillage, un peu au sud de Beaver Harbour, en Nouvelle-Ecosse.

Le câble en usinage

M. Delorme a signalé que le câble Cantat 2 était présentement en usinage chez Standard Cable Ltd., en Angleterre.

Aucune entreprise canadienne, estime M. Delorme, ne peut actuellement fabriquer de tels câbles. Par ailleurs, la station canadienne de réception, Beaver Harbour, est actuellement en construction et tout devrait être prêt pour le 1er avril 1974.

Enfin, M. Delorme a indiqué à LA PRESSE que le Canada a entrepris récemment des négociations avec d'autres pays européens pour leur vendre des circuits de télécommunications.

"Dès 1976 d'ailleurs, nous serons liés directement avec la France par l'entremise du câble américain TAT 6." C'est par la Grande-Bretagne que les Canadiens peuvent communiquer aujourd'hui avec l'Europe occidentale.

Les négociations sur le port pétrolier de Lorneville se poursuivent à huis clos

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — La construction de la plus vaste usine d'énergie thermique à l'est de l'Ontario a commencé à Saint-Jean, mais des négociations touchant l'aménagement d'un port en eau profonde se poursuivent à huis clos.

L'usine thermique de 600.000 kilowatts, dont une grande part de l'électricité intéresse déjà les marchés américains, devait initialement être construite en même temps que se poursuivait non loin de là la construction d'un port en eau profonde, pour les pétroliers.

Mais en ce qui concerne ce dernier projet, la Continental Oil Co. de Houston, Texas, partenaire du gouvernement provincial, a retiré sa participation plus tôt au cours de l'année, contestant ainsi les règlements de contrôle de la pollution du gouvernement fédéral. On s'attend donc à ce que la province invite d'autres sociétés pétrolières à remplacer la Continental.

La pollution

De leur côté, les protecteurs de l'environnement dans cette province continuent de dénoncer les dangers que comporteront les deux projets, une fois réalisés.

Ils allèguent à cet effet les nappes de pétrole que pourront laisser les gigantesques pétroliers qui navigueront dans la Baie de Fundy, souvent soumise au brouillard, les 23,000 tonnes de sulfure d'oxyde qui seront répandues dans l'air par les usines et le fait que l'eau qui sera utilisée et puisée dans la Baie y retournera . . . plus chaude de 28 degrés.

Mais la Commission nationale de l'énergie estime que les conséquences de la pollution "seront minimes en comparaison avec les bénéfices directs du projet", qui prévoit la vente d'électricité à l'Etat du Maine.

MONTMORENCY FORD



Gilles Montbleau



Gilles Fortin

Yvon Morency, président de Montmorency Ford de Laprairie a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes:

M. Gilles Montbleau au poste de Directeur du Service. M. Montbleau est gradué de l'École de l'Automobile de Montréal. Technicien gradué de Ford Motor Co., il possède une expérience pratique de plusieurs années à titre de technicien spécialisé.

M. Gilles Fortin au poste de Directeur des Ventes. M. Fortin possède 11 ans d'expérience dans le commerce de l'automobile dont plusieurs années au poste de gérant des Ventes.

Ces deux nominations font suite à l'expansion rapide de Montmorency Ford de Laprairie.

Uranium enrichi

Projet nippo-américain de $2.5 milliards

TOKYO (UPI) — Un consortium de neuf sociétés japonaises de service public a entrepris des négociations avec Reynolds Metals Co., des Etats-Unis, pour la construction d'une usine d'uranium enrichi de $2.5 milliards.

Un porte-parole du consortium a révélé hier que Reynolds avait l'intention de construire cette centrale près des mines de charbon qu'elle détient dans l'Etat du Wyoming. Le charbon serait utilisé comme combustible pour l'usine d'électricité qui alimentera le complexe.

L'informateur a ajouté que les vice-présidents de Reynolds, MM. Irving Roberts et Eugelen F. Sikorovsky, se sont rendus au Japon pour soumettre leur projet aux sociétés nippones.

Le projet prévoit la conclusion d'un accord entre le Japon et les Etats-Unis pour entreprendre un programme de développement conjoint. Le Japon transfère graduellement ses sources traditionnelles d'électricité au nucléaire et serait en mesure de garantir un programme d'achats à long terme d'uranium enrichi.

SDBJ



Richard Champagne, ing.

La Société de développement de la Baie James annonce la nomination de M. Richard Champagne au poste d'administrateur de la municipalité de la Baie James. Diplômé du Royal Military College of Canada, M. Champagne a successivement occupé des postes de direction en génie, construction, administration et planification de différentes bases militaires au Canada. Il était auparavant directeur des projets (SATRA) au service d'aménagement du territoire de la région du nouvel aéroport international de Montréal à Sainte-Scholastique. Les nouvelles responsabilités de M. Champagne, en plus de l'administration de la municipalité selon la loi des cités et villes, comprennent la planification des infrastructures et la préparation du plan d'aménagement [illegible] à Baie James.

NOMINATION VICE-PRÉSIDENT DE CGE



VICTOR L. CLARKE

A la suite d'une réunion du conseil d'administration de la Canadian General Electric, on annonçait que M. Victor L. Clarke a été élu vice-président. M. Clarke, qui est né à Saint-Jean de Terreneuve, a acquis une vaste expérience du génie, de la fabrication et de la commercialisation au sein de la compagnie, dans les divers postes qu'il a occupés au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Il est diplômé de l'université Dalhousie et a reçu son baccalauréat en génie du Nova Scotia Technical College en 1947. A son poste actuel de Directeur general des ventes d'appareillage et du service il est responsable de la vente et du service des appareils électriques lourds de la compagnie et des systèmes tant sur le marché local que à l'exportation.

VENTE À RABAIS DE VOITURES GM MODÈLES DE L'ANNÉE 1972
COMMENÇANT LE 21 SEPTEMBRE
VENTES AU COMPTANT SEULEMENT — IMMATRICULATIONS DISPONIBLES

CHEVELLE SEDAN 4 PORTIÈRES — 300 deluxe, moteur standard V-8 Servo-direction, Servo-freins, Radio AM. — $2800

IMPALA HARD TOP 2 PORTIÈRES 4 PORTIÈRES — Moteur standard V-8 Transmission automatique Servo-direction Servo-freins à disques. Radio AM. — $3250

CUTLASS S 2 PORTIÈRES HARDTOP — Moteur standard Transmission automatique. Servo direction. Servo freins. Radio AM — $3250

TILDEN

APPELEZ 878-2771

si votre mission est d'organiser...

☑ une foire commerciale ou un salon public
☑ un meeting de ventes ou un congrès
☑ une présentation aux dépositaires
☑ un ralliement syndical
☑ une grande manifestation religieuse
☑ ou des réunions de tous genres
☑ et qu'il vous faut les facilités les plus modernes dans l'une des villes les plus dynamiques du continent...



Pensez Montréal

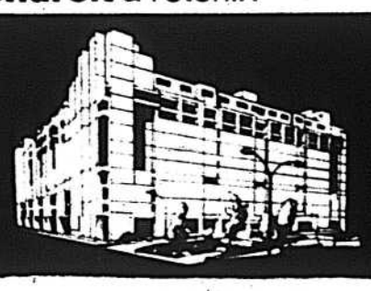
Une ville cosmopolite où le charme continental voisine le moderne. Montréal est célèbre pour sa mode, son ambiance française, sa vie nocturne excitante. Une expérience enrichissante pour les touristes. Un rendez-vous international pour les hommes d'affaires. Une ville qui offre beauté, plaisirs et idées nouvelles.

Pensez Place Bonaventure

Tout un monde dans un même édifice. Voyez le Hall d'Exposition conçu pour les plus grandes foires commerciales et assez souple pour satisfaire aux besoins de groupes moins nombreux. Avec tous les services nécessaires à des présentations harmonieuses et efficaces.

Place Bonaventure c'est aussi un centre commercial incomparable, un ensemble de restaurants de choix, un hôtel belvédère unique au monde; le plus grand carrefour commercial au cœur de Montréal.

Un **endroit** à retenir.



Pour de plus amples informations, écrivez à

Marcel Dame
Hall d'Exhibition
Place Bonaventure
Montréal 114
Québec Canada (514) 395-2222

Le jersey à l'honneur, cet automne



photo Keystone

Jupe de chiffon et corsage de jersey : cette élégante tenue du soir fait partie de la collection d'automne de John Anthony, et remet à l'honneur le jersey.

par Margaret NESS

NEW YORK (PC) — Grand favori cet automne, le jersey que les femmes porteront agréablement aussi bien le jour que le soir.

Durant la journée, on le trouve sous forme de robe descendant à la hauteur des genoux, couleur bordeaux, avec une ceinture intégrée à l'ensemble, une création de John Anthony qui vient d'obtenir pour son style classique le Prix de la Made Coty

Anthony présente également un certain nombre de tricots et chandails de jersey, destinés à être portés avec ses robes.

Pour le soir, Malcolm Starr utilise également le jersey. Une de ses créations (topaze), montre un décolleté plongeant avec de larges manches tombantes.

De son côté, Nat Kaplan a, toujours pour le soir, marié le jersey avec des sequins métalliques, en deux longueurs, à terre et jusqu'aux genoux.

Il s'agit bien sûr d'un jersey qui diffère sensiblement de l'habituel, qui n'est qu'un fin tricot de laine fait à la machine, pliable et élastique et susceptible d'être tricoté de plusieurs façons.

Avec l'avènement des fibres synthétiques, le jersey est maintenant tissé avec ces nouveaux matériaux.

Un nom d'île

Il tire son nom de l'île anglo-normande de Jersey, où les pêcheurs portent des casquettes et des chandails tricotés. Il y a quelque 90 ans, le jersey a fait son apparition dans la "société" quand l'actrice Lillie Langtry s'exhiba aux courses de Longchamps, à Paris, en portant une robe en jersey. Née à Jersey, Lillie avait aussi un grand couturier, le plus grand de l'époque, Worth, de Paris, qui a créé la robe dont la description ressemble beaucoup à celles d'aujourd'hui:

"Un chemisier bleu nuit relié à la jupe par une ceinture rouge."

Lillie et sa robe, l'une dans l'autre, firent sensation ce jour-là.

C'était normal: elle était alors la coqueluche du Tout-Paris, on se disputait l'honneur d'être son chevalier, elle possédait un yacht plus grand que celui du roi d'Angleterre, une écurie de course et une impressionnante collection de bijoux.

Tout ce que Lillie arborait avait immédiatement un énorme succès, et c'est ainsi que le jersey reçut ses lettres de noblesse dans la Haute Couture parisienne avant d'envahir le monde.

Toujours plaisant

Des saisons ont vu l'abandon temporaire du jersey, mais il semble qu'il revient en force, grand favori tous les dix ans. En 1946 par exemple, la recherche de nouveaux drapés le remit à la mode. Puis la veste de jersey est revenue en force en 1957, dans les tenues de cocktails surtout. Cet automne-là, on en fit aussi des manteaux et des tailleurs. Gros succès encore en 1963 et maintenant, en 1972, le jersey retrouve la popularité que lui conféra jadis Lillie Langtry.

A propos, si vous coupez vous-même vos robes, soyez prudentes, le jersey est très élastique. Utilisez donc beaucoup d'épingles, une tous les pouces à peu près, en suivant le patron, afin que la coupe soit précise.

Glissez une mince feuille de papier-pelure sur le jersey avant de coudre à la machine, pour éviter toute déformation. Le papier peut ensuite s'enlever très facilement.

Les couleurs du jersey, cet automne, varient d'un brun chocolat, très inattendu, de Nat Kaplan au vert pâle de Malcolm Starr, avec, bien entendu, toute la gamme des couleurs pâles et intermédiaires.

Ajustement mastectomique: un service spécialisé offert au rayon des dessous-mode chez Eaton

Notre personnel experimente peut vous aider à choisir le soutien et/ou la prothèse faits pour assurer le plus de naturel et le plus de confort. Nous avons une vaste sélection de dessous conçus spécialement, au sujet desquels vous pouvez vous renseigner à tout moment durant les heures d'affaires du magasin.

Pas de rendez-vous à prendre. Venez sans attendre et profitez de ce service spécialisé offert par un personnel qualifié.

EATON centre-ville (troisième etage) seulement.
Rayon 609

EATON

ESPAGNOL ITALIEN

25 cours - un ou deux soirs par semaine au choix
Début des cours à deux endroits faciles d'accès
Lundi 18 septembre; mercredi 20 septembre

CERTIFICATS ET DIPLÔMES
TOUS LES PRIVILEGES DU MEMBRE
Soirées de films, dîners-causeries, excursions, bulletins, etc.
Prix de faveur à plusieurs spectacles et concerts.

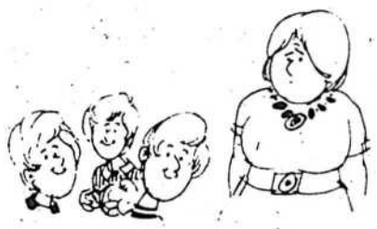
Plus de 12,000 étudiants ont suivi nos cours

Pour renseignements, écrivez ou téléphoner

L'Union des Latins d'Amérique
(membre de la Fédération des écoles privées du Québec)
(844-6835 - 844-2433)

On peut encore s'inscrire, dès 6h. 30, aux écoles suivantes:
Ecole de La Mennais, 6510, rue St-Denis, coin Beaubien
Ecole St-Jacques, 325 est, boul. de Maisonneuve
sortie du métro Berri-de Montigny
le 18 ou le 20 septembre 1972

SI VOUS ET VOS ENFANTS AVEZ ENGRAISSÉ PENDANT L'ÉTÉ WEIGHT WATCHERS PEUT VOUS AIDER.



Chaque fois que vous leur donniez une collation vous en profitiez vous aussi. Les enfants ont grandi et vous avez "engraissé". Vous vous en rendez compte lorsque vous vous regardez dans le miroir. Il est temps de venir chez Weight Watchers! Oubliez l'été, c'est chose du passé. Pensez à améliorer votre taille, votre apparence, votre bien-être. Joignez-vous à Weight Watchers et devenez une "nouvelle personne" à compter d'aujourd'hui.

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CLASSE À LA
PAROISSE ST-ANDRÉ APÔTRE
rue Esplanade, tous les mercredis soirs à 8 h.

Pour un message d'encouragement
Téléphonez à 376-8007

Composez 727-3788 Nous acceptons de nouveaux membres dans toutes nos classes

HOMMES • FEMMES • ADOLESCENTS
• inscription $5 • Aucun contrat • $2 par semaine

WEIGHT WATCHERS
ON PARLE, ON ECOUTE ET LE PROGRAMME REUSSIT

votre horoscope

(AGENCE SCRIBEC)

LES ENFANTS NES CE JOUR seront merveilleusement protégés par les astres. Ils feront preuve de loyauté et de bonne volonté. Le destin sera souvent pour eux d'une générosité providentielle. Ils obtiendront également des succès, grâce au charme de leur personnalité.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Les astres stimuleront votre goût du bien-être: ce qui vous incitera à prendre des initiatives pour perfectionner ou agrémenter l'installation de votre foyer.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Votre jugement ne sera pas infaillible aujourd-hui. Aussi bien aurez-vous intérêt à différer toute décision importante: à moins de consulter au préalable votre meilleur conseiller habituel.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Vous serez mieux inspiré que ces derniers jours, du moins dans vos occupations laborieuses et vos activités pratiques. Suivez vos intuitions.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Votre emploi du temps sera très animé, mais vous aurez, néanmoins, la possibilité de vous mettre en rapports avec des personnes dont la bienveillance peut vous être utile.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

A condition de prendre garde aux risques d'accidents durant la matinée, vous pourrez obtenir des réalisations profitables. Soyez persévérant dans vos projets.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

A la faveur de vos loisirs, vous pourrez régler à souhait certaines affaires domestiques ou améliorer l'installation de votre intérieur. Vos initiatives concernant le perfectionnement de celles-ci seront couronnées de succès.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Profitez de cette journée pour reposer votre organisme et pour vous délasser l'esprit. Votre état général en bénéficiera, surtout si vous êtes sobre.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Les influences planétaires auront de bons effets sur votre vitalité et sur votre personnalité psychique. Il est donc vraisemblable qu'il vous sera facile d'obtenir des satisfactions dans vos activités pratiques.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Le mieux que vous ayez à faire aujourd'hui, sera de vous consacrer à vos occupations habituelles. L'après-midi vous sera favorable si vous désirez vous lancer dans de nouvelles entreprises.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Les influences planétaires vous rendront irritable pendant la matinée, ainsi que certains de vos familiers. Efforcez-vous de réagir contre votre nervosité.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Tenez-vous sur vos gardes pour ne pas subir des influences qui pourraient vous occasionner des tracas financiers. Si vous avez des enfants, veillez à ce qu'ils ne commettent pas d'imprudence, surtout à la fin de la journée.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Evitez la tension nerveuse, afin de ne pas être victime des effets de la fatigue sur votre équilibre psychique ou physiologique. Vous feriez bien, également, de vous nourrir sobrement et de vous abstenir de toute boisson ex-

IL FAUT VOIR notre COLLECTION HIVER '72-'73

Un seul "Laberge, Chevalier", rue Amherst

CHAT SAUVAGE
Une fourrure jeune et audacieuse. Une tenue à la fois sportive et de soirée.
à partir de
$425

RAT MUSQUÉ
Un manteau jeune, pour des jeunes. Bas prix, durabilité. Une aubaine pour vous.
à partir de
$425

VISON
Une fourrure de prestige. Une élégance toujours recherchée. Pour vous toutes. Pastel, perle, violet ou ranch.
$995 $1295 $1595



Laberge, Chevalier BY COMPAGNIE LTEE Fourrures

Petites annonces mais grandes valeurs

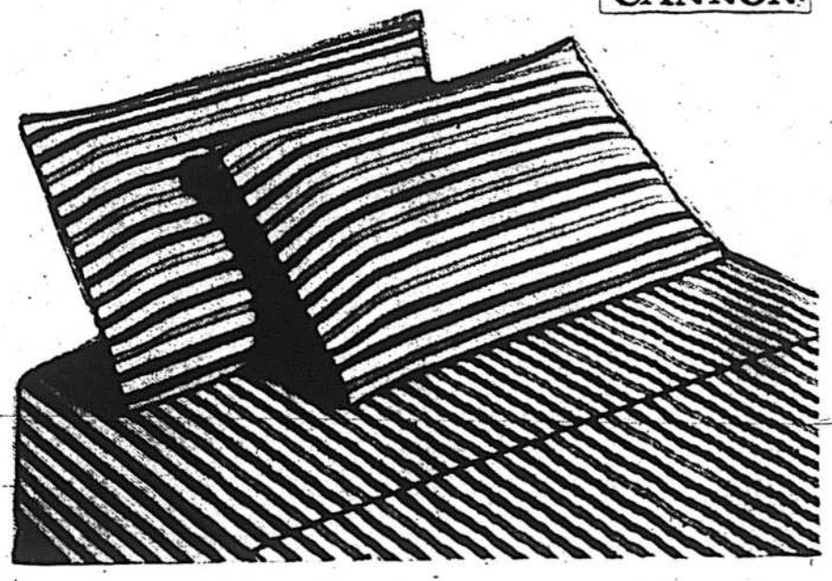
1475 rue Amherst
521-2126
Stationnement gratuit à l'arrière par la rue Wolfe

Heaney's LINENS LTD. *Vente de septembre*

Rayures contemporaines au goût du jour. Rayures aux couleurs vives reunies pour faire choc. Très imples et très élégantes. Conforme au goût du jour et à la femme moderne: vous-même. Mélange moitié coton moitié polyester n'exigeant aucun repassage. Plus de 180 fils au pouce carré. En couleurs rouge feu, brun moka, bleu delphinium et rose vif.

Jumelé, uni ou assorti	Ord. $ 8.95 Vente $ 7.95 pièce
Double, uni ou assorti	Ord. $10.95 Vente $ 9.50 pièce
Queen, uni ou assorti	Ord. $15.95 Vente $13.95 pièce
King, uni ou assorti	Ord. $19.95 Vente $17.95 pièce
Taies courantes	Ord. $ 6.95 Vente $ 5.95 paire
Taies King Ord. $7.95 Vente $6.95 la paire	

MADE IN U.S.A. CANNON.



Le plus beau choix de draps au Canada pour le foyer...

Heaney's LINENS LTD.
2151, rue de la Montagne, Montreal — 288-9259
15, Hazelton Avenue, Toronto — 925-4593

Heures d'ouverture: 9 h. a 17 h. 30 — Samedi 9 h. a 17 h.

Ogilvy a 106 ans

GAGNEZ

Un télécouleur R.C.A.

OU

Un week-end pour deux à New York

Chaque jour un nouveau gagnant

Chaque achat effectué durant notre Vente Anniversaire vous mérite une nouvelle chance de gagner. Renseignez-vous auprès de nos vendeurs.

Ogilvy Centre-Ville
Fairview et Anjou

Esquisse d'après un dessin de Gordon Fraser (Papeterie, au rez-de-chaussée)

OGILVY

la presse

Informations étrangères

PETITES ANNONCES 874-7111

CAHIER D

MONTREAL, LUNDI, 18 SEPTEMBRE 1972 — 88e ANNEE — No 190



téléphoto PA — Radio-Hanoi

Hanoi libère trois Américains

A l'occasion de la cérémonie qui a marqué hier, à Hanoi, la libération de trois prisonniers de guerre américains, les lieutenants de marine N. R. Charles (à gauche) et M. L. Hartley ont pu revoir, le premier sa femme, Olga; le deuxième, sa mère.

Charles était prisonnier depuis le 30 décembre 1971; Hartley, depuis le 17 août 1969. Le troisième prisonnier mis en liberté, le major d'aviation E. W. Elias, capturé le 29 avril 1972, attendait la visite de son père mais celui-ci a décidé qu'un voyage à Hanoï ne serait pas dans l'intérêt des prisonniers de guerre.

Environ 70 journalistes, photographes et caméramen ont "couvert" le banquet qui a couronné la remise en liberté, la première par le Nord-Vietnam depuis 1969. La libération a été obtenue par un comité composé de militants contre la guerre du Vietnam et de parents de prisonniers. Les trois militaires relâchés et les membres du comité partiront à destination des Etats-Unis, cette semaine.

L'Ouganda repousse les envahisseurs et attaque en territoire tanzanien

KAMPALA, Ouganda UPI, Reuter, AFP) — L'Ouganda affirme que ses forces armées ont repoussé, aujourd'hui une force de 1,500 exilés ougandais provenant de la Tanzanie. Des bombardiers de l'Ouganda auraient, par ailleurs, attaqué la base des envahisseurs dans le pays voisin.

(A Dar-Es-Salaam, on annonce que deux avions, présumément ougandais ont fait incursion dans le ciel tanzanien. Un des appareils a bombardé la ville de Bukova, sur le lac Victoria, à 20 milles au sud de la frontière ougandaise. Quatre personnes auraient perdu la vie lorsque les bombes sont tombées sur un marché).

A Kampala, un porte-parole militaire a déclaré que des formations d'infanterie, de parachutistes et de blindés ougandais, appuyés par des unités de l'aviation et de la marine, ont repris les villes de Mbarara, de Kalisizo et de Kyotera, capturées par les envahisseurs, dimanche soir.

Amine accuse la G.-B.

Le porte-parole a ajouté que vers midi 200 membres des forces assaillantes, dont trois Israéliens, avaient été tués. L'armée ougandaise, pour sa part, aurait eu neuf morts.

Dans la capitale de la Tanzanie, Dar-Es-Salaam, les autorités ont dépêché 1,000 militaires à la frontière commune de l'Ouganda et de la Tanzanie, avec ordre de ne provoquer aucun incident et de ne pas s'infiltrer en Ouganda.

Le président de l'Ouganda, M. Idi Amine, a affirmé, aujourd'hui, dans son premier commentaire public depuis l'invasion, que la Grande-Bretagne projetait d'expédier des troupes en Ouganda pour combattre aux côtés des envahisseurs. Le Foreign Office à Londres a rejeté catégoriquement l'accusation.

Radio-Ouganda, qui a transmis la déclaration du président, a soutenu que les envahisseurs ont été identifiés comme étant des exilés ougandais qui ont fui le pays, il y a 20 mois, lorsque M. Amine a chassé M. Milton Obote de la présidence.

Plus tôt, la radio ougandaise avait annoncé que les forces assaillantes étaient tanzaniennes.

La radio a affirmé que l'un des principaux objectifs de l'invasion était de mettre fin à l'expulsion des Asiatiques de l'Ouganda. Un porte-parole gouvernemental a déclaré que le départ des Asiatiques s'effectuera comme prévu.

Peu après le début de l'invasion, le chef d'Etat libyen, le colonel Kadhafi, a fait parvenir un message personnel à M. Amine pour l'assurer de l'appui de son pays et de l'aide de l'aviation de la Libye, si le président de l'Ouganda juge la chose nécessaire.

Dans l'intervalle, quelques-uns des 20 Européens arrêtés, dimanche, ont été relâchés, aujourd'hui, mais au moins cinq correspondants, quatre Britanniques et un Américain, sont toujours détenus.

Brandt posera la question de confiance mercredi prochain

BONN, (UPI) — Le chancelier Willy Brandt a annoncé officiellement qu'il poserа mercredi prochain devant le Bundestag la question de confiance. Le chef du gouvernement fédéral a fait part lundi de sa décision dans une courte lettre adressée au président du Bundestag, M. Kai-Uwe Von Hassel.

Le chancelier Willy Brandt avait dans la matinée présidé une réunion du comité exécutif du parti social-démocrate consacrée à la discussion de la date à laquelle devait être posée cette question de confiance.

Cette dernière doit préluder à la convocation d'élections législatives anticipées — les élections ne devant être normalement organisées qu'à l'automne 1973. Ce sera la première fois depuis 1949, date de la fondation de la République fédérale allemande, que cette dernière connaîtra des élections législatives anticipées.

Cette situation est due au fait que, à la suite de diverses défections, la majorité et l'opposition sont désormais à égalité — 248 voix chacune — au Bundestag et qu'il est donc désormais impossible au gouvernement de prendre des décisions dans les questions importantes.

Le Français aux dossiers "explosifs" se place entre les mains de la Justice

PARIS (AFP) — M. Gabriel Aranda, ex-fonctionnaire français dont les "révélations" ont causé certains remous dans les milieux politiques français et qui était recherché par toutes les polices de France, s'est présenté aujourd'hui au Palais de justice de Paris en compagnie de son avocat, Me René Floriot.

M. Aranda s'était vu interdire de quitter le territoire français et était recherché par la police sans pour autant faire l'objet d'un mandat d'amener.

A son arrivée au palais, M. Aranda a déclaré qu'il remettrait à la Justice tous les documents qu'il possède, réaffirmant qu'il entendait "dénoncer des scandales" et qu'il souhaitait que les auteurs de ces scandales soient punis. Il ne s'agit nullement d'une opération visant le gouvernement, a-t-il ajouté. "Je viens aider la Justice en lui apportant tous les documents qui sont en ma possession."

Ce geste survient au moment où le gouvernement et l'UDR (parti gaulliste) commençaient à réagir contre les attaques lancées dans la presse par Aranda et où des voix s'élevaient pour réclamer des élections législatives anticipées.

Le premier ministre Pierre Messmer avait affirmé ce matin à la radio que M. Aranda, ancien conseiller technique de M. Albin Chalandon, "avait agi contre la morale et contre la loi" en divulguant des photocopies de documents dont il avait pu prendre connaissance par ses fonctions. La seule attitude possible pour Aranda, ajoutait le premier ministre, est de se rendre à la convocation du juge et de lui remettre les documents qu'il détient. "Alors, dit-il, la justice fera son devoir."

Mis en cause par M. Aranda — que toutes les polices de France continuent de rechercher — MM. Jacques Chirac, ministre de l'agriculture, et Michel Habib-Deloncle, député UDR de Paris ont eux aussi riposté, hier.

Comme le premier ministre, M. Chirac estime qu'il s'agit d'une manoeuvre de politique électorale.

M. Habib-Deloncle s'étonne, de son côté, que l'UDR soit la seule visée.

"Une fois la justice saisie, a affirmé M. Habib-Deloncle, à France-Inter, on verra qu'il n'y a pas de quoi provoquer cette émotion, et l'on verra aussi que la majorité est capable de conduire le pays jusqu'aux élections."

Le directeur politique de "La Nation" ne voit donc pas pourquoi, à la suite de cette affaire, on procéderait à des élections anticipées. Le quotidien de l'UDR rappelle d'ailleurs, ce matin, que "le droit de dissoudre l'Assemblée nationale appartient au chef de l'Etat et à lui seul".

M. Messemer a, de son côté, renvoyé les journalistes, qui l'interrogeaient, à la déclaration qu'il avait faite il y a un mois: pas d'élections anticipées sauf si une raison majeure le justifiait.

Heath: le Japon contribuera à la stabilité internationale

TOKYO, (Reuter) — Tant au cours de son entretien de deux heures et demie avec M. Kakuei Tanaka, premier ministre du Japon, que lors de son allocution devant une réunion d'hommes d'affaires japonais, M. Heath, premier chef de gouvernement britannique à visiter le Japon, a clairement souligné l'importance de l'éventuelle contribution du Japon à la stabilité du système économique et monétaire international.

Brossant un tableau de l'évolution des problèmes économiques internationaux, M. Heath, en effet, a démontré l'importance du rôle joué par les trois entités économiques et politiques du monde libre, en faisant ressortir qu'"ensemble, les Etats-Unis, le Japon et la Communauté Européenne peuvent exercer une immense influence en faveur de la stabilité et d'une politique libérale dans les questions économiques et monétaires internationales".

Car, a-t-il poursuivi, "divisés, il y a une menace grandissante de protectionnisme et d'actions unilatérales qui seraient nuisibles à tous les pays commerçants du monde".

Parlant de son entrevue avec son homologue japonais, M. Heath a déclaré que ses entretiens avec M. Tanaka avaient montré qu'ils partageaient les mêmes idées sur les questions internationales. De plus, il a confirmé que les conversations avaient abordé la question du commerce anglo-japonais" actuellement dominé par un déséquilibre croissant de la balance commerciale visible, en faveur du Japon, et par les effets perturbateurs des exportations japonaises sur certains secteurs limités" du marché anglais.

Raids américains dans toute l'Indochine

SAIGON (UPI, AFP) — Plusieurs régions du Nord-Vietnam, y compris celles de Hanoi et de Haiphong, les quatre zones militaires du Sud-Vietnam, le Cambodge et le Laos ont subi des bombardements aériens de l'aviation "tactique" et "stratégique" américaine qui a effectué plus de 330 sorties pendant la fin de semaine, a annoncé, ce matin, un porte-parole militaire américain. Les Américains ont perdu trois avions et quatre aviateurs manquent à l'appel.

Les chasseurs-bombardiers américains, dont trois ont été abattus par les batteries antiaériennes, et les bombardiers géants B-52 ont concentré surtout leurs efforts sur des objectifs situés au Nord-Vietnam. Par contre, le mauvais temps a réduit, au Sud-Vietnam, le nombre de sorties des chasseurs-bombardiers. Néanmoins, les B-52 y ont conduit 186 attaques, pilonnant des positions nord-vietnamiennes dans la première région militaire, notamment à Quang-Tri où les combats font rage. La zone démilitarisée dans le delta cochinois a, elle aussi, subi des attaques.

Quant au Laos et au Cambodge, les troupes loatiennes et khmères ont reçu le soutien tactique de l'aviation américaine qui a, en outre, continué ses opérations contre la piste Ho Chi Minh et les voies de ravitaillement des forces communistes.

Par ailleurs, les forces sud-vietnamiennes, regaillardies par la prise de la citadelle de Quang Tri, continuent à dégager le reste de la capitale de la province du nord et malgré une forte résistance des nord-vietnamiens, on estime que la capitale est virtuellement passée sous le contrôle des troupes gouvernementales.

Attaque massive de l'UDA en armes contre un quartier catholique en Ulster

BELFAST (AFP) — Une personne a été tuée et plusieurs autres blessées, dans la nuit de samedi à dimanche au cours d'une attaque d'extrémistes protestants de l'UDA (l'Association pour la défense de l'Ulster) contre un secteur catholique du petit port de Larne, à une douzaine de milles au nord de Belfast.

Un porte-parole militaire a indiqué que 200 à 300 membres de l'organisation para-militaire protestante, après s'être rassemblés sur la place St-John devant le port de Larne, ont ouvert le feu sur les forces de police qui tentaient de leur barrer l'accès aux maisons catholiques voisines. La police a alors riposté, et c'est à la suite de cette fusillade qu'un homme a été tué et plusieurs autres blessés.

Après cet affrontement, les membres de l'UDA ont pu attaquer les maisons du secteur catholique à coups de cocktails Molotov et de bombes incendiaires. Les pompiers accourus pour éteindre plusieurs débuts d'incendie ont également été pris pour cible par les membres de l'UDA.

L'armée britannique, qui ne possède pas de troupes normalement stationnées à Larne, a aussitôt dépêché de Belfast plusieurs détachements pour rétablir l'ordre. Alors que des coups de feu sporadiques étaient toujours tirés dans le secteur, l'armée a lancé une opération de fouille qui a permis de saisir quelques armes.

Il semble que les éléments de l'organisation para-militaire protestante se soient lancés dans une opération de représailles à la suite d'une attaque aux bombes incendiaires contre le magasin d'un commerçant protestant et la maison d'un policier à Larne.

De son côté l'IRA provisoire a averti, samedi soir les autorités britanniques qu'elle pourrait attaquer les deux cathédrales d'Armagh, protestante et catholique, où, selon l'IRA, l'armée a installé des postes d'observation.

Dans un communiqué publié à Armagh, l'IRA provisoire proclame son droit d'attaquer les deux édifices, qui, souligne l'organisation, dominent des quartiers à prédominance catholique.

Un porte-parole de l'armée a démenti l'existence de postes d'observation militaire permanents dans les deux cathédrales. Il a toutefois reconnu que des soldats y avaient occasionnellement pénétré à des fins d'observation.

Armagh est le siège de l'Eglise catholique de l'Irlande entière, et l'archevêque d'Armagh est son primat.

Au début de la semaine dernière, les Provisoire avaient déjà menacé d'attaquer l'hôpital "Royal Victoria" de Belfast, qui, selon eux, a été converti en "forteresse" par l'armée britannique. Ils se sont jusqu'à présent bornés à tirer quelques coups de feu en direction d'une annexe de l'hôpital.

Enfin, sept mille volontaires de l'organisation paramilitaire protestante U.D.A. ont défilé samedi après-midi dans les rues de Belfast. Cette démonstration de force, l'une des plus importantes organisées par les extrémistes loyalistes, s'est déroulée sans incident.

Les divers "bataillons" de l'UDA ont traversé la ville au pas cadencé, musique en tête, pour se regrouper à Grove Park, à la périphérie de la ville. Les hommes, pour la plupart en tenue léopard, étaient tous masqués et encadrés par la "police militaire" de l'organisation. Au cours du meeting qui a suivi le défilé, M. Tom Herror, vice-président de l'UDA, a averti les "rebelles républicains" que l'armée loyaliste leur ferait prochainement sentir "tout le poids de sa puissance".

Au cours d'un second meeting, organisé par le mouvement "Vanguard", expression politique de l'UDA, M. John Taylor, ancien ministre d'Etat à l'Intérieur dans le gouvernement de M. Brian Faulkner avant la dissolution du Stormont, a demandé une distribution massive d'armes à la population "loyaliste" pour combattre l'IRA.

La mission Kissinger: rien de nouveau sur le Vietnam mais un prochain accord commercial avec l'URSS

WASHINGTON, (PA, AFP) — Le conseiller présidentiel Henry Kissinger, rentrant de sa tournée en Europe, a annoncé samedi lors d'une conférence de presse, des "progrès significatifs" au sujet de nombre de questions pendantes avec l'URSS, mais il s'est abstenu de faire semblable commentaire quant aux négociations pour mettre fin à la guerre du Vietnam.

Tout en réaffirmant, après avoir rendu compte de sa mission au président Nixon, que les Etats-Unis ne voulaient pas imposer, même par la négociation, une forme particulière de gouvernement au Sud-Vietnam, il a estimé que la dernière proposition formulée par le gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud-Vietnam (Vietcong) pour la formation d'un gouvernement tripartite de "concorde nationale" à Saigon "laisse quelque chose à désirer".

Le conseiller du président s'est refusé à donner la moindre indication sur les discussions qu'il a eues vendredi à Paris avec M. Le Duc Tho et M. Xuan Thuy, les négociateurs du Nord-Vietnam. "Mais le fait que nous poursuivons les négociations est de nature à indiquer que c'est assez sérieux", a-t-il dit.

Tout en admettant que le problème du Vietnam avait été discuté en profondeur pendant les entretiens qu'il a eus avec les dirigeants soviétiques, M. Kissinger a affirmé qu'il n'était pas allé à Moscou dans l'intention de le régler. "Il a toujours été entendu que le problème du Vietnam sera réglé par des discussions entre nous et nos alliés et l'autre côté et ses alliés, qui ont lieu à Paris et non pas dans d'autres capitales".

Solution négociée

M. Kissinger a déclaré qu'il ne serait pas surpris si une recrudescence de l'activité militaire se produisait prochainement au Vietnam, mais il a estimé que cela n'atteindrait pas le niveau de l'offensive communiste du printemps dernier.

"Nous avons admis depuis longtemps qu'il n'y avait pas de solution purement militaire à ce problème et nous espérons que les Nord-Vietnamiens l'admettent aussi et que la négociation soit le seul moyen".

M. Kissinger a répété que les Etats-Unis ne désiraient pas qu'un gouvernement pro-américain soit maintenu à Saigon mais il a ajouté: "Nous refusons d'imposer aux Sud-Vietnamiens une forme particulière de gouvernement ou d'accepter une proposition qui mènerait à cela".

Au cours de sa conférence de presse, M. Kissinger a par ailleurs évoqué les points suivants:

Relations commerciales

Il a exprimé l'espoir qu'un accord commercial impliquant le règlement de la dette prêt-bail de l'URSS envers les Etats-Unis et de l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée par les Etats-Unis à l'Union soviétique sera conclu d'ici la fin de l'année. Trois groupes de négociateurs soviétiques arriveront à Washington la semaine prochaine pour régler les derniers points qui seront en suspens après les conversations de Moscou.

Sécurité européenne

Les dirigeants soviétiques ont fait à M. Kissinger une proposition générale sur la procédure à suivre pour mener les discussions sur la sécurité européenne et sur la réduction mutuelle équilibrée des forces en Europe. "Cette proposition mérite au moins d'être sérieusement prise en considération, et représente un progrès important", a dit le conseiller du président en indiquant qu'il l'avait déjà transmise aux alliés européens des Etats-Unis.

La deuxième phase des négociations sur la limitation des armements stratégiques, consacrée aux armements offensifs, reprendra avant la fin de l'année. Bien que cette seconde phase pose des problèmes plus complexes que la première, qui avait porté principalement sur les systèmes d'armements défensifs, M. Kissinger estime que les progrès seront plus rapides.

LA TECHNIQUE MODERNE AU SERVICE DU PUBLIC

TOITURE FUTURA ROOFING

REVETEMENT ELASTOMERIQUE SE VULCANISANT COMME DU CAOUTCHOUC

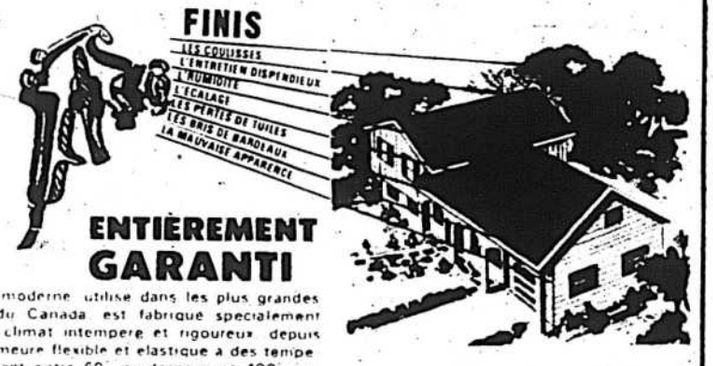


PROPRIÉTAIRES:
VÉRIFIEZ VOTRE TOITURE
AVANT L'HIVER, ET
FAITES-LA RECOUVRIR
AVEC FUTURA

POSE AVEC SOIN FUTURA SCELLERA LES MOINDRES FISSURES

FUTURA, un produit élastomère, durable, étanche, sans joints. Ce produit à base d'élastomérique a déjà fait ses preuves dans l'industrie depuis 1944. Les Toitures Futura l'introduisent maintenant dans le domaine résidentiel et commercial.

DISPONIBLE EN 7 COULEURS



ENTIÈREMENT GARANTI

Ce produit moderne utilisé dans les plus grandes industries du Canada est fabriqué spécialement pour notre climat intempéré et rigoureux depuis 1944. Il demeure flexible et élastique à des températures variant entre 60° au dessous et 400° au dessus.

MÊME SI VOTRE TOIT N'EST PAS ENDOMMAGÉ

Changez la couleur tout en le rafraîchissant. Il durera plus longtemps et vous évitera des ennuis désagréables.

FUTURA est un produit exclusif pour le bardeau d'asphalte RÉSIDENTIEL ou COMMERCIAL

• ESTIMATION GRATUITE A DOMICILE
• FINANCEMENT A BON TERME

SIGNALEZ 671-5976

175 Commerces demandés

ABSOLUMENT besoin commerces, comptant $3,000 à $25,000. Maréchal courtier, 322-5230.

ABSOLUMENT besoin commerces tous genres, clients sérieux. Soir 388-5328. BEAUCHESNE COURTIER, 388-1171

AIMERIONS vous rencontrer; tous commerces nous intéressent; consultez nos services. BEAU "LAC" COURTIER 389-6115

DESIRERAIS acheter permis de transport, région de Montréal. Ecrire Case 3934 La Presse.

DESIRONS commerces détail et manufacturiers $25,000 et plus. ROSARIO PEPIN 681-6491, 622-0885 FIDUCIE CANADA PERMANENT COURTIERS MLS

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appelez M. Gélinas, 25 ans d'expérience, 384-1445.

finance

205 Hypothèques

A BAS INTERET

DIRECTEMENT DU PRETEUR)
PAYABLE 20 ANS
1ère ou 2e HYPOTHEQUE
$10,000 — $68.92 PAR MOIS
$ 5,000 — $44.45 PAR MOIS
$ 2,000 — $17.79 PAR MOIS
865-4491 : JOUR ET SOIR

A-A-1, absolument confidentiel, $1,200, $600,000, 1re, 2e hypothèques. 8½%; prêts personnels. Mlle Léona Laberge, 436-1106.

A PRETS DIRECTS
1ère ET 2e HYPOTHEQUES
FAIBLE INTERET
SERVICE 1 JOUR
GUARANTEE MORTAGE
JOUR: 844-9366
SOIR: HUNTER 1-1238

ABAISSEMENT, 8½%, première, deuxième hypothèques. Jour, soir: 729-4332.

ABAISSEZ-VOS PAIEMENTS
7 à 9%, 1ère, 2ème hypothèques, Montreal, province. Jour, soir. Marcel Brien courtier, 387-1696.

ACHETERAIS balance de vente, première ou deuxième hypothèque, 645-1049.

ARGENT à prêter, 1re hypothèque, notaire. 661-7303.

ARGENT à prêter, 1ère hypothèque, notaire, 271-7015.

ARGENT du particulier, prêterait 1re et 2e hypothèques. Jour: 845-8777; le soir: 482-7053.

DEUXIEME hypothèque pour consolidation, réparations, achats, autres besoins, intérêts seulement si désiré, notaire. 525-2661, 525-4021.

1re, 2e HYPOTHEQUES, montant 90% de la valeur marchande, achat balance vente, prêts temporaires, taux raisonnable. André Circé, courtier en immeubles et en prêts hypothécaires. 674-4455, 653-6824.

1re HYPOTHEQUE, 2e hypothèque. Notaire. Rapidement. Propriétaire, constructeur. Balance de vente. 729-4333.

$1,200, $5,000, $25,000. Autres montants. 1re, 2e hypothèques; prêts personnels. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106.

211 Argent à prêter

ABAISSEMENT 8½%, première, deuxième hypothèques. Jour, soir: 729-4332.

AURAIS $2000 à $85,000 à prêter en 1ère et 2e, hypothèque, ville et banlieue. Courtier: 381-4583.

213 Argent demandé

CHAMBLY, 2e hypothèque $5,000, 13½%, bungalow 481-1431.

DELANAUDIERE, 1ère hypothèque, $17,000, 9%, duplex $31,000. 481-1431.

DUVERNAY, 2e hypothèque $1800, 13%, bungalow 481-1431.

GREENFIELD PARK, 1ère hypothèque $13,000, 9½%, cottage, 481-1431.

LA CONCEPTION, 1ère hypothèque, $2000, 10%, bungalow $10,000. 481-1431.

STE-CATHERINE, 2e hypothèque $8,000, 12%, appartements, 481-1431.

ST-LAMBERT, 2e hypothèque, $3,000, 12%, bungalow, $25,000. 481-1431.

ST-LEONARD, 2e hypothèque $5,000, 13%, appartements, 481-1431.

VERDUN, 2e hypothèque $5,000, 13%, duplex $22,000. 481-1431.

VERVILLE, 1ère hypothèque $11,000, 9½%, bungalow $20,000. 481-1431.

VILLE D'ANJOU, 1ère hypothèque, $12,000, 8%, 4 logements. 481-1431.

WESTMOUNT, balance 1ère hypothèque, $20,250 pour $18,000. Duplex. 481-1431.

AI BESOIN $20,000, bon intérêt, faire offre. Ecrire Case 4242, La Presse.

213 Argent demandé

ST-JOVITE
$20,000 EN PREMIERE

2 etages, bas magasin, haut 4 bachelor, grandeur 32x52, centre village, revenu $15,000 annuel.
D. St-Laurent, C.P. 872, St-Jovite, 1-819-425-3133

CAPITAL demandé pour promotion industrielle. Ecrire Case 4196 La Presse.

$7,000, 2e 12%, 7 logements, 7 pièces, revenu $7,440, 453-9273.

POSSEDE 200 arpents à St-Hubert, partie industrielle (actuelle Boom Town), valeur 1,000,000.
Al besoin associés de toutes les catégories, actifs ou non.
Capital demandé pour promotion industrielle.
Argent garanti par hypothèque.
Ecrire Case 4133 La Presse.

231 Occasions d'affaires

À VENDRE
POWER SHEAR
10 PIEDS
16 GAUGES
USAGÉ
Très bonne condition
Téléphoner à
331-1936

INVESTISSEZ POUR VOTRE AVENIR
Avec un modeste capital comme placement, représentant des articles, vous pouvez devenir votre propre patron, en faisant partie d'une jeune corporation manufacturière internationale à croissance rapide au Canada. Possibilités de revenus de $1200 par mois et plus. Egalement à temps partiel. Nécessairement bilingue. Pour une entrevue, appeler Mme Gunst, 684-7984, de 10h am à 3h pm.

ASSOCIE(E) avec $10,000 pour agrandissement, affaire progressive de fabrication-distribution. Ecrire Case Postale 63, Station G, Montréal.

ATTENTION, entrepreneurs, vendeurs, pour $75 par mois vous pouvez avoir votre propre bureau avec salle de conférence, réceptionniste, stationnement gratuit. Près du métro de la Place Victoria. 844-9708.

CAUSE santé, distributeur céderait agence de maisons préfabriquées. Possibilité de gains illimités. Une maison modèle et 20 terrains avec services dans très belle localité. Comptant minimum: $15,000. Balance discutable. Toute offre raisonnable sera prise en considération. Pour rendez-vous: 666-7689.

COMPAGNIE prêtant sur hypothèque, demande soliciteur expérimenté. 526-4421.

DISTRIBUTEURS demandés, convertisseur produit 3,000 watts sur tous véhicules, rechage batterie 12 volts, 6 minutes, fait soudure à l'arc. 435-2572.

JE CHERCHE UN HOMME
Possibilité de gagner $20,000 par année si qualifié. Opportunité financière fantastique. Habileté de gérance sera préférable. Pour rendez-vous, téléphonez 272-8676, après 1 h. p.m.

MAISON à revenus, avec commerce libre, comptant $6,000. 274-9277.

PARTENAIRE avec $15,000 pour concession importante dans restaurant et congélation, participation à 50% plus $125 par semaine de base. 325-0090.

PERMIS de taxi, de Longueuil, avec auto. $8,000. 676-1645.

PERMIS de taxi à vendre de Montréal. Comptant seulement. 323-6102.

RESTAURANT de cantines mobiles chiffre annuel $80,000. Comptant demandé $18,000. Balance à terme, équipement ultra-moderne y compris opération semaine de 5 jours seulement, loyer bas pour 5 ans.
MAURICE L. DUBOIS 735-6381 soir 842-5659
FIDUCIE DU QUEBEC, COURTIER

RESTAURANT, salle à manger, vendrait-échangerait valeur $15,000, 768-5059.

241 Associés demandés

ASSOCIE (E), travailleur restaurant Verdun, 768-5059.

INDUSTRIE 15 employés, possibilité expansion illimitée, cherche associés, minimum $10,000. Jour, soir, 666-9973.

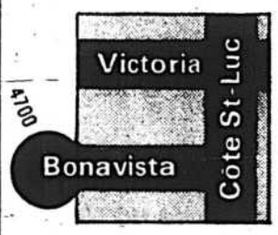
INVESTIRAIS de $5,000 à $15,000 dans commerce déjà établi. 288-7332.

PRENEZ UN RACCOURCI
Quels que soient vos besoins, demande de personnel, achat, vente, ne perdez pas de temps, placez une annonce à
87-47-111

location

301 Appartements à louer

Mountain Park
EN LOCATION ACTUELLEMENT
1 ET 2 CHAMBRES
À COUCHER
AUSSI MAISONNETTES
4700, Bonavista



489-5191

Embassy Row
1545 McGregor Ave.
- Appartements spacieux de luxe
- Air conditionné
- Piscine
- Garage intérieur
- Autres commodités courantes
- Portier
- Quelques-uns disponibles maintenant.

Téléphonez aujourd'hui au
935-8509
Mrs. Betty McKillop — Gérante
ADMINISTRÉ PAR : SERVICES IMMOBILIERS PROMANAC LTÉE
PROMANAC PROMANAC REALTY SERVICES LTD.

—ANJOU—
FACE À UN PARC
3½ 4½
PIECES
OCCUPATION IMMÉDIATE
Pièces fermées, balcons, dinette, connection laveuse-sécheuse, chauffe
353-3063 • 435-6342

RESIDENCE DU CONFORT
(FACE A RIVIERE-DES-PRAIRIES)
- Electricité — Eau chaude — Taxe d'eau, fournis
- Balcon individuel — Intercom — Câble vision
- Insonorisation — Ascenseur — Chute à déchet
- Parqueterie ou tapis sur demande
- Poêle et frigidaire (sur demande)
- Meublé ou non (prix raisonnable)
- Confort complet
- Service de concierge
- Garage ou stationnement
3315 EST, GOUIN 324-1614

CARTIERVILLE
12145, BOUL. LAURENTIEN
2½, 3½, 4½
MEUBLES OU NON
PISCINE EXTERIEURE
331-7032

Verdun
700, avenue Gordon
4444 boul. Lasalle
Nouveaux buildings luxueux, ascenseur
3½, 4½ pièces
Loyers raisonnables
767-1257

RUE LAURIER EST
Coin 13e avenue, 3½, 4½, occupation immédiate, à partir de $105. De luxe, chauffé, solarium, salle de lavage, accessoires de cuisine, concierge, canaux américains, face à un parc, 3415-3435 Laurier est. Tél.: 731-6212 à partir de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

HENRI-BOURASSA PRES DELORIMIER
HENRI-BOURASSA PRES PAPINEAU
1½ — 2½ — 3½ — 4½
Meubles ou non, transport à proximité, prix raisonnable. Occupation immédiate ou plus tard.
331-1104

3½ - $80 A $93
4½ - $88 A $103
Chauffé, eau chaude, toutes taxes payées, garage et stationnement extérieur, piscine, cuisinière et réfrigérateur, ample espace fermé pour rangement, buanderie, tous services, accès direct au metro. 334-4820.

ST-LAURENT
950, BOUL. STE-CROIX
1½ - 2½
- BATISSE NEUVE AVEC ASCENSEUR
- MEUBLE OU NON MEUBLE
- PROXIMITE CENTRE D'ACHATS
- CORRESPONDANCE AVEC METRO
- OCCUPATION IMMEDIATE
BUREAU DE LOCATION
748-7156 747-2570

5½ PIECES
Huit chauffées, $65 à $81. Vastes pièces. Tous services. 747-4551.

COTE-DES-NEIGES
3230 Forest-Hill, 10e étage, 6½, portier, piscine intérieure, surintendant. Tél.: 738-4598 ou 735-2559.

AHUNTSIC, 3½, neufs, métro Sauvé, poêle, réfrigérateur, tapis fournis, ascenseur, service concierge, 10,132 Lajeunesse, de 9 h. à 9 heures.

ANJOU
3½ - 4½ CHAUFFEES
Eau chaude, deluxe, ascenseur, 2 salles de bain, raisonnable. 352-9990.

ANJOU, 3½, luxueux, moderne, grand, $101. Galeries d'Anjou. $110. 352-6345, 645-5132.

ANJOU, 1½, 3½, moderne, près Galeries d'Anjou, taxes payées, 353-9191.

ANJOU, 2½, privé, chauffé, eau chaude, électricité, propre, $75, 353-2478.

301 Appartements à louer

Entourés de jardins paysagers
les appartements
fairgreen village

sont construits autour d'un centre communautaire pourvu d'une piscine, d'une patataugeuse, de terrains de jeu où vos enfants pourront s'amuser en toute sécurité. Des endroits sont prévus pour vous faire dorer au soleil ou tout simplement vous reposer à l'ombre des arbres. A Fairgreen Village, vous vivez pleinement votre vie.

CARACTÉRISTIQUES:

Centre communautaire • Piscines • Terrains de jeu • Parcs • LAVE-VAISSELLE • Armoires de cuisine en bois naturel • 4 éléments chauffants • Corridors pressurisés • Patios • Balcons Planchers en parqueterie • Stationnement gratuit • Service concierge à plein temps Chauffage électrique • Thermostat dans chaque pièce • Eau chaude à l'année • Écoles, églises, centre d'achats.

Loyer à partir de:

1 chambre à coucher	2 chambres à coucher	3 chambres à coucher
$116	$127	$142

Comprenant chauffage, eau chaude, taxes d'eau et électricité domestique.

Novelec
Label de qualité du "tout électrique"





BUREAU DE LOCATION
En semaine
9 a.m. à 10 p.m.
Samedi et dimanche
10 a.m. à 9 p.m.
678-1950

fairgreen village
SUIVEZ LES ENSEIGNES VERTES
GREENFIELD PARK
LOYERS RÉGIS

PORT DE MER
3½ - 4½ - 5½
AU MÉTRO LONGUEUIL
Pour toute information, venez ou appelez
679-6010



Centre-ville
1½ à 5½ pièces
Meublés ou non
Edifice de prestige de 20 etages
3 etages de stationnement intérieur
LE TADOUSSAC
65 est, Sherbrooke
844-7051 — 844-4228
Piscine — Sauna

COTE-DES-NEIGES
1½ — $75 - $95
2½, 3½ — $75 - $125
4½ — $88 - $140
A choisir dans plus de 30 immeubles
OCCUPATION IMMEDIATE OU PLUS TARD, CUISINIERE, FRIGIDAIRE, PRES CENTRE D'ACHATS, ECOLES, PARCS, FACILITES DE TRANSPORT, STATIONNEMENT GRATUIT, SALLE DE LESSIVE, ETC...
MEUBLE, SI DESIRE
VISITEZ OU TELEPHONEZ
6675, DARLINGTON
739-2268

VILLE-EMARD
Boul. des Trinitaires
3½ — $130
4½ — $140
Très moderne, chauffé, toutes taxes payées, eau chaude, face au parc Angrignon, stationnement.
769-3938 761-1386

Mont-Royal Est
OUEST DE PAPINEAU
2 PIECES — $90
3 PIECES — $110
4 PIECES — $125
Modernes, rénovés. Cuisinière, réfrigérateur et stores. Eau chaude, taxes payées. Concierge sur les lieux.
937-5258 937-8931

CHATEAU BELMONT
3605 St-Urbain
(coin Prince-Arthur)
1½ — 2½ — 3½ — 4½ ET ALCOVES
Occupation immediate ou plus tard
288-4644

LE MARQUIS
SHERBROOKE ET DECARIE
studio à partir de $112
Alcove de $120
3½ à partir de $145
4½ à partir de $195
Aussi Penthouse
Meublé sur demande
Piscine chauffée sous le toit et sauna
5511 OUEST SHERBROOKE
481-4481
GERE PAR
ADMINISTRATION VALVER LTEE

5374 BELANGER (42e Rosemont), 3½, 4½ pièces modernes. Balcons. Taxes payées. Concierge. 374-3452, 274-9324, 482-4228.

BELLECHASSE (3910), poêle et réfrigérateur fournis, taxe d'eau payée, etc. Domicile 323-5994, concierge, 721-8591.

BERNARD, Hutchison, 8½, 6 chambres à coucher, $140, 4-580, toutes commodités, libres immédiatement, convenant pour étudiants. 735-3969, 272-8380.

BOUL. GOUIN EST, bas, 5½ pièces, toutes taxes payées, s'adresser à 3325 boul. Gouin. 324-1814.

BOUL. GOUIN ouest 8040, immeuble et béton, 1½, 2½, 3, appartements meublés si désiré, poêle et réfrigérateur fournis, chauffé, eau chaude inclus, intercom, câble TV, chute à déchets, garage si désiré, terrasse-soleil, tapis mur à mur, 334-2632, 389-3424.

301 Appartements à louer

APPARTEMENTS Maricourt
1530 rue McGregor
ALCÔVE
2½ 3½ 4½
Édifice ultra moderne
- Complètement à l'épreuve du feu
- air conditionné
- chauffage électrique
- plusieurs cuisines avec fenêtre

PISCINE EXTERIEURE
SAUNAS
Novelec
Sceau de qualité du "tout électrique"
OUVERT semaine de 10h a.m. à 10h p.m.
sam. et dim. 11h a.m. à 7h p.m.
932-2614

d'iberville
CHEZ SOI PLUS PRÈS
PLUS VITE PAR MÉTRO
Taxe d'eau, électricité payées. Chauffage tout électrique. A l'épreuve du feu. Insonorisé. Piscine à l'année. Saunas. Tennis. Buanderies. Antenne TV toutes chaines.
PRIX TRÈS ÉTUDIÉS
3, 3½, 4½ pièces
semaine: 10 a.m. à 9 p.m.
fin de semaine: 10 a.m. à 6 p.m.
LONGUEUIL
300, rue JOLIETTE
Tel: 679-1330
A 7 MINUTES DU CENTRE-VILLE

LONGUEUIL
VUE SUR LE FLEUVE
2-5-6 pièces
1-2-3 chambres
Bachelors meublés
OCCUPATION IMMÉDIATE
Insonorisé, à l'épreuve du feu, chauffage, eau chaude fournie, autres avantages.
INFORMATIONS
Jour: 674-3134 Soir: 674-1011 352-4132

L'ACADIE
1½ - 2½
3½ - 4½
MEUBLES OU NON
PISCINES
INTERIEURE ET EXTERIEURE
- STATIONNEMENT
- CENTRE D'ACHATS
- JARDINS ET PARCS
- PRES STATION METRO
- PRIX MODERES

10660, L'ACADIE
COIN HENRI-BOURASSA
334-3025

10,200 Bois-de-Boulogne
(PRES DE L'ACADIE ET HENRI-BOURASSA)
4½, 3½, 3, $105 à $140. Appartements modernes, ascenseurs, piscine, sundeck, etc. Service d'autobus gratuit au métro. Près d'un nouveau centre d'achats.
TOUTES TAXES PAYEES
Disponibles maintenant ou plus tard
336-8630 ou 866-3484

RUES GRENET-RANGER ET LACHAPELLE
3½ - 2½ - 3½ - 4½
MEUBLES OU NON, IMMEDIATEMENT OU PLUS TARD. PISCINE, ASCENSEUR, INTERCOM, CENTRE D'ACHATS, 5 MINUTES DU TRAIN.
331-1104

Ste-Thérèse-en-Haut
SORTIE 15
Autoroute des Laurentides
LES IMMEUBLES JGL. INC.
3½ $150 AVEC FOYER
4½ $150 SANS FOYER
4½ $160 AVEC FOYER
4½ $170 TOWNHOUSES
5½ $195 TOWNHOUSES
Très modernes. Domaine exclusif privé. Piscine privée. Stationnement avec prise pour auto. Idéal pour enfants. Cuisinière et réfrigérateur de couleur disponibles.
435-1242

607, Chemin Côte-Ste-Catherine, Outremont, logement neuf, 4 pièces, 2e étage. Soir 255-6441.

CHOMEDEY, LAVAL
Appartements deluxe, 3½, 4½, 5½, chauffés, équipés, aire stationnement gratuit, proximité école, magasins, transports. Loyers raisonnables. 681-1562, 331-8425.

CHOMEDEY 580, 81e ave, 5½ pièces, 1er étage, libre, $105. Bas, 4½ pièces, $80, 1 mois gratuit. 688-2786.

CHOMEDEY, Laval, neuf, luxueux et chauffé, 1½, 3½, 4½, $75 et plus. Piscine, meublé si désiré, mois gratis. 688-0444, 688-1853, 681-8111.

COTE-DES-NEIGES, Forest Hill, 3½, grand, clair. Sous-louer. 739-7561.

COTE-DES-NEIGES, Plaza, Barclay, 4½, $78, poêle, réfrigérateur. 733-0676.

COTE-DES-NEIGES, 3½, moderne, occupation immédiate. 5591 Gatineau. 738-0628.

COTE ST-PAUL, 5 pièces, moderne, décoré, semi-meublé si désiré. 1515 ce Le Moyne. 767-4330, 626-2229.

DENORMANVILLE, 7715 entre Jarry, Villeray face du parc, 3½, $95-$115, 4½, 2 chambres fermées, $125. Propre. 725-7086.

301 Appartements à louer

APPARTEMENTS S. B. ENRG.
2½
- Eau chaude et chauffage compris.
- Laveuse-sécheuse.
- Poêle et réfrigérateur
- Câble TV.
- Chute à déchets.
- Garage si désiré

3285, app. 1.
boul. Langelier
près Sherbrooke
(389-3424—255-1642)

APPARTMENTS AIRD
2½
- Eau chaude et chauffage compris.
- Laveuse-sécheuse
- Poêle et réfrigérateur
- Chute à déchets.
- Garage si désiré

2545 rue Aird
près Hochelaga app. 1
256-8879
(389-3424) 256-4354

3½

4½

CHERCHEZ-VOUS UN APPARTEMENT À LOUER
APPELEZ: **861-2331**
DU LUNDI AU VENDREDI
9:00 A.M. à 7:00 P.M.
S.F.Q. (SERVICE DE LOCATION)

SPÉCIAL
1½ à 4½
Appartements de luxe
Meublés ou non
Près écoles
Centre d'achats
Station Val-Royal
Le Cavalier
5620, De Salaberry
334-5805 / 336-0022

Nouvelle résidence luxueuse de 23 étages, bain sauna et luxueuses accommodations de loisirs. Près métro.



Angle Fort et Maisonneuve
LOYERS DEPUIS $120
Baux à court terme si désiré
STUDIOS 2½, 3½, 4½ pièces
MEUBLÉS SI DÉSIRÉ
934-0916

LONGUEUIL
Domaine Vertprés
Coin Toulouse et Désormeaux
3½ — $110
4½ — $125
5½ — $155
Très moderne, chauffé, toutes taxes payées, eau chaude, insonorisé. Tapis mur à mur, stationnement avec prise.
679-7330

GALERIES D'ANJOU
6950-60 ChampChevrier, 353-9118
7043 JARRY 354-0193
2½ - 3½ - 4½ - 5½
TRES LUXUEUX, CHAUFFFE, AIR CONDITIONNE, LAVEUSE DE VAISSELLE, A COMPTER DE $100 PAR MOIS. 374-0641.

RESIDENCE BORD DE L'EAU
FACE AUX CASCADES
RIVIERE-DES-PRAIRIES
4½ deluxe, insonorisées, à l'épreuve du feu, sortie laveuse, sécheuse, chauffage central. Eau chaude, taxe d'eau fournies, câble-TV, sundeck, buanderie, garage, réfrigérateur et poêle sur demande. Meublé si désiré. Confort moderne. 11055 Gingras, boul. St-Michel, jusqu'au nord boul. Gouin. 325-2082.

ROSEMONT
3530 - 3540 - 3550 MASSC
1½ - 2½ - 3½ - 4½
MEUBLE OU NON — CHAUFFE
TAXES PAYEES
ASCENSEUR — CONCIERGE
374-0641, 725-6175 376-402

Laval-des-Rapides
318, BOUL. DES PRAIRIES
2½, 3½, 4½ chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, garage facultatif, piscine extérieure, vue panoramique sur la rivière. Prix raisonnable.
667-5916

CARTIERVILLE
11,940 GRENET
1½, 2½, 3½, meublés ou non, ascenseur, piscine. 332-0143, 334-9909, 332-3911, bureau 336-2513.

5½ PIECES — $118
Chauffé, toutes commodités, toutes taxes payées, stationnement gratuit, poêle. 747-4005, 334-4820.

4½ - 5½ PIECES
Non chauffées, $63 à $93, vastes pièces, tous services. Appeler: 484-8934.

9565 LAJEUNESSE, métro Sauvé, 2e libre septembre. 384-7383.

LASALLE
9425 BOUL. LASALLE
1½, 2½, 3½, 4½ modernes, service de concierge, ascenseur, thermostat individuel, facilités de stationnement. Toutes taxes payées. Meublé ou non.

LASALLE 3½, 4½
Sterling 287, modernes, chauffés, taxe d'eau, électricité payées, buanderie, stationnement privé, thermostat individuel. 365-2490.

LINTON 4½, 5½, non chauffés, équipés, $65 et plus. 739-6836.

LONGUEUIL, 3½, $85, taxe d'eau payée, poêle, réfrigérateur, 50 est, boul. Lemoyne, app. 2, 679-9967.

METROPOLITAIN EST, chauffage électrique, 3½, $95, 374-0611.

MONTREAL-NORD, 10,910 Poitras, app. 102, 3½, très moderne, chauffé, eau chaude fournie, $100, 381-1360.

MULLINS 1645, près de Wellington, grandes pièces, bien éclairées, moderne, tous services compris. Loyer raisonnable. Concierge M. Chalifoux. 937-6435.

NOTRE-DAME-DE-GRACE, 3½-5½, poêle, frigidaire si désiré, $75-$90, 220, autobus porte, 5222 Walkley, 487-1944, 273-0795.

OUTREMONT, sous-location spacieux 4½, balcons, belle vue, cuisine équipée, laveuse vaisselle, 1½ salle de bains. Walk-in closet $295, 277-5983.

OUTREMONT, 1819 Glendale, 4½, éclairé, balcon, chauffé, poêle, réfrigérateur, taxes payées, $175. 737-3424.

PARK 5990, 3½, $75, 4½, $90. Libres, chauffées. 270-2703, 747-9245.

PLACE ELGIN
4100 McGregor coin Peel et Sainte-Catherine, occupation immédiate ou plus tard. Nouveaux appartements, 2½, 3½, 4½, air climatisé, central, électricité incluse, 2 saunas, piscine chauffée, service de concierge, magasins sur les lieux. 849-7061.

SHERBROOKE EST
SUR BOUL. L'ASSOMPTION
1½ meublé $135
3½ non meublé $140
meublé $155
Inclus dans loyer: électricité, chauffage, climatisation, tapis et draperies mur-à-mur, piscine, intercom, ascenseur, buanderie, insonorisé, cuisinière électrique et réfrigérateur, stationnement, antenne maîtresse TV (tous les canaux).
LES JARDINS CLAIRE FONTAINE INC.
Bureau ouvert 9 a.m. à 7 p.m. du lundi au vendredi, samedi 10 a.m. à 5 p.m.
3325 boul. L'Assomption
coin Sherbrooke
254-9311

VILLE LASALLE
0260 JEAN-MILOT
3½ — $63
4½ — $74
5½ — $73 — $80
TAXE D'EAU INCLUSE
Près centre d'achat, écoles, églises, terrain de jeux, tout équipé.
366-6652 366-6653

LASALLE
165 Lyette
1½ — $ 95
2½ — $105
3½ — $115
4½ — $125
Moderne, chauffé, taxe d'eau payée, eau chaude fournie, tapis mur à mur si désiré, piscine extérieure, stationnement, garage facultatif.
363-7132

LE CHERRIER
1010 rue Cherrier
(COIN PARC LAFONTAINE)
1½ - 2½ - 3½ - 4½
AVEC PISCINE EXTERIEURE
A PARTIR DE $120
Près métro, Parc Lafontaine, etc.
521-3071 - 932-6177

SHERBROOKE ET BLEURY
366, Sherbrooke ouest, appartements 3½ pièces, chauffées, eau chaude, poêles, réfrigérateurs fournis, taxe d'eau payée, $125 à $135. Téléphone: 488-7256.

FOREST HILL, 3201, grands 3½, chauffés, équipés, balcon, centre d'achats, université, autobus. 737-3183, 937-3570.

GASCON, 3 chauffé, poêle, réfrigérateur, téléphonez à 389-6520.

GOYER 2650, 2½, poêle, réfrigérateur, entièrement rénové. Toutes commodités. Payer septembre. 735-1836.

GREENFIELD PARK
260-290 Taggart
3½-4½
Immédiatement ou plus tard
Centre d'Achats, école, église
Câble. Venez visiter, 672-1936

GREENFIELD PARK, 1½, 2½, 3½, 4½, meublé ou non. Piscine intérieure, chauffée, saunas, stationnement. 671-6644.

HENRI-BOURASSA, semi-sous-sol 4 pièces, chauffé, $70. 388-0243.

HOCHELAGA, 4671 Hochelaga, app. 7, immeuble à appartements neuf, chauffé, toutes commodités.
2½, 3½, 4½ 254-8968

ILE DES SOEURS, sous-location, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, stationnement souterrain, balcon, 1er octobre, loyer $270. 769-4743.

JARRY EST, 1½, 2½, MEUBLE OU NON MEUBLE, RAISONNABLE. 845-3151, 725-8757.

L'ACADIE 8499, 3½, 4½, chauffé, poêle, frigidaire, concierge, de $80 à $135. 273-4451.

L'ACADIE 8499, 1½, 2½, 3½, 4½, de $110 à $170 chauffé, taxes payées, 2 ascenseurs, insonorisé, piscine, concierge, 273-4451.

naissances-décès-remerciements-in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ADAM (Jeannette) — A Montréal, le 15 septembre 1972, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Gaétan Adam, née Jeannette Gignac. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue Saint-Denis,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIRS (P. Wilfrid) — A Longueuil, le 15 septembre 1972, à l'âge de 71 ans, est décédé P. Wilfrid Birs, époux d'Antoinette Ste-Marie. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles et leur époux, Denise épouse de Maurice Côté, Nicole épouse de Raymond Lauzon, ses fils et leur épouse, Pierre époux de Marie-Josée Jung, Paul-Aurèle (Paulo) époux de Véronique Viens, ses petits-enfants ainsi que sa soeur Mme Léon Turgeon (Suzanne Birs). Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche & fils,
86, rue St-Charles ouest,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Mathilda) — A Montréal, le 16 septembre 1972, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Edouard Blais, née Mathilda Blais. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie
à 10h45, pour se rendre à l'église Saint-Alphonse, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Saint-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONSAIN (Alice) — A Montréal, le 17 septembre 1972, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Gérard Bonsain, née Alice Hamel. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois et Fils
8628, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Saint-Victor, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURQUE (Grace) — A Montréal, le 17 septembre 1972, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Maurice Bourque, née Grace Gogane. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10526, rue St-Laurent,
pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture.

BOUTET (Clairette) — A Montréal, le 15 septembre 1972, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Adjutor Boutet, née Clairette Quezel, 1629 Amherst. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois,
1750, rue Amherst
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Sainte-Catherine où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Saint-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAITHWAITE (Marjorie) — A Montréal, le 17 septembre 1972, à l'âge de 70 ans, est décédée Marjorie Kenny, épouse de Leonard Braithwaite, demeurant rue Hôtel-de-Ville, Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Richard-Georges Godin Ltée
528 est, rue Rachel
à 9h45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Cote-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Jeanne) — A Montréal, le 16 septembre 1972 à l'âge de 68 ans, est décédée Mme René Charbonneau, née Jeanne Seguin. Elle laisse outre son époux, sa mère Mme Eugène Séguin; deux soeurs, Mme J.-P. Duquette (Marguerite), Mlle Hélène; trois frères, Eugène, Philippe, Adélard; ses belles-soeurs, Mme Avila Séguin, Mme Emilien Séguin, Mme Adélard Séguin, Mme Eugène Séguin, Mme Philippe Seguin et Mlles Antonia et Cécile Charbonneau; ses beaux-frères, Jean-Paul Duquette, Gaétan A. Charbonneau, Paul-Eugène Charbonneau, C.S.C., Brésil. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1335, rue Ontario est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Saint-André-Avelin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHIAVARO (Rosa) — A Montréal, le 16 septembre 1972, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Giuseppe Chiavaro, née Rosa Di Pillo. Mère de Mme Sebastiano Chinelli (Theresa), grand-mère de Mme Warren Flower (Rose), Mme Robert Reed (Gilda), Mme Allen Ross (Norma). Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, est, rue Jean-Talon
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Jean) — A Bressard, le 16 septembre 1972, à l'âge de 21 ans, est décédé M. Jean Corbeil, fils d'Albert Corbeil et de Gertrude Morissette, demeurant à Saint-Jean. Frère de Pierre, Robert, Michel, Johanne et Lynda. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63, rue Lorne, Saint-Lambert
à 9h45, pour se rendre à l'église Saint-Pie-de-Bagot, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Jean-Claude) — A Montréal, le 15 septembre 1972, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Claude Cormier, époux de Yolande Frigon. Il laisse ses enfants: Louise, Marc, Sylvie, son frère Pierre-Paul, ses soeurs, Mme Georgette Legault, Mme Aurélia Auluisi, Mme Margot Kanters, Sr Alice Cormier, Mme Simone Meilleur, Mme Pauline Meilleur, Mme Marcelle Roy. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10526, rue St-Laurent,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecares, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture.

CROMP (Marie-Louise) — A Verdun, le 15 septembre 1972, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Georges Cromp, née Marie-Louise Monarque, demeurant à Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Eva) — A Montréal, le 15 septembre 1972, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Emile Desjardins, née Eva Guenette, demeurant à St-Basile-le-Grand. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Mme Gérard Marcel, Louis Denis, Hubert, Mme Henry Möltes (Therese), Mme Ernest Wood (Hélène), Mme Marcel Bouchard (Gabrielle). Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, rue Henri-Bourassa est
à 1 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Marie-Ange) — A Saint-Sauveur, le 16 septembre 1972, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Marie-Ange Dubé, fille de feu Donat Dubé et de feu Marie-Anne Levesque, demeurant au 5142 rue Angers, Montréal, autrefois de Shawinigan. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira du centre funéraire
Gérard Lachapelle Ltée
1306, 1e Avenue, Shawinigan-Sud
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc, Shawinigan-Sud, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Shawinigan-Sud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Rosalie) — A sa résidence de Côte-des-Neiges, le 15 septembre 1972, à l'âge de 88 ans, est décédée Rosalie Dupuis, épouse de feu Jean (John) Baptiste Dupuis, mère de Germain et Roland, sa belle-soeur Laurette Dupuis. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rosedale,
4911, chemin Côte-des-Neiges,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

GAREAU (J. Rodolphe) — A Eyer's Cliff, le 17 septembre 1972 à l'âge de 84 ans est décédé J. Rodolphe Gareau, autrefois marchand de bois à Montréal, époux de Marthe Dupuy, veuve de Jean-Léon Sicard. Père d'André, son beau-fils Pierre Sicard, de Californie, E.-U. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 est, avenue Laurier,
et de là au crématoire du cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parent amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GEOFFRION (Albert) — A Montréal, le 15 septembre 1972, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Albert Geoffrion, époux de Claudia Binette, Foyer Saint-Henri. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 ouest, rue Notre-Dame
à 9h45, pour se rendre à l'église Saint-Zotique, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du Lac Carré, Saint-Faustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERMAIN (Joseph) — A Montréal, le 17 septembre 1972, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph Germain, époux de feu Rose-Anna Vermette. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église Saint-Jean-Marie-Vianney où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Marie-Louise) — A ville St-Laurent, le 15 septembre 1972, est décédée Marie-Louise Lecavalier, épouse de François-Xavier Hébert, mère de Reina (Mme Lucien Lebeau), Adrienne (Mme Paul Riopel), Louise (Mme Bernard Corbeil), René (son épouse Cécile Lemire) et Jean-Marie. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera celébré à 10 h. et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JARRY (Joseph) — A Montréal, le 16 septembre 1972, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Joseph Jarry, époux d'Eva Chamberland, autrefois de la paroisse St-Edouard. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1722, boul. Rosemont,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Chemans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALIBERTE (Alida) — A Cité des Deux-Montagnes, le 17 septembre 1972, à l'âge de 73 ans, est décédée subitement Mme veuve Joseph Laliberté, née Alida Brochu, demeurant au 257, 27e Avenue, Cité des Deux-Montagnes, mère de Fernande (Mme Laurent L'Espérance), ainsi que 5 petits-enfants Denis et Claire. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils,
1064, chemin d'Oka,
Cité des Deux-Montagnes,
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église St-Agapit, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Osias) — Aux Cèdres, le 17 septembre 1972, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Osias Lalonde, époux de Blanche Cousineau. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bissonnette et Frères,
Aux Cèdres
pour se rendre à l'église paroissiale des Cèdres, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARCHE (Léone) — A Blainville, le 17 septembre 1972, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Victor Lamarche, née Léone Delorme, demeurant au 15, 72e Avenue, Blainville. Ancien professeur de couture pour la compagnie Singer. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Inc.,
74, boul. Labelle,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 2 h. p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMONTAGNE (Fernand) — A Montréal, le 16 septembre 1972, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Fernand Lamontagne, photographe pour la Maison J. F. Livernois à sa retraite deux fois les noces de feu Estelle Mecteau et en 2es noces de dame Jeanne St-Laurent, demeurant 4210, 10e rue, Laval-Ouest. Il laisse ses enfants: Lise et Gilles, son frère, sa soeur, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Lucien Giguere (Gabrielle), M. et Mme Edmond Lamontagne, M. et Mme Emile Baldus (Regina Mecteau), M. et Mme Aime Cloutier (Germaine Mecteau), M. et Mme François Couture (Yvonne Mecteau), M. et Mme Paul St-Laurent (Florence Hains), M. et Mme Paul-Emile St-Laurent (Elisabeth Bath). Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Cloutier Ltée
7a, Av. Marguerite-Bourgeoys,
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Trinité-Canadiens, Québec, où le service sera célébré à 2 h. p.m. et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Gedeon) — A Montréal, le 17 septembre 1972, à l'âge de 82 ans, est décédé Gédéon Landry, époux de Adrienne Seigerie, demeurant rue Pierre-Bernard. Il laisse dans le deuil ses filles: Mme veuve Gérard Brosseau (Lena), Mme Roland Auger (Blanche), Mme Vianney Chouinard (Hélène), Mme René Tousignant (Monique), Mme Roger Sarrazin (Lise); ses fils, Andre, époux de Marthe Auger, Claude, époux de Gemma Giguère, Pierre, époux de Raymonde Lusignan; 23 petits-enfants, plusieurs petits-arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga
à 1 h. 30 pour se rendre à l'église Sainte-Claire où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Eugénie) — A Montréal, le 16 septembre 1972 à l'âge de 83 ans est décédée Mme veuve Albert Lapointe, née Eugénie Hendrickson, elle laisse dans le deuil ses filles: Dr et Mme René Bouchard (Simonne), Yvette, Mlle et Mme Roger Lapointe (Andrée), ses fils: Mlle et Mme Jean Lapointe (Gerte Boucher) et Mlle et Mme Roger Lapointe (Marie-Ange Noël), et plus de 30 petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Saint-Barthélémy où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Adrien) — A Pointe-St-Charles, le 17 septembre 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Adrien Lefebvre, époux de Juliette Malboeuf, demeurant au 719, rue Shearer. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
1270, rue Laprairie,
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Noël) — A Verdun, le 17 septembre 1972, à l'âge de 46 ans, est décédé Noël Lefebvre, époux de Hélène Lalonde, père de André, Micheline, Pierrette, Richard, Mme G. Francoeur (Carole), Michel, demeurant 3765 Evelyn. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Paul) — A Montréal, le 17 septembre 1972, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Paul Lefeovre, époux de Jacqueline Fournier, demeurant rue Frontenac. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

LEMAY (Evelyne) — A Montréal, le 15 septembre 1972, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Antoine Lemay, née Evelyne Bélanger. Les funérailles auront lieu mardi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Clément, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUPIEN (Jean-Pierre) — A Québec, le 16 septembre 1972, à l'âge de 29 ans, est décédé M. Jean-Pierre Lupien, époux de Lise Carle. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie
à 1h30, pour se rendre à l'église Saint-Noël-Chabanel, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Saint-Henri-de-Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALLETTE (Fernand) — A Montréal, le 16 septembre 1972, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Fernand Mallette, époux de Régina Robichaud, 1555 Edouard-Laurin, app. 4, Ville Saint-Laurent. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 ouest, rue Notre-Dame
à 9h45, pour se rendre à l'église Saint-Irenée, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Aurore) — A Sainte-Thérèse, le 17 septembre 1972, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve René Martel, née Aurore Bourret, demeurant rue Blainville est. Elle laisse ses enfants Gérard (Gertrude Matte), Roger (Rolande Labelle), Mme Adolphe Lanthier (Yvette), André (Marie-Claire Gauthier), Marcel (Jacqueline Sauvé), Mme Maurice Amirault (Claire), Mme veuve René Marsan (Madeleine). Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Goyer et Clément inc.,
45, rue Turgeon,
Sainte-Thérèse
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Sainte-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Roger) — A Pointe-St-Charles, le 17 septembre 1972, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Roger Martin, époux de Yvonne Beaulieu, demeurant au 2438 rue Châteauguay. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire
L. Thériault Inc.,
1270, rue Laprairie
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Charles où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSICOTTE (Alice) — A Trois-Rivières, le 15 septembre 1972, à l'âge de 74 ans, est décédée Alice Jacob, épouse du Dr Auguste Massicotte, dentiste. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funèbre partira du centre funéraire
Rousseau et Frères
445, rue des Volontaires
Trois-Rivières
pour se rendre à la cathédrale, où le service sera celébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Louis, lieu de la sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs; des dons aux Soeurs Blanches d'Afrique seraient appréciés.

Une nouvelle grève frapperait durement le port

Une grève des manutentionnaires et du personnel d'entretien du port de Montréal aurait des conséquence très fâcheuses, en cette période de l'année, M. Nick Beshwatty, de la direction du port, a même déclaré à ce sujet: "Je ne voudrais pas minimiser le fait qu'une grève nous frapperait durement. Tout le monde sait que le gros du transport de céréales se fait au printemps et en automne."

Cette déclaration fait suite à la menace de grève proférée par le Syndicat national des employés du port de Montréal (CSN) qui groupe 600 membres... si une percée fondamentale ne s'effectue pas dans le cadre de la négociation de la prochaine convention collective.

Au cours du printemps dernier, les livraisons de céréales avaient été retardées de huit semaines à cause de la grève des 2,500 débardeurs du port.

Il en est résulté que les élévateurs du port sont demeurés à moitié vide tout l'été, les livraisons ayant pris le chemin de Baie-Comeau et de Port-Cartier à travers des circuits privés sur le Saint-Laurent.

Les points en litige dans la négociation actuelle concernent la sécurité d'emploi, les bénéfices marginaux, les salaires et ajustements de salaire.

La direction du port pense, cependant, que la grève peut être evitée au moins pour la semaine à venir.

MATHIEU (Charles) — A l'hôpital Notre-Dame, le 16 septembre 1972, à l'âge de 73 ans, est décédé Dr Charles Mathieu, époux de Mme Marcelle Amyot. Il laisse ses enfants et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAURY (Hilarion) — A Montréal, le 17 septembre 1972, à l'âge de 70 ans, 11 mois, est décédé Hilarion Maury, époux de Léonie Dorion, demeurant rue Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Roch) — A Montréal, le 17 septembre 1972, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Roch Ménard, époux de Thérèse Bourassa, demeurant 1882 Amherst. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregert Ltée,
3198, rue Ontario
pour se rendre à l'église Sainte-Catherine où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PHANEUF (Arsène) — A Montréal, le 16 septembre 1972, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Arsène Phaneuf, époux de feu Ida Dunuette. Il laisse dans le deuil ses fils: Eugène (son épouse Lilianne De La Durantaye), Paul (son épouse Simone Jubinville), Jacques (son épouse Thérèse Belhumeur); 1 fille Jeanne (son époux Roger Tétreault), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, 3 soeurs: Aline, Yvonne et Cécile, 1 frère Rémi. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
coin 11e Avenue,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIETRINSERNO (Pancrazio) — A Ste-Adèle, le 17 septembre 1972, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Pancrazio Pietrinserno, époux de Joséphine Karowich. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant, à 9 h. aux salons
Adolphe Lemay Inc.,
25 est, avenue Laurier,
et de là au cimetière de Hawthorne Dale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

POTVIN (Fernand) — A Laval-des-Rapides, le 17 septembre 1972, à l'âge de 64 ans, est décédé Fernand Potvin, époux de Rita Taillefer, père de Thérèse (Mme Gilles Bellerose); demeurant 72 boul. des Prairies, Laval-des-Rapides. M. Potvin était professeur à sa retraite à la C.E.C.M. Les funérailles aurent lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565, boul. Labelle, Chomedey,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIMEAU (Délia) — A Montréal, le 17 septembre 1972, est décédée Délia Dufort, épouse de feu J. A. L. Primeau, ci-devant contremaître aux usines Angus. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD (Maria) — A Montréal, le 17 septembre 1972, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Joseph Robillard, née Maria Molinalli. Mère de Gérard, Denis, Jacques, Roger, Réjean, André, Mme Jeanne d'Arc Hopkins, Mme Paul Bilodeau (Yvette), Mme Jean-Paul Côté (Monique). Lui survivent plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095, boul. de Salaberry
à 10h45, pour se rendre à l'église Saint-Joseph-de-Bordeaux, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE



M. ROBERT VASSEUR senior

A Montréal le 16 septembre 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Robert Vasseur senior, fleuriste d'Ahuntsic. Il laisse dans le deuil son épouse née Flore Limoges, ses enfants: Florence (Mme Leopold Vernier), Robert (époux de Jeanne Laurendeau), Maurice (epoux de Thérèse Cuerrier), Hélène (epouse de Guy Côté), Claude, 11 petits-enfants et son frère Charles.
Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 est Henri-Bourassa pour se rendre au sanctuaire St-Jude, d'Ahuntsic, boul D'Auteuil, où le service funèbre sera célébré à 10 heures et de là au cimetière Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OFFRIR DES FLEURS
la pensée la plus délicate au monde
JARDIN DE l'Orchidée
3442 est, Jean-Talon
721-2027

Des fleurs
signe de votre sympathie

FTD TÉL 279-7337
FLEURISTE Valois
416 ouest, rue Jean-Talon, Montréal

ROBINSON (Helphège) — A Montréal, le 16 septembre 1972, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Helphège Robinson, époux de feu Aurore Blondin, 6374 De Normanville. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
807, rue Roy
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Louis-de-France où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE (Lionel) — A Ville Ile Perrot, Cité Vaudreuil, le 15 septembre 1972, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Lionel Sauvé, époux de Simone Lapalme, demeurant au 54, 6e Avenue, Ville Ile Perrot, frère de Roméo, René, André, Yvon, Claire, Simone et Cécile. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
96, boul. Perrot,
Ville Ile Perrot,
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 h.

SULLIVAN (Joseph) — Subitement à sa résidence, dimanche le 17 septembre 1972 est décédé M. Joseph Sullivan, frère de Joséphine, du Rév. A. J. Sullivant, du Rév. J. E. Sullivan, Louis, Alphonse, William. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Clarke, MacGillivray, White
4484 est, rue Ste-Catherine
(angle William-David),
pour se rendre à l'église St-Aloysius (1675 boul. Morgan), où le service sera célébré à 10 h. a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

ST-MARSEILLE (Bregide) — A Pointe des Cascades, Cté Soulanges, le 16 septembre 1972, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Edouard St-Marseille, née Bregide Chevrier, mère de Marcel, Jean-Louis, André, demeurant 83 chemin du Fleuve, Pointe-des-Cascades. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
12, rue St-Charles, Dorion,
à 3 h 30, pour se rendre à l'église St-Pierre de Pointe-des-Cascades, où le service sera célébré à 4 h, et de là au cimetière des Cèdres, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés entre 5 et 7 h.

THEMENS (Bernadette) — A Montréal, le 17 septembre 1972, à l'âge de 84 ans, est décédée Bernadette Labelle, épouse en 2es noces de feu Aubert Themens, belle-mère de MM. Israël et Lionel Themens, ainsi que de Mme Germaine Lachapelle. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17 est, rue Laurier,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THEORET (Marcelle) — A Montréal, le 17 septembre 1972, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme veuve Cléophas Théoret, née Marcelle St-Jean, demeurant rue Saint-Ambroise, Montréal, mère de Yves, Mme Fernand Dion (Christine), Mme Alain Guindon (Ghislaine). Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Goyer et Clément Inc.,
147 boul. Sauvé,
Saint-Eustache
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Eustache où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Arthur) — A Chambly, le 16 septembre 1972, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Arthur Tremblay. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
20, rue Des Carrières
pour se rendre à l'église Saint-Joseph-de-Chambly où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VASSEUR (Robert) — A Montréal, le 16 septembre 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Robert Vasseur Sr, époux de Flore Limoges, 10184 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 est, rue Henri-Bourassa
pour se rendre à l'église Saint-Judes, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WORLE-BERUBE (Alice) — A Montréal, le 17 septembre 1972, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Homère Worle, née Alice Bérubé, épouse en premières noces d'Alphonse Bérubé. Mère de Lucienne, Gérard, Marcel et Alfred Bérubé. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2805, rue Allard
pour se rendre à l'église Saint-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Groucho Marx est à bout !

LOS ANGELES (Reuter) — Le comédien Groucho Marx, 81 ans, seul survivant des frères Marx, a été hospitalisé à Los Angeles dans un état d'extrême fatigue, a précisé sa secrétaire, Mlle Fleming.

Celle-ci a déclaré que l'hospitalisation de Groucho Marx avait été motivée autant par son désir de tranquillité que par la gravité de son état.

Marx, qui célébrera son 82ème anniversaire le 2 octobre, a annulé le spectacle dans lequel il devait apparaître le semaine prochaine au Music Centre de Los Angeles.

Mlle Fléming a déclaré qu'il avait été particulièrement affecté par le massacre des sportifs israéliens aux jeux olympiques de Munich, qu'il avait suivis de très près.

"Tourmenté par les souffrances des parents de ces victimes, il n'a pas pu trouver le sommeil pendant une semaine entière," a-t-elle précisé.

VILLE D'ANJOU
AVIS
Aux contribuables de la susdite municipalite

AVIS PUBLIC est par les presentes donne par le soussigne, greffier de la susdite Ville, QUE:

Vous êtes convoque a une assemblee publique qui aura lieu a 7:00 heures p.m., le 25 septembre 1972, en l'hotel de ville, au numero 7701 Louis-H. Lafontaine, en la Ville d'Anjou, pour prendre en considération le reglement numero 935 decretant l'execution des travaux de modifications des panneaux de contrôle du systeme d'eclairage des voies de service du boulevard Metropolitain et un emprunt pour en payer le coût.

Donne a Ville d'Anjou, ce 18eme jour de septembre 1972

Leonce Maltais, o.m.a.
Greffier
Ville d'Anjou

VILLE D'ANJOU
AVIS
Aux contribuables de la susdite municipalite

AVIS PUBLIC est par les presentes donne par le soussigne, greffier de la susdite Ville, Que: — Vous etes convoque a une assemblee publique qui aura lieu a 7.00 heures p.m., le 25 SEPTEMBRE 1972, en l'otel de ville, au numero 7701 Louis H. Lafontaine, en la Ville d'Anjou, pour prendre en considération le reglement numero 934 CONCERNANT L'EXPROPRIATION DES LOTS 420-234 ET 420-250 AINSI QU'UNE PARTIE DES LOTS 420-233 ET 420-251, DU CADASTRE OFFICIEL DE LA PAROISSE DE LONGUE-POINTE, POUR L'OUVERTURE D'UNE RUE RELIANT L'AVENUE GUY A L'AVENUE MOUSSEAU.

Donne a Ville d'Anjou, ce 18eme jour de septembre 1972

Leonce Maltais, o.m.a.
Greffier
Ville d'Anjou

DUPUIS

ERRATUM

Défilé de mode

Le Nouveau Dupuis en collaboration avec la compagnie McCall Pattern, presentera un défilé de mode le jeudi 21 septembre a 14 h 30 et 19 h, ainsi que le vendredi 22 septembre à 14 h 30, au troisieme etage au rayon des tissus.

DANS L'ESPRIT DES ANNÉES '72

LE NOUVEL APPAREIL AUDITIF Z-70 DE ZENITH

Tout petit confortable c'est un appareil auditif agreable a porter et digne de confiance. Pas de cordon, pas de boitier encombrant juste l'essentiel pour que vous puissiez entendre mieux et a bon prix. Essayez le Z 70 aujourd'hui meme



ZENITH La qualite precede le nom

ZENITH LES APPAREILS AUDITIFS AU SON VIVANT

DUPUIS
CENTRE-VILLE
Rendez-vous a domicile sur demande
COMPOSEZ
842 5151 poste 316
Dupuis Troisieme
865 est rue Ste C

VENTE .88 ET PLUS

842-6171

COMMANDEZ PAR NUMÉRO DE 1 à 84

DUPUIS

1 - **CINTRES EN BOIS**, avec crochets de metal, et barre pour jupe ou pantalon, 17 po. **3 pour .88**

2 - **CINTRES POUR PANTALONS.** En bois, avec crochets à ressorts en métal. **3 pour .88**

3 - **SUPPORTS** de planche a repasser. Support nickelé pour retenir planche derrière une porte. **Ch. .88**

4 - **CINTRES POUR JUPES.** En plastique rigide, 2 pinces de métal. **3 pour .88**

5 - **VESTIAIRES PORTATIFS.** Métal brillant à trois crochets doubles se fixant à une porte. **Ch. .88**

6 - **PORTE-JUPES.** En acier inoxydable, 6 barres. **Ch. .88**

7 - **PORTE-CHAUSSURES.** En metal brillant, vous pouvez y placer 6 paires de chaussures. **Ch. .88**

8 - **FIL DE COTON**, No 40. Bobine conique contenant 2250 verges. Noir ou blanc. Spécifiez s.v.p. **Ch. .88**

9 - **FIL MERCERISÉ.** 100 verges de fil de coton mercerise, noir ou blanc. **2 bobines pour .88**

10 - **BOITES DE FIL MERCERISÉ.** Contenant 21 bobines: 4 de fil blanc, 2 de fil noir et les couleurs variees. **La boite .88**

11 - **RIDEAUX DE DOUCHE.** En vinyle, pouvant servir de doublure. **Ch. .88**

12 - **HOUSSES D'ASSIETTES,** en vinyle. **4 pour .88**

13 - **HOUSSES DE PLANCHE À REPASSER**, en Teflon*, 54 pouces. *Marque deposee **Ch. .88**

14 - **CORBEILLES À PAPIER.** En paille tressee de couleurs vives. Haut: 11 po. **Ch. .88**

15 - **ENSEMBLES DE HOUSSE ET COUSSIN**, en silicone, pour planche a repasser, 54 x 18 po. **Ens. .88**

16 - **CULOTTES SANITAIRES.** Tricot extensible pour toutes les tailles. **Ch. .88**

17 - **SACS À BIGOUDIS.** Ou epingles a cheveux, etc. Plastique matelasse. **Ch. .88**

18 - **HOUSSES À VETEMENTS.** Plastique [illegible] **Ch. .88**

19 - **HOUSSES "JUMBO"**, 2 crochets, cadre en metal, housse plastique avec glissiere. **Ch. .88**

20 - **COUVRE-ÉPAULES.** En plastique transparent, 18 x 21 po. Ouverture pour crochet de cintre. **8 pour .88**

21 - **HOUSSES DE COUVERTURES.** Plastique transparent resistant, glissiere. **Ch. .88**

22 - **HOUSSES DE CHANDAILS.** Plastique transparent. Protection contre la poussiere. **2 pour .88**

23 - **HOUSSES EMBOÎTANTES** pour matelas. En plastique résistant. Largeur simple ou double. Spécifiez. **Ch. .88**

24 - **HOUSSES D'OREILLERS.** En coton, fermeture a glissiere. **2 pour .88**

25 - **SÉCHOIR À LINGERIE.** Barres chromées et bout en plastique. Pratique pour le voyage. **Ch. .88**

26 - **SACS À SOULIERS** en plastique. Crochet en metal. Pour 6 paires. **Ch. .88**

27 - **MITAINES DE CUISINE.** En silicone pour prendre les plats chauds. **La paire .88**

28 - **PAILLASSON.** Plastique rigide avec revere bord pour ranger bottes, bottillons, etc. Dim. 14 x 28 po. **Ch. .88**

29 - **CINTRES À ENCOCHES.** Plastique rigide, encoches pour ganses. **8 pour .88**

30 - **ENSEMBLES** 3 pièces: sac a cosmetiques, porte-monnaie, porte-mouchoirs-moucheir. Plastique imperméabilisé. Couleurs assorties. **L'ens. .88**

31 - **CINTRES POUR VETEMENTS SANS MANCHES.** En metal. **3 pour .88**

32 - **SOUS-PLATS.** En paille de couleurs variees. Pratiques pour les plats chauds. **3 pour .88**

33 - **SÉCHOIRS**, pour bas et lingerie, 2 cintres a gonfler, en plastique avec 2 pinces. **Ch. .88**

34 - **SAC POUR LUNCH.** Plastique epais, glissiere dessus, 2 poignees. Marina. **Ch. .88**

35 - **SAC À LAVAGE.** Plastique blanc. Robuste et attrayant. Glissiere. Dim. 18 x 30 po. **Ch. .88**

36 - **POLYTHENE TRANSPARENT.** Pour recouvrir meubles et planchers. 9 x 12 pi. **Ch. .88**

37 - **BALANCE POUR DIETE.** En plastique blanc. Pour peser la juste portion des gens a la diete. **Ch. .88**

38 - **SAC À COUVRE-CHAUSSURES.** En plastique resistant. Fenetre exterieure pour carte d'identite. **Ch. .88**

39 - **HOUSSES** pour lustres. Parfaites pour proteger vos plafonniers de la graisse. En coton, glace devant. **Ch. 1.88**

40 - **ENSEMBLE DE HOUSSES.** Comprend 3 housses pour complets, 3 housses pour robes. En plastique. **13 pour 1.88***

41 - **SACS** pour entreposer vos robes de soiree. En coton, 64 po de long. **Ch. 2.88**

42 - **HOUSSES À TABLETTES**, en plastique, pour souliers, sacs a main, etc. **Ch. 2.88**

43 - **ALBUM DE PHOTOS** [illegible] **Ch. .88**

44 - **JEUX DE CARTES.** Plastifiees. Boite en plastique, choix de motifs. **Ch. .88**

45 - **RUBAN ADHESIF** [illegible] **3 pour .88**

46 - **CADENAS À COMBINAISON** en metal solide. Pour vase d'etudiant ou autres usages. Chiffrage [illegible] **Ch. .88**

47 - **PAQUET DE 24 FEUILLES DE PAPIER D'EMBALLAGE** [illegible] **3 pour .88**

48 - **BOITE DE 200 JETONS DE BINGO** de couleurs transparentes. **La boite .88**

49 - **DISTRIBUTEUR MAGNÉTIQUE.** Pour attacher feuilles, dessins, etc. **Ch. .88**

50 - **FLACON DE COLLE "BOND FAST" LE PAGE** [illegible] **3 pour .88**

51 - **BRULEUR D'ENCENS.** Metal doré. Differents modeles. **Ch. .88**

52 - **CONES D'ENCENS.** Boite de 15 cones. 4 parfums assortis violette, rose, notes de santal. **3 pour .88**

53 - **LIVRE GÉANT À COLORIER.** Textes en francais. Env. 32 pages, 4 modeles assortis. **Ch. .88**

54 - **ENSEMBLE DE POTS DE GOUACHE** [illegible] **Ch. .88**

55 - **DICTIONNAIRE "MON GRAND VOCABULAIRE"** pour enfants. 2000 mots, 1500 illustrations en couleurs. **Ch. .88**

56 - **PAQUET DE 100 ENVELOPPES** blanches pour correspondance. Format standard, modele [illegible] **Le paquet .88**

57 - **TABLETTE "GAGE BUDGET"** [illegible] **3 pour .88**

58 - **RÈGLE À CALCUL DE POCHE.** Pour multiplications, divisions, cartes, [illegible] **Ch. .88**

59 - **COUVERTURES "DUO-TANG".** Paquet de 25 avec etiquettes 8½ x 11 po. Valeur de 9$. **Ch. .88**

60 - **PROTECTEURS TRANSPARENTS.** 10 feuilles de plastique transparent pour cahier a anneaux 8½ x 11 po. **L'ens. .88**

61 - **PAQUET DE 300 FEUILLES** mobiles, blanches. Lignage etroit, 3 trous pour cahiers a anneaux 8½ x 11 po. **Ch. .88**

62 - **PAQUET DE 10 CHEMISES À DOSSIER** en carton, format 8½ x 11 po. **2 paquets pour .88**

63 - **PAQUET DE COUVRE-LIVRES** [illegible] **2 pour .88**

64 - **TABLETTES À CRAYONNER** comprenant 300 feuilles de [illegible] **2 pour .88**

65 - **PAPIER** [illegible] **2 pour .88**

66 - **CAHIER D'EXERCICES HILROY**, 40 pages pour cahier a anneaux. Le paquet de [illegible] **L'ens. .88**

67 - **PORTE-FEUILLES** [illegible] **Ch. .88**

68 - **ÉTUI À CRAYONS** [illegible] **Ch. .88**

69 - **ÉTUI DE 12 CRAYONS À BILLE** [illegible] **L'ens. .88**

70 - **CRAYON À BILLE RÉTRACTABLE** [illegible] **Prix special L'ens. .88**

71 - **3 DOUZAINES DE CRAYONS "HB"** [illegible] **L'ens. .88**

72 - **PAQUET DE CRAYONS** [illegible] **2 paquets .88**

73 - **NÉCESSAIRE DE GÉOMÉTRIE.** Boite metallique contenant 1 compas porte-[illegible] **.88**

74 - **PAQUET DE 100** [illegible] **4 pour .88**

75 - **ENSEMBLE** [illegible] **L'ens. 1.8**

76 - **PAQUET DE** [illegible] **Ch 1.88**

77 - **ÉTUI À CRAYON ET STYLOS** [illegible] **Prix special Ch 1.88**

78 - **BOITE DE 12 CRAYONS DE COULEURS** de marque PRISMACOLOR **L'ens 1.88**

79 - **JEU D'ÉCHECS DE POCHE** à pieces magnetiques. Echiquier coffret [illegible] **Prix special Ch 1.88**

80 - **SOLIDE BROCHEUSE DE BUREAU** [illegible] **Ch 2.88**

81 - **BOITE-COFFRET** [illegible] **Ch 3.88**

82 - **ÉTUI** [illegible] **Ch 3.88**

83 - **BOITE À COMPAS DELUXE** [illegible] **L'ens 3.88**

84 - **AIGUISOIR "BOSTON À LA CUVE"** Protection [illegible] **Ch 5.88**

Maintenant une réalité: Place Dupuis au coeur même du métro Berri-de Montigny

Le plus grand quotidien français d'Amérique

DERNIÈRE ÉDITION 15¢

la presse

Montréal, lundi 18 septembre 1972, 88e année, no 190, 60 pages, 4 cahiers

L'indépendance

Lewis: On doit publier le rapport

par Claude SAINT-LAURENT

Le chef national du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, a réclamé ce matin la publication du rapport secret que le gouvernement fédéral a fait préparer sur la possibilité économique pour le Québec de se séparer du reste du Canada.

M. Lewis, qui répondait aux questions des auditeurs d'une station radiophonique montréalaise, a affirmé par ailleurs que même si le Parti québécois remportait majoritairement la victoire au cours d'élections provinciales, il ne s'agirait pas là d'une preuve concluante que les citoyens du Québec désirent l'indépendance.

Interrogé à plusieurs reprises sur la position de son parti face à la possibilité de l'indépendance du Québec, le chef NPD a déclaré qu'il s'agissait d'une question hypothétique à laquelle

Voir LEWIS, page A 6

Nixon sévira contre les pays qui protègent les trafiquants d'héroïne

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a déclaré aujourd'hui que toute aide économique et militaire américaine serait supprimée aux pays qui protègent "les marchands de mort qui trafiquent dans l'héroïne".

M. Nixon, qui s'adressait aux délégués d'une conférence internationale sur le contrôle des narcotiques, a affirmé que de récentes augmentations importantes dans le prix de l'héroïne sur la côte est des États-Unis "montrent que l'offre se raréfie) et que la pression est dirigée contre le commerce criminel de la drogue".

Voir NIXON, page A 6



photo Jean Goupil, LA PRESSE

Caouette annule des rendez-vous

Amaigri, incapable de soulever son auditoire, comme il le faisait autrefois, M. Réal Caouette a lancé hier, à Shawinigan, la campagne électorale du Crédit social du du Canada. Pour être le plus en forme possible à cette occasion, il a dû annuler la conférence de presse qu'il devait donner à Montréal au cours de l'après-midi d'hier, ainsi que deux discours en cours de route. A Shawinigan, les propos de M. Caouette ont surtout porté sur l'adhésion de M. Claude Wagner au parti progressiste-conservateur. Comme le renard de la fable, l'ex-juge ne constitue plus un danger, selon le chef du Crédit social du Canada.

— Nos informations, page A 2

Stanfield et l'indépendance

Québec ne peut décider seul

par Normand FINN
envoyé spécial de LA PRESSE

VICTORIA — Le chef du Parti conservateur, M. Robert Stanfield, ne croit pas que le Québec ait le droit de décider lui-même de se séparer.

M. Stanfield, au cours d'une entrevue à Qu'Appelle, en Saskatchewan, a déclaré en fin de semaine que les Canadiens avaient vécu ensemble pendant plus d'un siècle et que, par conséquent, les autres provinces avaient un intérêt dans la question.

"Nous avons contracté ensemble des obligations et nous avons une vie à vivre ensemble", a dit M. Stanfield.

Le chef conservateur est d'opinion qu'on ne peut pas quitter une association qui dure depuis 100 ans comme on quitte une salle de cinéma où le film ne nous plaît pas.

Selon lui, on devrait mettre l'accent sur les moyens de convaincre toutes les provinces de la valeur de la vie canadienne.

M. Stanfield ignore cependant par quel moyen les autres provinces pourraient se prononcer sur la question. Il a affirmé que la question du séparatisme québécois était une hypothèse et a rejeté carrément la possibilité pour le peuple québécois de décider de son sort par référendum.

Il estime qu'il appartient au gouvernement fédéral de faire en sorte que le Québec ne soit pas tenté par le concept du séparatisme.

Le rôle du premier ministre, d'après lui, est de renforcer l'unité du pays et de supprimer le désir de sécession.

M. Stanfield croit de plus que le premier ministre Trudeau suit une politique de confrontation qui crée des tensions entre le Québec et Ottawa plutôt que de solutionner des problèmes.

Sur la question du bilinguisme, le leader du Parti conservateur ne veut aucunement s'engager, se contentant de souligner que lui et les membres de son parti avaient voté en faveur de la loi sur les langues officielles.

Il a ajouté que le bilinguisme n'était pas du tout un enjeu dans cette élection.

M. Stanfield a visité samedi Qu'Appelle, Indian Head et Meyburn, en Saskatchewan, puis Calgary, en Alberta, où il a affirmé que les membres de son cabinet, si son parti était appelé à former le prochain gouvernement, seraient tenus de se départir de leurs biens immobiliers et boursiers. Hier, il s'est rendu à Victoria, capitale de la Colombie-Britannique, où il doit poursuivre sa campagne électorale aujourd'hui.

● *La campagne électorale*

— pages A 2 et C 1

L'Armée espionne la CSN selon le PQ

par Pierre SAINT-GERMAIN

Le président du Parti québécois, M. René Lévesque, a déclaré cet après-midi, au cours d'une conférence de presse à l'Holiday Inn, à Montréal, ce qu'il a appelé l'espionnage de l'Armée canadienne à l'égard du monde syndical québécois, notamment de la Confédération des Syndicats nationaux.

Le leader péquiste a commenté un communiqué de son parti dans lequel il est question de l'attention que porte la section "Intelligence and Security" du Mobile Command des Forces armées canadiennes au monde syndical québécois.

"De telles activités, auxquelles on s'attend de la part de gouvernements militaires en territoires occupés, nous semblent assez étonnantes en temps de paix et en régime (présumé) de lois et d'administration normales. Heureusement il y a dans ce texte sur la CSN, assez d'erreurs et de rapaillage superficiel, pour qu'un esprit démocratique se sente quelque peu rassuré . . .

"On ne serait pas moins curieux,

Voir L'ARMEE en page A 6

Les Israéliens pourraient réagir violemment à la frontière syrienne

d'après AFP-UPI - Reuter

Après une fin de semaine marquée d'une importante incursion des forces israéliennes contre les bases palestiniennes situées en territoire libanais, l'attention se porte aujourd'hui sur la frontière israélo-syrienne où, depuis 13 heures, la "tension" n'a fait que s'accroître.

Peu avant l'aube dimanche, des positions israéliennes sur les hauteurs du Golan ont été la cible de quelque 50 obus tirés depuis la Syrie et, à Tel Aviv, des sources bien informées prévoient une violente réaction israélienne.

La possibilité de violentes représailles contre les bombardements provenant du sol syrien est également évoquée par le quotidien "Davar", organe du parti Mapai. Dans sa livraison d'aujourd'hui, l'éditorialiste de "Davar", qui commente l'opération contre les bases terroristes au Liban, écrit: "Il existe également de nombreuses bases terroristes en Syrie et elles sont toutes à portée des forces de défense d'Israël".

Par contre, au Caire, le conseil ministériel de la fédération tripartite Egypte-Syrie-Libye a averti Israël aujourd'hui que toute attaque contre un des États membres de la fédération serait considérée comme une attaque contre toute la fédération.

Le texte de la mise en garde stipulait qu'une telle "agression" entraînerait une riposte. C'est la région de Kuneitra-Kushnija, sur le Golan, qui a été l'objet du tir de l'artillerie syrienne pour la troisième journée d'affilée.

Qualifiée de "succès complet" par le lieutenant-général Elazar, chef d'état-major des forces armées d'Israël, l'opération au Liban a permis aux envahisseurs de détruire 150 habitations et casemates occupées par les fedayin, de tuer une soixantaine de terroristes et de capturer plusieurs prisonniers.

Les Israéliens pour leur part ont eu trois tués et six blessés. Par ailleurs, un communiqué de Beyrouth affirme que 18 soldats israéliens ont perdu la vie tandis que huit soldats libanais étaient tués, 12 blessés et qu'une vingtaine manquent à l'appel.

Le raid israélien, qui a duré 32 heures et auquel participaient l'aviation, des unités blindées et quelques centaines de soldats, aurait, selon le quotidien "Lissan Al Hal" de Beyrouth, fait des centaines de victimes et causé des dégâts matériels aux villages se chiffrant par dizaines de millions de livres libanaises.

L'armée libanaise qui, pour la première fois, est entrée en action contre les forces israéliennes, est aujourd'hui accusée par les organisations palestiniennes, nommément l'OLP, de s'attaquer aux guérilleros et de tenter de les empêcher de regagner leurs bases au sud du Liban.

Par ailleurs, la principale organisation de résistance palestinienne, Al Fatah, déclare avoir reçu un ultimatum du gouvernement libanais ordonnant aux fedayin d'évacuer leur château fort de l'Arkoub et leur interdisant le port d'armes et d'uniformes militaires hors des camps de refugiés.

Cette information diffusée par Al Fatah a été catégoriquement niée par le bureau du premier ministre Saeb Salam.

Le climat social est meilleur

— Bourassa

Le premier ministre du Québec a affirmé hier à Joliette que le climat social s'est sensiblement amélioré dans la province, depuis quelque temps.

M. Bourassa prenait la parole devant 800 militants libéraux venus de huit comtés des Laurentides participer au 10e et dernier congrès régional du parti libéral du Québec.

Le premier ministre a affirmé que "des faits qui ne sont peut-être pas spectaculaires à première vue, nous portent à penser que le climat social connaît à l'heure actuelle une amélioration comme le Québec n'en a pas connu depuis longtemps".

Soulignant que le calme et la détermination du gouvernement qu'il dirige sont des qualités reconnues au Canada comme à l'étranger et considérées comme les meilleurs facteurs de progrès, M. Bourassa a ajouté, à titre de justification de son optimisme, que le nombre des grèves est extrêmement bas au Québec.

Voir LE CLIMAT, page A 6

Marchand doit voyager en auto-fantôme

SAINT-PASCAL (PC) — Ce n'est pas le discours de M. Jean Marchand qui a retenu l'attention de la population de Saint-Pascal de Kamouraska, mais bien la façon dont il a quitté cette ville.

Le ministre de l'Expansion économique régionale était venu assister au choix d'un candidat libéral dans ce comté en vue des prochaines élections, choix qui a désigné un fonctionnaire fédéral, M. Lionel Dessureault.

A sa sortie de la salle, M. Marchand prit place dans la voiture d'un de ses collaborateurs et partit pour Québec. Quelques minutes plus tard, il revient à son point de départ et raconte à un policier que sa voiture est suivie par une autre dans laquelle prennent place cinq ou six jeunes gens.

A ses yeux, il est clair que la voiture les suit. M. Marchand a même fait arrêter son véhicule pour se laisser doubler mais l'automobile s'est arrêtée également. Il s'agit d'une poursuite et il demande l'aide de la Sûreté du Québec.

Or, la SQ n'est pas toujours au premier coin de rue dans ces petites municipalités, et bien qu'il y ait un poste à cet endroit, M. Marchand a dû attendre plus d'une de-

Voir MARCHAND, page A 6

bourse: 15-15h

La séance d'aujourd'hui se caractérise par la faiblesse des transactions sur les trois marchés. Les analystes soulignent la célébration de la fête juive du Yom Kippur comme facteur du retrait de nombreux investisseurs.

La baisse est générale dans tous les compartiments mais l'effondrement des valeurs aurifères, dont l'indice recule de dix points environ, est l'événement de la journée. Les ventes de spéculation sur le marché de l'or ont fait baisser l'once du métal de plus de $4 dans la journée, à la suite de diverses nouvelles défavorables, dont les ventes effectuées par l'URSS sur le marché de Londres.

A New York, la séance est l'une des plus calmes de l'année et l'indice Dow-Jones perd environ trois points à l'approche de la clôture après avoir reculé de près de cinq points en cours de séance.

Rapid Data	12	—2 1/2
Dominion Textile	29 1/2	— 1/2
Peoples Stores	14 1/2	+ 1/4
Consumers Distributing	32 3/4	—1 3/4
Hamilton Group	16	—1 1/4
MICC Investments	24 3/4	— 1/4
Dome Mines	65	—2 1/2
Atlantic Richfield	63 1/2	+ 3/8
AT & T	46 1/8	+ 5/8
ITT	52	— 1/4
Gulf Oil	23 1/2	— 1/8

AUJOURD'HUI

● *Au bord du terrorisme, un curé de Québec choisit la politique*

— page C 1

● *Le Go, plus fort que les échecs!*

— page D 3

SOMMAIRE

Arts et spectacles : A 11, 12, 13
Bandes dessinées : A 8 B
Decès, naissances, etc : D 1
Economie : C 2, 3, 4
Editorial : A 4
Horoscope : C 8
Informations étrangères : D 1
Informations nationales : A 2, C 1
Petites annonces : D 6 a 15
Radio et télévision : A 13
Radio FM : A 13
Sports : B 1 a 9
Vivre aujourd'hui : C 7, 8

Une étude établit que les cégépiens s'alimentent mal

Le régime alimentaire des étudiants de cinq cegeps du Québec est nettement déficient si on le compare aux normes établies par le Guide alimentaire canadien. Si on attribue 100 points au régime idéal, le régime de ces étudiants n'atteint jamais 70 points, sauf dans le cas du cegep de Rimouski.

Telle est la principale conclusion d'une étude effectuée dans le cadre de Perspective-Jeunesse par cinq étudiantes de cegeps. Cette étude, dont les résultats ont été révélés à un colloque scientifique de Perspective-Jeunesse tenu, samedi à Montréal, portait sur les étudiants des cegeps de Chicoutimi, Jonquière, Limoilou, Rimouski, Rivière-du-Loup et Gaspé.

Comparativement à la cote 100 attribuée au régime alimentaire idéal, la valeur du régime des étudiants de Chicoutimi est 63, Jonquière 66, Limoilou 67.5, Rimouski 71.3, Rivière-du-Loup 66 et Gaspé 64.

$11.25 à $16.25 par semaine

L'enquête effectuée par cinq jeunes filles, Mlles Francine Lebel, Gisèle Dubé, Nicole Tremblay, Line St-Pierre, Louise Beauchesne et Danielle Caron, démontre également que la raison des faiblesses du régime alimentaire des étudiants de ces cegeps est surtout le manque de temps. Le manque d'appétit et le manque d'argent ne sont invoqués qu'en deuxième et troisième places.

De façon générale, les étudiants doivent être conscients des lacunes de leur régime alimentaire. Néanmoins, lorsqu'ils prennent leurs repas au cegep où les menus sont équilibrés, chacun laisse la portion qu'il n'aime pas, ce qui produit un déséquilibre.

La plupart des cegeps offrent les trois repas quotidiens cinq jours par semaine pour un montant variant de $11.25 à Jonquière à $16.25 à Limoilou (Québec).

Une quinzaine d'équipes de jeunes ont présentés mutuellement leurs projets qui pouvaient aussi bien porter sur l'éducation dentaire, la pollution, l'archéologie ou la fabrication de boissons.

Une équipe d'étudiants en sciences de l'Université de Montréal a d'ailleurs fabriqué quatre lasers qui, selon eux, remplacent autant de cegeps pour tous d'éducation. Ces lasers ont été fabriqués avec des moyens de fortune. Ainsi, pour l'un d'entre eux, on s'est servi d'un transformateur de 10,000 volts datant de 1887 et trouvé dans les archives de l'Université de Montréal.

météo

Ensoleillé et plus frais.

Demain : nuageux.

Max. 70 Min. 50 ● Détails, page A 6

POLLUTION

Détails à la page A 6

la presse

MONTREAL, LUNDI, 18 SEPTEMBRE 1972 — 88e ANNEE — No 190 A 3

PETITES ANNONCES
874-7111

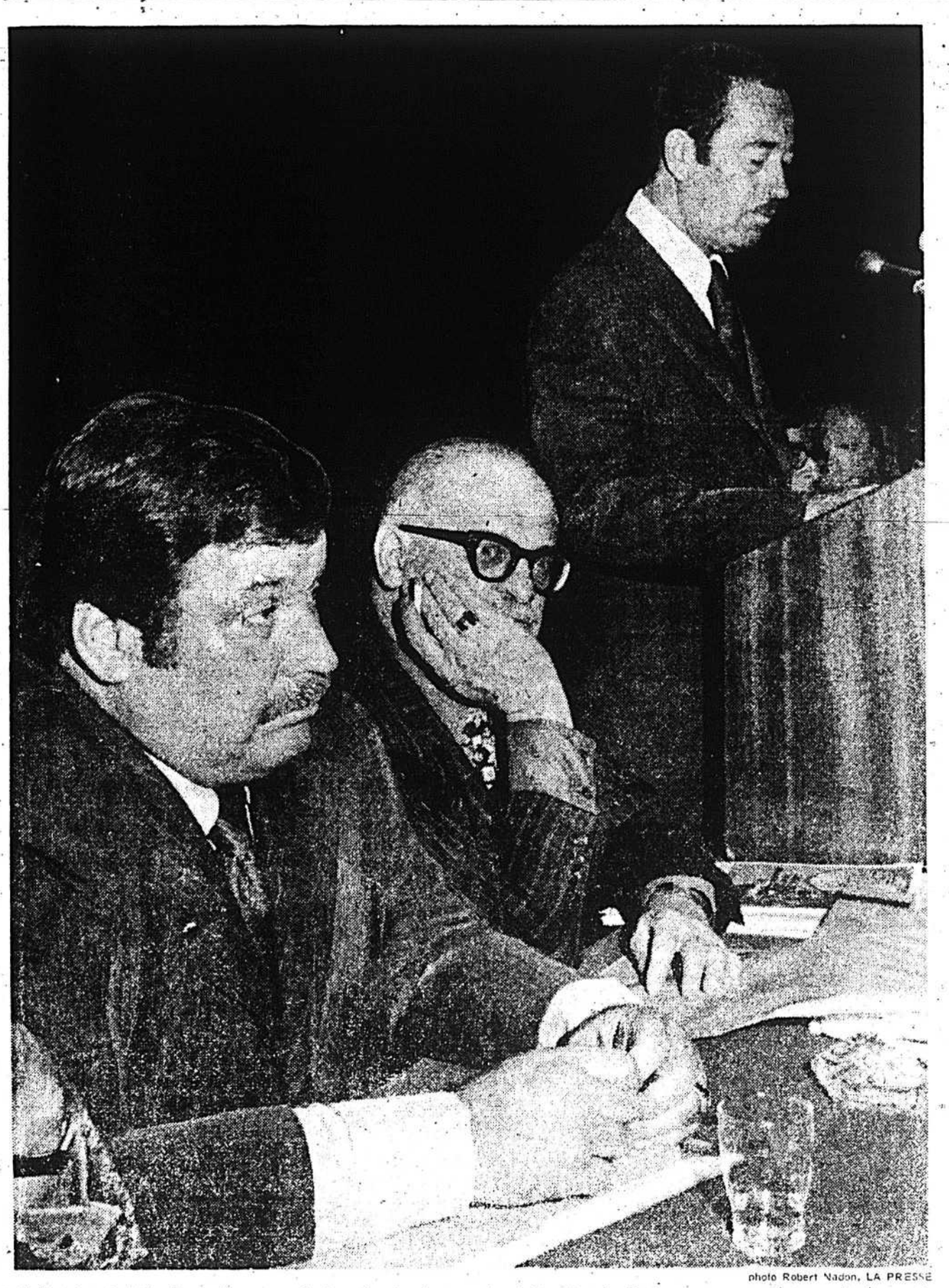


photo Robert Nadon, LA PRESSE

Il n'est jamais drôle d'entendre son arrêt de mort. Pendant que le ministre Maurice Tessier annonce que les conseils de comté disparaîtront, MM. Jean-Marie Moreau et J.O.R. Rochon, respectivement président de l'Union des conseils de comté et président du congrès de la dite union, songent que l'avenir est sombre.

"Pardon?"

Tessier sonne le glas des conseils de comtés

par Louise COUSINEAU

Les conseils de comté, organismes qui existaient depuis 1855, auront disparu lorsque la nouvelle loi régissant les municipalités au Québec sera promulguée. C'est la mauvaise nouvelle qu'a annoncée le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, à l'ouverture du 29ième et sans doute dernier congrès de l'Union des conseils de comté du Québec, qui a lieu depuis hier à l'hôtel Reine-Elizabeth, à Montréal.

L'annonce du ministre a été accueillie par un silence incrédule. Au moment où les souffles se reprenaient, la voix d'un des 900 congressistes a lancé: "Pardon?"

Ce glas sur les activités des conseils de comté (qui représentent 1,200 municipalités et 16 pour cent de la population québécoise) a été fort mal accueilli par les congressistes, et c'est le moins qu'on puisse dire. Dans son discours qu'il s'est bien défendu d'en être un de remerciement, le maire de St-Boniface (Mauricie), le Dr L.-P. Janelle, a déclaré qu'il s'agit d'une répétition de ce qui s'est passé dans le domaine scolaire et que cette mise à mort est tout à fait inacceptable.

Le ministre Tessier a expliqué que les conseils de comté sont devenus complètement désuets. "Depuis deux ans, a-t-il lancé aux congressistes, j'ai demandé à vos mandataires de m'apporter des arguments valables pour maintenir les conseils de comté en vie. Ils ne m'en ont jamais apportés."

Bêtes féroces et bandages de roues

Pour illustrer la désuétude en question, le ministre a commencé son discours en citant une kyrielle d'articles tous plus archaïques les uns que les autres, articles qui sont d'ailleurs toujours en vigueur dans le code municipal.

Les auditeurs ont écouté sans broncher l'énumération de leurs pouvoirs, comprenant entre autres celui de donner des récompenses à ceux qui tuent des bêtes féroces. Mais lorsque M. Tessier a, sans rire, expliqué que par l'article 429 les conseils de comté peuvent statuer sur la largeur des bandages de roues tirées par des animaux, les congressistes l'ont trouvé saumâtre et ont émis des murmures désapprobateurs.

Pour expliquer que les conseils de comté ne sont pas morts que de ridicule, le ministre a ensuite énuméré les démarches de son ministère en vue de moderniser la politique municipale.

Démarches qui se sont faites à tâtons, il faut bien le dire, puisque certains pas en avant ont été suivis de pas en arrière et de côté.

Ainsi, le ministre a rappelé qu'en 68, l'Union des Conseils de comtés a demandé qu'on inclut les villes dans les conseils de comté et qu'on augmente les pouvoirs des dits conseils. C'était en fait exiger la création de communautés municipales.

En mars 71, de poursuivre le ministre, "j'ai déposé un livre blanc sur ces communautés municipales. Mais après avoir fait une tournée de six mois dans la province, j'ai constaté que la population n'acceptait pas la politique des communautés municipales. Nous avons définitivement abandonné cette politique en novembre 71".

Le gouvernement provincial a découvert, de dire M. Tessier qu'il n'y avait pas lieu de créer un quatrième palier de gouvernement et que seules les trois communautés urbaines existantes, celles de Montréal, de Québec et de l'Outaouais devaient continuer d'exister, mais avec des modifications profondes.

Les conseils de comté avaient demandé le pouvoir de confectionner les rôles d'évaluation municipale. Le projet de loi 20 qui traite de l'évaluation inclut les conseils de comté parmi les organismes mandataires, dit M. Tessier. Mais, reprend-t-il aussitôt, les conseils de comté sont-ils équipés en calculatrices électroniques pour faire l'évaluation, ont-ils le personnel et les structures? Et même s'ils avaient tout cela, doit-on les maintenir uniquement pour faire l'évaluation?

La réponse est non, dit M. Tessier.

L'union des municipalités rurales ?

Et dans le projet de loi qui sera présenté au début de la prochaine session, les conseils de comté n'existeront plus.

Le ministre a suggéré à ses auditeurs de se regrouper plutôt en une union des municipalités rurales qui élirait un porte-parole des 1,200 municipalités auprès du gouvernement provincial.

Les conseils de comté qualifient cette suppression autoritaire des structures existantes de solutions inacceptable et vouée à l'échec.

Comme l'a dit le Dr Janelle, c'est aux représentants municipaux de décider ce qui est bon pour les villes, pas aux fonctionnaires "qui ont été étudier en Ukraine et en Belgique".

Et même si le ministre parle de l'importance des municipalités rurales dans l'économie du Québec, les maires ne croient plus à ces propos: ils savent bien qu'on veut saper la participation réelle et annihiler les pouvoirs des conseils de comté.

Dans un discours plein de pondération, le président actuel de l'Union des Conseils de Comté, M. Jean-Marie Moreau a déploré que la juxtaposition de deux systèmes ait permis, que dès qu'une municipalité devient ville, elle cesse d'être sous la juridiction du conseil de comté. Cela a privé le conseil d'hommes expérimentés et de ressources accrues et l'ont condamné à un rôle de plus en plus diminué avec les années.

Il ne faut pas déshumaniser l'administration, ajoute M. Moreau qui est maire de Verchères et éloigner de la population l'exercice du pouvoir. Il faut revaloriser les conseils de comté, ces organismes appauvris aujourd'hui mais qui ont fait leur preuve.

Rappelant les délégués aux réalités, le Dr Janelle a demandé pour conclure son discours de non remerciement: "Les bills 48, 20 et 276 sont-ils faits pour la corporation des estimateurs du Québec ou pour protéger les intérêts des citoyens?"

Cette question qui n'en était pas une a été accueillie par un tonnerre d'applaudissements.

Mentionnons que les estimateurs son présents au congrès.

C'est un secret de polichinelle que le torchon brûle depuis longtemps entre le ministre Tessier et les représentants des Conseils de comté.

Mais c'est la première fois qu'on se dit "les choses en face".

Et de conclure le président du congrès, M. J.O.R. Rochon, qui est maire de La Motte en Abitibi: "On savait, M. Tessier, que vous aviez des défauts. Maintenant, on sait que vous avez des qualités. Il ne nous reste qu'à les découvrir".

Les conseils de comtés refusent de se laisser enterrer

par Florian BERNARD

Les dirigeants de l'Union des conseils de comtés de la province de Québec ont bien l'entention de ne pas disparaître. En effet, suite au discours prononcé par le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, leur annonçant que leur organisme allait disparaître prochainement, les membres de l'Union des conseils de comtés viennent d'opposer une véritable fin de non-recevoir au gouvernement du Québec. Ce matin, au cours de leurs délibérations, les délégués des municipalités rurales du Québec ont déclaré que la suspression autoritaire de leur structure est une solution inacceptable et vouée à l'échec.

'En vue de conserver leur association, les maires des régions rurales ont accepté que leur cotisation annuelle soit portée de $250 par année à $1200. Cet argent devra servir principalement à engager une lutte juridique et une lutte sous tous les autres aspects aux autorités provinciales. Les membres de l'Union des conseils de comtés ont déclaré être conscients de leur devoir et ils déclarent qu'ils resteront fidèles à leur but, à leur proposition, à leur avenir, quoi qu'en dise le ministre des Affaires municipales.

Me Lemieux veut faire entendre sept jurés du procès de Rose

par Léopld LIZOTTE

Alors que le second procès de Jacques Rose, pour meurtre celui-là, doit débuter lundi, la Cour d'appel a pris en délibéré, à midi, une requête de son procureur, Me Robert Lemieux, pour que soient entendus sept des douze jurés qui se sont divisés sur le verdict à rendre, au procès pour l'enlèvement de M. Pierre Laporte.

Il a même réclamé l'émission de "subpoenas" pour convoquer ces sept jurés en cour jeudi, même s'il dit n'avoir aucune objection à ce que les douze citoyens qui formaient le panel, de février à mai derniers, soient tous interrogés.

Ce faisant, l'avocat de Rose veut démontrer à la Cour d'appel que le vote s'est alors divisé de onze à un en faveur de l'acquittement de son client, et que, partant, le prévenu devrait être normalement acquitté, puisque ce juré siégeait illégalement dans les circonstances.

Ce matin, il a souligné que, dans le passé, des jurés avaient été ainsi entendus, lors d'un appel, et que l'on ne créerait donc aucunement un précédent, si on le fait dans ce cas-ci.

On sait par ailleurs que le "dévoilement" de la façon dont les jurés s'étaient prétendument divisés, le 11 mai dernier, a créé une véritable tempête, dans notre milieu judiciaire, et que, pour sa part, Me Lemieux a dû lui-même passer une semaine en prison à la suite d'incidents qui se sont produits devant un autre juge des Assises qui avait été "saisi" d'une requête à ce sujet.

Depuis, les autorités fédérales ont pris les mesures nécessaires pour édicter une législation qui défend absolument à toute personne de dévoiler publiquement le secret des délibérations d'un corps de jury.

Le présent cas relève toutefois des dispositions antérieures qui n'avaient été "codifiées" récemment, on le sait, que par un ajouté, d'ailleurs contesté, au serment que les jurés devaient prêter, au moment où ils étaient choisis.

Comme le procès de Rose, pour meurtre, doit débuter dans quelques jours, il semble que la Cour d'appel fera diligence pour prendre une décision rapidement.

Et, selon cette décision, il se pourrait ou que le procès soit retardé, ou que l'avocat du prévenu retire l'appel qu'il a logé il y a quelques mois, et qui est principalement basé sur la "partialité déclarée" du douzième juré, avant même que ne débute le procès.

Carrochia formellement accusé d'outrage au tribunal

par Michel AUGER

Le juge Maurice Cousineau, de la division criminelle de la Cour du banc de la reine, a autorisé, aujourd'hui, l'émission d'une requête en outrage au tribunal contre l'agent Antoine Carrochia du service des relations publiques de la police de Montréal.

Cette requête sera débattue à fond le 20 octobre prochain. En rendant cette décision, ce matin, le juge Cousineau a dit qu'après avoir sérieusement étudié toute la jurisprudence se rapportant à un cas semblable, il subsistait un doute quant à la responsabilité du policier dans cette affaire.

"Je laisse donc au juge qui entendra la requête, le soin de trouver s'il y a oui ou non un outrage au tribunal."

Cette requête avait été présentée à la cour par les procureurs de la fromagerie Giuseppe Saputo et Figli de la 8e avenue, à Saint-Michel, qui prétendent que l'agent Carrochia a commis un outrage au tribunal en écrivant que ses clients avaient déjà été vus en compagnie de personnages du crime organisé.

L'agent Carrochia avait publié ces informations en même temps qu'il avait rendu publique une série de 14 accusations d'infractions aux règlements de santé de la CUM qui auraient été commises à l'intérieur de la fromagerie de Saint-Michel.

Vient de paraître
HERVÉ FILION:
MILLIONNAIRE DU SPORT
par André Trudelle



L'incroyable réussite d'un jeune cultivateur québecois

L'art de "faire du foin" avec les chevaux!

En vente partout
$3.95
les éditions la presse
dirigées par Alain Stanké



ANALYSES COMPLÈTES DES URINES $3.00
GROSSESSE
Résultat 2 heures après réception du spécimen.
De 9 hres A.M. à 3 hres P.M.
Samedi et dimanche exceptés.
Positivité après 8 à 10 jours de retard.
Vente et location de chaises roulantes
STATIONNEMENT GRATUIT
La plus grande Pharmacie de détail au monde
845-7251 PHARMACIE MONTRÉAL JEAN P. DUQUET L.PH
91E EST, RUE STE-CATHERINE

Parlez l'Anglais* dès le Jour de l'An
Téléphonez vite à
288-3111
et vous passerez une bonne année

Vous voulez parler l'anglais le mieux possible — et le plus vite possible?
Chez Berlitz, vous commencerez à parler anglais, avec un vrai professeur, dès la première minute du premier cours. Nous vous donnerons même une série de cassettes pour repeter vos leçons à la maison et progresser encore plus vite.
Vous pouvez suivre des leçons individuelles, ou vous joindre à un petit groupe de 4 à 7 élèves.

Berlitz
A langues vivantes, méthode vivante.
MONTRÉAL, 50 place Crémazie 387-2566
MONTRÉAL, 2055 rue Peel 288-3111
*Italien, Espagnol, Allemand, etc...

Procès pour meurtre ajourné: l'accusé apparemment "drogué"

par Léopold LIZOTTE

Un jeune homme de 26 ans, qui devait subir son procès pour le meurtre de son amie, aujourd'hui, devant le juge Peter V. Shorteno, a été renvoyé aux cellules à midi, parce qu'il semblait, de l'avis général, sous l'influence d'une drogue quelconque.

Cette opinion était même celle du tribunal, mais, assez curieusement, pas celle du Dr A. B. Clément, le médecin de la Sûreté du Québec, qui, chaque jour, est chargé d'examiner de façon "primaire" les prévenus qui semblent souffrir de maladie mentale ou autres troubles psychiques.

Au juge Shorteno, le médecin quasi-octogénaire a déclaré que le prévenu, Adélard Vallée, souffrait de dépression nerveuse avancée, et qu'il voulait de toute évidence en finir, abominablement "fatigué de la vie" qu'il était.

"Il m'a juré sur son honneur qu'il n'avait pris aucune drogue ni aucune boisson que ce soit, et je ne crois pas qu'effectivement il en ait pris".

Pendant tout ce temps, le prévenu, qui est accusé d'avoir abattu son amie de quatre balles, dans son logis de la rue Frontenac, et d'être allé déposer son corps dans un champ de Rivière-des-Prairies, souriait tout doucement.

Et du même sourire qu'il avait conservé, un peu plus tôt, alors qu'on avait dû attendre pendant plusieurs minutes pour qu'il se décide à dire s'il était coupable ou non.

Celà devait constituer le comble.

Le juge Shorteno, qui avait déjà interrogé un gardien des cellules sur son comportement depuis son arrivée à la Place de la justice, au milieu le la matinée, se déclara sans ambages en désaccord avec l'opinion du vénérable disciple d'Esculape.

"Je l'ai vu qui riait, qui regardait narquoisement les policiers chargés de l'enquête, et je viens d'apprendre des gardiens qu'il marchait en "chambranlant" comme un homme ivre... sans toutefois sentir l'alcool. Je ne peux forcer le prévenu à subir une analyse sanguine qui pourrait nous révéler la cause de son état.

"Mais les jurés potentiels, tout comme les deux qui ont été choisis jusqu'à maintenant ont été témoins de tout celà, et l'une des parties en cause, à tout le moins, pourrait souffrir d'un préjudice certain. La cause est donc reportée aux assises de novembre".

—Vous avez compris? demanda alors le tribunal au prévenu.

Plus "égaré" que jamais, ce dernier répondit, toujours souriant:

"Non, non, non!".

La météo

En attendant l'été des Indiens...

Pour l'une des dernières fois de la saison, (et quelle saison!) on a pu avoir l'illusion de l'été. Mais déjà pour aujourd'hui, Dorval prévoit un temps plus frais; avec du soleil quand même. Demain on retrouvera les journées des dernières semaines, c'est-à-dire un temps nuageux. Mais il faut se réjouir en espérant voir arriver l'été des Indiens et profiter d'un peu de soleil avant l'arrivée du méchant automne avec ses journées incertaines qui ne changent cependant rien avec celles de cet été.

A Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 75 • Minimum 50 Ensoleillé et moins chaud	Généralement nuageux

Au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	35	55	Ensoleillé	Plus chaud
Saint-Maurice	35	55	Ensoleillé	Plus chaud
Outaouais	50	70	Ensoleillé, moins chaud	Généralement nuageux
Laurentides	40	60	Ensoleillé	Généralement nuageux
Cantons de l'Est	50	70	Ensoleillé	Généralement nuageux
Québec	50	70	Ensoleillé	Généralement nuageux
Rimouski	40	60	Général. ensoleillé	Généralement ensoleillé
Lac-Saint-Jean	40	60	Général. ensoleillé	Généralement ensoleillé
Baie-Comeau	40	60	Général. ensoleillé	Généralement ensoleillé
Sept-Iles	40	60	Général. ensoleillé	Généralement ensoleillé
Gaspé	40	60	Général. ensoleillé	Généralement ensoleillé

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

La pollution

Concentration d'anhydride sulfureux

Poste	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	.01	.02

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 0.02 partie par million.

Mackasey est de nouveau candidat dans Verdun

Le ministre de la Main-d'oeuvre, M. Bryce Mackasey, a été choisi, hier candidat libéral dans le comté de Verdun.

A cette occasion, il a déclaré qu'il a l'intention de nommer secrétaire parlementaire M. Marc Lalonde, ex-conseiller principal du premier ministre Trudeau et maintenant candidat libéral dans Outremont.

M. Lalonde, qui se trouvait à la réunion, a affirmé qu'il quittera la politique pour toujours s'il n'est pas élu le 30 octobre. Mais il a ajouté qu'Outremont a toujours voté libéral.

L'ARMEE

SUITE DE LA PAGE A 1

poursuit le communiqué, de savoir si ces divertissements policiers ont été commandés ou cautionnés par l'autorité politique dont relèvent (encore?) nos fabricants de dossiers "For Canadian eye only". Peut-être le solliciteur général voudra-t-il expliquer la drôle de "sécurité" que ce type d'enquête nous révèle en ce qui concerne le seul Québec."

M. Lévesque a signalé que ce texte du Mobile Command "ne réfère en passant qu'à la CSD, à la CEQ et à la FTQ comme autres objets de la saine curiosité de nos Sherlock Holmes en uniforme".

MARCHAND

SUITE DE LA PAGE A 1

mi-heure avant que deux agents se présentent.

Ceux-ci arrivent en voiture, reçoivent les explications du ministre qui demande de l'escorter, puis repartent aussitôt pour revenir un peu plus tard avec une seconde voiture fantôme.

Un agent de la SQ part d'abord dans une voiture identifiée, l'adjoint de M. Marchand suit dans son propre véhicule et le ministre monte dans la voiture fantôme.

Toute cette affaire a causé un vif émoi chez les militants libéraux. Certains voulaient régler leur compte à ces "maudits péquistes", d'autres, plus inquiets, se croyaient revenus à la crise d'octobre 1970. "On ne sait jamais avec ces gars-là. Ils sont capables de tout. Vous vous souvenez de ce qu'ils ont fait à Pierre Laporte".

Quant à M. Marchand, il a déclaré:

"Je n'ai pas peur, mais j'aime mieux ne pas prendre de risque". Pendant ce temps, son adjoint prenait note des numéros minéralogiques de toutes les voitures qui lui semblaient suspectes.

LE CLIMAT

SUITE DE LA PAGE A 1

Présentement, a-t-il précisé, "moins d'un dixième d'un pour cent de la main-d'oeuvre est en grève, c'est-à-dire le plus faible pourcentage que le Québec ait connu".

Sur le plan économique, M. Bourassa a manifesté non moins d'optimisme en soulignant un véritable "boom" au Québec.

Au cours du congrès régional, les participants s'étaient penchés sur divers problèmes dans des ateliers de travail. Il en est ressorti, parmi les points les plus importants, que les militants, inquiets par les hausses de taxes municipales qui suivent toujours les fusions de municipalités, souhaitent que le gouvernement trouve des solutions à ce problème "avant de procéder à d'autres fusions".

Un accident paralyse le métro

Une fillette de quatre ans, Archangelo Rossi, a perdu la vie, peu avant midi, après avoir été renversée par un camion, devant la demeure de ses parents, située au 9610, rue Bruchési, dans le secteur Saint-Michel, à Montréal.

Peu avant, vers 10 h 20, une autre personne avait perdu la vie en faisant une chute devant une rame de métro, à la station Sauvé. Il s'agit d'une femme âgée d'environ 45 ans. Le transport par métro a été paralysé durant une quarantaine de minutes.

Un baron créditiste

M. Réal Caouette a déjà dit publiquement qu'il n'aime guère les hommes qui portent les cheveux longs. La surprise des observateurs fut donc bien grande lorsque leur fut présenté le candidat créditiste du comté de Dollard aux élections du 30 octobre. Il porte une magnifique chevelure blanche qui lui couvre les épaules.

Il s'agit de J. E. Baron de Csavossy, d'origine hongroise, que ses collègues appellent familièrement "le baron". Etant plutôt anglophone, le baron arrive tout de même à se débrouiller en français, ayant fait une partie de ses études au Mont-St-Louis.

Il dit avoir été séduit par la thèse créditiste après avoir vécu pendant un certain temps en Alberta, là où les thèses du colonel Eberhart furent appliquées pour la première fois. Il est de plus fatigué, dit-il, de voir comment notre pays est donné aux étrangers.

M. de Csavossy est courtier en antiquités.

200 expulsés arrivent à Londres

LONDRES (UPI, Reuter) — Près de 200 Asiatiques expulsés d'Ouganda par le président Idi Amine sont arrivés, aujourd'hui, à l'aéroport de Londres, à bord du premier avion apprêté spécialement pour ces réfugiés.

D'autres Asiatiques expulsés de l'Ouganda étaient déjà parvenus en Grande-Bretagne, mais à bord d'avions de lignes régulières. Le premier appareil du pont aérien organisé par trois compagnies a mis 11 heures à couvrir la distance depuis Kampala jusqu'à Londres.

LEWIS

SUITE DE LA PAGE A 1

il ne pouvait répondre dès maintenant.

Sans se prononcer aussi clairement que M. Robert Stanfield, M. Lewis a évoqué la nécessité d'utiliser d'autres moyens, comme le plébiscite ou le référendum, pour mesurer de façon plus précise les sentiments de la "population".

M. Lewis n'a pas précisé si un tel référendum devrait se dérouler dans tout le Canada.

Le chef du NPD-Canada a rappelé qu'un éventuel gouvernement néo-démocrate ne s'opposerait pas par la force à la séparation du Québec du reste du Canada si la décision de se séparer était prise d'une façon appropriée par une majorité de Québécois. "Nous avons toujours dit que nous sommes contre l'emploi de la force, ou même de la contrainte économique, pour garder le pays ensemble", a-t-il souligné.

Le chef du NPD-Canada a fait valoir que des élections comportent trop de sujets pour que l'on puisse conclure qu'un vote est destiné à appuyer une politique particulière d'un parti. "Il y a des électeurs qui peuvent voter pour le PQ parce qu'ils veulent l'indépendance, mais il y en a d'autres qui le font parce qu'ils sont d'accord avec le programme économique ou social."

Quant au document secret du gouvernement fédéral, l'économiste du PQ, M. Jacques Parizeau, qui en a révélé l'existence, estime qu'il contient la preuve qu'un Québec indépendant serait économiquement viable tandis que M. Trudeau soutient que le document démontre au contraire que l'indépendance ne serait pas favorable aux Québécois.

A deux reprises, M. Lewis a dû faire une profession de foi contre le communisme, la première lorsqu'une auditrice a laissé entendre que les syndicats avaient une tendance marxiste au Québec et la deuxième lorsque le chef québécois du NPD, M. Raymond Laliberté, a été attaqué comme étant un disciple de Ho Chi Minh, l'ancien président du Nord-Vietnam.

M. Lewis a dit que M. Laliberté n'avait rien d'un communiste, qu'il était "très intelligent et gentil" et croyait dans la social-démocratie.

Quant aux syndicats québécois, il a affirmé que comme les autres syndicats du Canada, ils commettent parfois des erreurs.

"Si c'était le but syndical de renverser le gouvernement, je ne l'appuie pas", a dit M. Lewis en se référant au Front commun syndical des employés de la fonction publique et parapublique. "Peut-être que c'était un point d'extrémisme et que les mots employés étaient extrémistes", a-t-il dit, désavouant ainsi partiellement le Front commun.

Le chef NPD a d'autre part indiqué qu'il ne comptait aucunement traiter de "l'affaire des gars de Lapalme" au cours de sa campagne. "C'est une question d'injustice et nous n'avons pas approuvé le gouvernement, mais c'est une question locale", a dit M. Lewis. Ce dernier a déclaré toutefois qu'il appuie toute forme de bataille des ouvriers et des syndiqués pourvu qu'elle se déroule sans l'emploi de la force ou de la violence.

Non à la peine de mort

Le leader NPD s'est de nouveau prononcé contre la peine de mort, contre la carte d'identité obligatoire et en faveur de solutions efficaces pour lutter contre le chômage et établir une politique cohérente du logement.

M. Lewis a renouvelé ses attaques contre le régime fiscal préférentiel des grandes sociétés et a conclu que les divergences entre l'aile québécoise du NPD et le parti national sont maintenant aplanies.



téléphotos PC

Trudeau échappe à... l'élastique!

Quels noirs desseins nourrissait ce garçon à l'égard du premier ministre Trudeau ? Au cours d'une assemblée tenue samedi à Sydney, N.-E., dans un centre commercial, il s'arma d'un élastique, ajusta son tir vers l'oreille de Trudeau et... son geste fut promptement arrêté par une taloche sur le poignet. C'est qu'un garde du corps du premier ministre avait l'oeil ouvert! Et le jeune farceur (à moins que ce ne soit un partisan du pouvoir juvénile) a reçu une bonne semonce avant de déguerpir.

NIXON

SUITE DE LA PAGE A 1

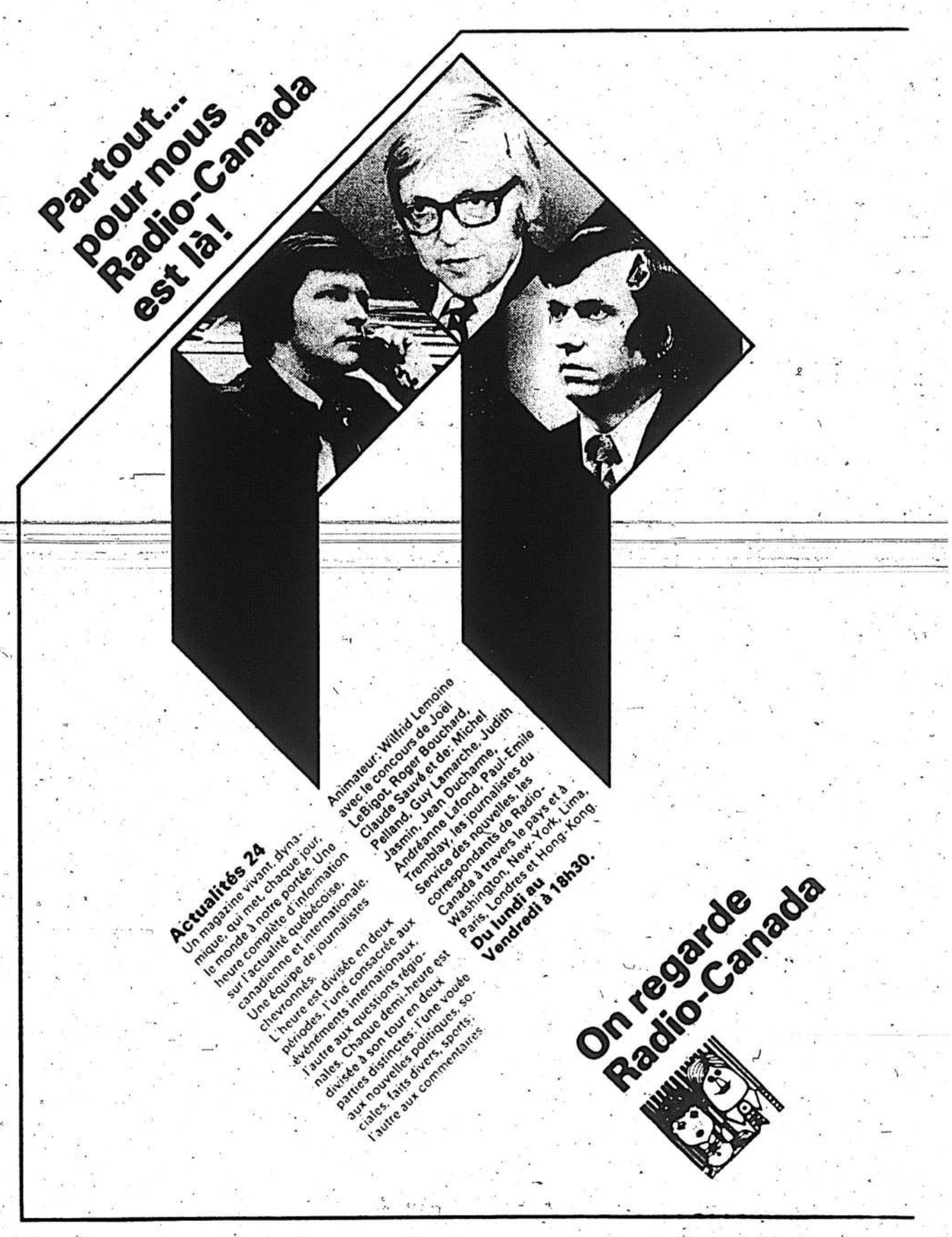
Il répondait ainsi à de récentes critiques de son rival démocrate dans la course à la Maison Blanche, M. George McGovern.

"Nous avons comme but de bannir intégralement les abus de la drogue dans la vie américaine", a également déclaré le président qui a précisé avoir demandé aux ambassadeurs des Etats-Unis de diffuser le message suivant: "Tout gouvernement dont les leaders participent aux activités de ceux qui contribuent à notre problème de stupéfiants ou les protègent doit savoir que le président des Etats-Unis est requis par la loi de suspendre toute aide économique et militaire américaine à un tel régime. Je n'hésiterai pas à agir complètement et rapidement dans le cadre de cette loi."

M. McGovern avait déclaré dimanche que le nombre des utilisateurs d'héroïne aux Etats-Unis avait doublé par rapport à 1968, affirmant que l'Asie du sud-est était devenue une source majeure d'approvisionnement parce que l'administration refusait de mettre un terme au commerce du apovt au Laos, en Thaïlande et au Sud-Vietnam.

Le président américain a annoncé la création "d'un programme de contrôle international agressif" pour lutter contre les trafiquants et ce en coopération avec plus de 5 pays à travers le monde "car les hommes et les femmes qui opèrent le trafic global de l'héroïne sont une menace non seulement pour les Américains mais pour l'humanité tout entière (. . .). Ces gens sont littérallement les marchands d'esclaves de notre époque, les trafiquants de morts vivants. Ils doivent être pourchassés jusqu'au bout de la terre: ils ne doivent trouver refuge contre la justice dans aucun endroit au monde."

La France, le Paraguay, le Laos, la Thaïlande et la Turquie sont quelques-uns des pays où une collaboration significative entre les officiels américains et les autorités locales ont permis de lutter efficacement contre le commerce de l'héroïne, a précisé M. Nixon.



MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.40	Ch. net
Abitibi	13200	$9¾	9⅜	9¾	
Alta Gas T	100	$59	59	59	
Alcan	6643	$23	22¾	22⅞	— ⅛
Algoma St	150	$14	14	14	+ ¼
Andres Wn	500	027	27	27	+ ½
Ang CT 315	100	$40	40	40	—2
Aquitaine	152	$26	26	26	
Asbestos	500	$21	21	21	
Atl Sugar	201	$6⅛	6⅛	6⅛	
Bank Mtl	2356	$20⅝	20½	20½	— ⅛
Bank NS	125	$37¼	37¼	37¼	
Banq CN	645	$16⅜	16⅛	16⅛	— ⅛
Bell Canad	4015	$42½	42⅛	42⅛	— ¼
Bell A pr	41	$50¼	50⅞	50¼	+ ¼
Bell B pr	25	$51¾	51¾	51¾	— ¼
Bombrdier	1005	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Border C	400	$9	9	9	— ½
BP Oil Gas	7105	625	605	610	—10
BP Can	2400	$16¼	16⅛	16¼	— ¼
Brascan	5480	$21¼	21⅛	21¼	+ ⅛
BC Phone	1520	$57¼	57	57	—1
Brinco	1300	$57⅜	57¼	57¼	
Calgary P	2525	$26½	26¼	26⅞	— ¼
Campeau	300	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Can Cem L	50	052¾	52¾	526	½
C Packrs	100	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅛
Can Perm	325	$21¾	21¾	21¾	— ⅜
CSL pr	500	485	485	485	—15
Cdn Brew	1005	$7⅜	7¼	7⅜	— ⅛
Cdn Cable	100	$20	20	20	
C Imp Bank	280	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅛
C Int Pw	100	$13¼	13¼	13¼	
CI Pow pr	100	$13½	13½	13½	
C Javin	100	910	910	910	—15
C Marconi	300	490	4	0 490	—10
CPI pr	300	$25	25	25	
CP Inve w	1040	280	280	280	+5
Canron	220	$24⅜	24¼	24⅜	+ ⅜
CPLtd	4525	$15⅞	15¾	15¾	— ⅛
Celanese	550	355	355	355	—5
Cent Dyn	1500	95	95	95	—5
Chrysler	100	$29½	29½	29½	—
CHUM B	100	$12	12	12	— ½
Columbia	2000	78	70	78	+8
Cominco	6055	$27¼	27	27¼	+ ¼
Con Bath	2120	$15⅞	15⅝	15⅝	— ⅜
C Text	1000	440	440	440	
Cons Gas	1849	$18⅜	18⅞	18⅜	— ⅛
Con Glass	300	$15	15	15	— ¼
Copind	450	325	320	320	—10
Corpex	9150	$11	11	11	— ¼
Cr Fonc	25	$84	84	84	+ ½
Crush Int	600	015½	15¼	15¼	¼
Cygnus A	700	$8	8	8	+ ⅛
Distl Seag	275	$37¼	37	37	— ⅜
D Bridge	175	$32½	32½	32½	
D Coal pr	200	$34¼	34¼	34¼	— ⅞
D Corset	1000	$5	5	5	
Dofasco	700	$27⅞	27¾	27¾	+ ¼
Dom Glass	1425	$16	15⅞	16	
Dom Store	300	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
D Textile	150	$29¾	29½	29½	— ½
Domtar	1500	$15¾	15½	15½	— ¼
Du Pont	200	$31	31	31	
Fin Coll	1597	$14⅞	14¾	14¾	— ⅛
Gerin A	100	93	93	93	—1
Guar Trst	435	$14¾	146	14¾	— ¼
Gulf Can	568	$34½	34¼	34½	+ ¼
Hollinger	545	$40	40	40	
Home A	600	$36⅞	36¾	36¾	+ ¼
Huds Bay	150	$22	22	22	— ⅞
H Bay Co	200	$18⅛	18	18	— ¼
HB Oil Gas	1400	044½	44½	44½	— ¼
Husky Oil	1300	$15¾	15¾	15¾	
IAC	1340	$21	20¾	21	
Imp Oil	1165	$38¾	38⅜	38⅜	— ⅝
Imasco Ltd	450	$26⅞	26½	26½	— ¼
Int Nickel	1300	$34¾	34¼	34¾	
Int Paper	100	$34¾	34¾	34¾	
Int Util	550	$42	42	42	— ¼
Intpr Pipe	2355	$28¼	28	28	
Kaiser Re	1300	225	225	225	—20
Labatt	100	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅛
Labatt pr	600	$29½	29½	29½	+ ½
Lacroix	200	$6⅞	6¾	6¾	⅛
Logistec C	100	$10½	10½	10½	+ ½
MB Ltd	175	$24⅝	24⅝	24⅝	
Maislin	700	$14½	14	14½	+ ⅛
Maritime	310	$21	21	21	— ⅛
Markboro	500	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅜
Markel	200	$12	12	12	— ¼
Mass Fer	3150	017	16¾	16⅞	+ ⅛
Meichers	300	$7¾	7¾	76	+ ⅛
Mercanti	500	$25¼	25¼	25⅜	+ ¼
Micc Inv	300	$25¼	24½	24½	—1
MITCH A	150	$14	14	14	— ¼
MLW Wor	125	$15¾	15¾	15¾	— ¾
Mnt Trst	1450	$19½	19¼	19½	+ ¼
Moore	520	$46	46	46	— ¼
N Sea Pr	250	$7¾	7¾	7¾	
Nat Trust	25	$42½	42½	42½	— ⅜
Nfld LP	3000	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛
Noranda	715	$39¾	39⅜	39¾	+ ⅜
Nor Ctl G	1000	$12½	12½	12½	
Oshawa A	4300	$13⅞	13	13⅛	
Pac Pete	600	$42½	42½	42½	+ ¼
Pancan	500	$14	14	14	— ½
Peopl St	1500	014½	14	14½	+ ¾
Petrofina	900	$25⅝	25½	25½	— ¼
Pitts Eng	100	$22	22	22	
Pow Corp	370	$12½	12½	12½	— ¼
Price Com	3	9	10¼	10¼	
QSP Ltd	400	$13	13	13	+ ⅛
Rapid D	95250	$14⅜	9	12¼	—2¼
Reed shaw	300	$11⅛	11⅛	11⅛	
Reitman	100	$15	15	15	— ¾
Rothm B p	700	$24	24	24	+ ¼
Roy Bk	11630	$34⅞	34⅝	34⅞	
Royal rst	200	$41	41	41	
Scotts	100	$19⅞	19⅞	19⅞	—1⅛
Shell Can	325	$476	47¾	47¾	— ⅛
Shell Inv p	380	$47½	47¼	47½	— ⅞
Simpsons	175	$28	28	28	— ¼
Slater W	1200	$11½	11	11	— ¾
Steel Can	1970	$34½	34⅛	34⅛	— ⅜
Steinbg A	925	$26½	26½	26½	
Tor Dm Bk	1000	035⅞	35⅞	35⅞	
Tot Pet A	400	720	715	720	+5
Tr Can PL	1825	$46	45½	45¾	— ⅜
Tr C C pr	125	$56½	56⅛	56½	+ ⅜
Unican Sec	500	$5¾	5¾	5¾	
Union Oil	300	$46	46	46	
Velcro	550	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Villager	900	$8⅛	8	8	— ⅛
Walax	250	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
Walk GW	500	$48	47⅞	48	
Weldwod	150	$12¾	12¾	12¾	
Weston	550	$21¾	21¾	21¾	— ¼
Zellers	1300	$16¾	16½	16¾	
Zodiac	600	430	425	425	—5

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.15	Ch. net
AbbtLb 1.10	7	77	76⅝	77	
Adrs .60	13	41⅞	41¾	41¾	+ ⅛
Admirl	14	14¼	13⅞	142	+ ⅝
Airco .80e	108	19	18¾	18¾	— ⅜
Alcan .80	22	23¼	23⅛	23⅛	— ¼
AllegC .20e	17	9⅞	9¾	9¾	— ¼
AllegL 1	30	30⅛	30	30⅛	+ ⅛
AllegL pf 3	3	42	41⅜	41⅜	
AllegP 1.40	121	21	20⅝	205	— ⅝
AllnG 1.04f	20	21⅜	21¼	21¼	— ¼
Alld C 1.20	26	28⅛	28⅛	28⅜	— ⅜
AlliC .20e	17	13⅛	12⅞	13⅛	— ⅛
AHess .22r	44	50¼	49¼	49½	—1¼
AAri	98	27⅜	27	27	— ⅜
ABrnd 2.29	109	40⅜	39⅜	40⅛	— ⅜
ABC 1.20	147	70⅞	69	69	—2
AmCan 2.20	130	30¾	30¼	30⅜	— ⅛
ACyan 1.25	63	35¼	34⅝	34¾	— ⅛
AEIP 1.74	101	27¾	27⅝	27¾	+ ⅛
AHome 1.77	34	110¼	110	110	
AHosp .27	34	48⅜	48⅛	48⅛	+ ⅛
AmMot	152	8⅞	8¾	8¾	— ⅛
AmStd .40	51	11⅜	11	11	— ⅛
AT T 2.80	850	46	45⅞	45⅞	+ ⅜
Ampex	45	6	5⅞	5⅞	— ⅛
Anacon	27	18⅛	17⅝	17¾	— ⅛
Apache .32	9	16	15¾	15¾	— ⅛
Apeco .16	46	82	7⅞	8	
Arlans	23	3¾	3⅜	3⅝	
Armco 1	40	21⅞	21⅜	21⅜	— ⅛
ArmC .80	454	33¼	32¾	33¼	+ ½
ArmRu 1.60	4	35¾	35½	35½	— ¼
AtlRich 2	1692	64	62⅞	63¾	+ ⅝
Avco	21	15⅛	14⅞	15	— ¼
Avon 1.35	34	117¼	116½	116½	— ½
Babck .55	11	30¼	30	30⅛	— ⅛
Bath .20	24	35½	35⅛	35½	
Baxtr .13	25	46¾	46⅛	46¾	+ ⅜
Beckmn .50	18	44	43¾	44	+ ¼
Beech .60b	55	24⅜	23⅞	23⅞	— ⅜
BellH .60	6	61¾	61⅛	61⅜	— ⅝
Bndx 1.60	14	41¾	41½	41½	— ¼
BenF 1.10	81	48	47¾	47¾	— ½
BethSt 1.20	58	29⅞	29⅜	29⅜	— ⅛
BlackD 1b	20	103½	102½	102½	
BlissL 1	2	19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛
Block .24	25	11⅞	11⅞	11⅞	
Boeing .40	58	22⅛	21¾	21¾	— ⅜
Bordn 1.20	60	27½	27¼	27½	+ ¼
Borg 1.25	19	33⅜	33⅛	33⅜	— ⅛
BristM 1.20	29	66¼	66	66⅛	
Brown	6	10	9⅞	10	
Brnswk .16	107	35½	35⅛	35½	+ ⅜
Bucy 1.20	5	26⅜	26⅜	26⅜	
Budd	15	15⅞	15¾	15⅞	
Bulova .60	3	14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
Burlin 1.40	31	33¼	32⅞	33⅛	— ⅛
BurlN 1.50	21	45½	45⅛	45⅜	+ ⅛
Burndy .70	9	35½	352	35½	+ ⅛
Burrghs .64	x32	206½	205½	206	— ⅛

C

CampS 1.10	97	27⅜	27	27⅜	+ ⅜
CdnPac .66e	66	16⅛	16	16	— ⅛
Carrier .42	40	22¾	22½	22½	— ⅛
CartW .40a	58	27⅜	27¼	27¼	— ⅛
CatTr 1.40	121	64⅝	64⅛	64½	+ ⅛
Celanese 2	27	43	42½	42¾	+ ⅛
Cerro .40	26	14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅛
CessnaA .70	18	34	33¾	34	+ ¼
ChesO 2.25e	23	45	44¼	44¼	— ⅞
ChocFN .10r	14	7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
ChrisCft	8	5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Chrslr 1	76	30⅛	30	30⅛	+ ⅛
CITFn 2	14	51	50¾	50¾	— ¼
CitSv 2.20	218	38½	37¼	37⅜	—2⅜
Clorox 1	48	86	85⅝	86	
Cluett P .90	22	20	19¾	20	+ ⅛
CocaC 1.64	86	133½	131¾	131¾	—1¾
Coleco	6	29⅞	29½	29½	— ¼
ColPal 1.46	63	80¼	79⅛	79½	
CollAik .56	146	16¾	16⅛	16⅜	+ ⅛
CollinR	5	14⅞	14¾	14⅞	
CBS 1.40b	82	7	56⅜	56⅜	— ⅝
ColGas 1.82	34	27⅞	27⅝	27¾	— ¼
CmEd 2.20	x79	34¼	34	34⅛	+ ¼
ConEd 1.80	44	24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
CFds 1.25	33	40	39⅝	39⅝	— ⅜
ConCan 1.60	58	32⅞	32½	32½	+ ⅛
ConOil 1.50	140	33⅞	33½	33½	— ¼
CnrData	57	71½	70⅞	70⅞	— ⅞
CPCIntl 1.70	98	32⅛	31⅝	31¾	— ½
Cr Zell 1.20	16	26⅜	26⅛	26⅜	
CurtWr	198	49½	49	49½	+ ⅜
Cyprus 1	57	31⅛	31	31	— ⅜

D-G

DanR	7	8½	8½	8½	
Dartl .30b	46	50⅜	50¼	50¼	
Deere 2.08a	143	74¾	74	74¼	— ⅝
DiaSh 1	18	19⅜	18⅞	19¼	
Disney .20b	18	177¾	177⅛	177¾	+ ¼
DiversIn	17	3½	3⅜	3⅜	
DowC 1.80	60	94¾	94¼	94⅜	— ⅞

DOW-JONES de clôture

—3.31 à 944.01

DresIn 1.40	29	43½	42⅞	43½	+ ½
duPon 5e	36	176	172½	172½	—3½
DuqLt 1.66	10	23	22¾	22⅞	
EastAir	115	23¼	22¾	22¾	— ⅜
EastK 1.04a	94	130¼	129⅜	129¾	— ¾
Elect As	22	8½	8¼	8⅜	— ¼
ElPasNG 1	42	17	16⅞	16⅞	— ⅛
EmEl 1.20	33	86¼	85¼	85¾	
ESB 1.28	29	29⅛	28¾	29⅛	+ ¼
EthylCp .88a	27	30¼	30	30	
Fairch	32	42⅜	41⅛	41⅜	— ⅜
Firest .83	42	22⅞	22½	22¾	
FstCht 1.42f	23	30¼	30	30¼	— ¼
Flintkote 1	4	24½	24⅜	24½	+ ⅛
FlaPw 1.74	17	42	42	42	+ ⅛
Ford 2.70	59	65½	65¼	65¼	— ⅜
Fruehf 1.70	37	36¼	34¾	35	—1¼
GAC Cp	21	8	8	8	— ⅛
GAF .40	39	21⅞	21½	21¾	— ⅛
GenDyn	8	24½	24½	24½	— ⅛
GenEl 1.40	97	65	64¼	65	
GFd 1.40	175	25⅝	25⅛	25½	— ⅛
GMC 3.65e	256	75⅛	74⅜	74⅝	— ⅛
GPubU 1.60	83	21⅝	21⅜	21½	
GTelE 1.60	621	28⅜	28	28¼	
GTire 1b	9	27⅛	27	27⅛	+ ⅛
GaPac .80b	83	40⅜	39⅞	40	— ⅛
Gillette 1.40	342	51	50⅝	50¾	— ⅛
Goodrh 1	43	28⅜	27⅞	28⅛	+ ⅛
Gdyr .88	62	29¾	29⅜	29¾	
Grace 1.50	20	26⅞	26⅜	26½	— ⅛
GrndU .80	11	14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
GtA&P .80	26	15⅞	15¾	15¾	— ⅛
GrnGt 1	37	26	25½	25⅞	
Greyhd 1.04	68	17¾	17½	17⅝	— ⅛
Grum .25b	44	11¾	11½	11⅝	+ ⅜
GulfO 1.50	731	23⅜	23¼	23⅜	— ⅛
GulfW .60b	28	34	33⅜	33¾	+ ⅛
Gulton	6	10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛

H-L

Harrisl 1	14	50½	50¼	50¼	
Heinz 1.04	6	40⅝	40½	40½	
HeleneCurt	2	71½	72⅜	71½	
HershF 1.10	5	21⅞	21¾	21¾	
HewPk .20	60	682	672⅜	68	— ⅛
Hobart 1.20	3	68	68	68	
Hmstk .40	103	25¼	24⅛	24⅜	—1½
Hnywl 1.40	56	145	144⅛	144⅝	—1⅛
HFC 1.30	62	53½	53	53⅛	— ⅛
Howmet .70	6	14⅜	14¼	14⅜	— ⅛
HuntC .16	1	19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛
IllCent 1.18	22	32⅜	32⅜	32⅜	+ ⅛
INA 1.40a	119	40⅛	39⅛	39¾	— ⅛
IngRd 2.08	4	65⅜	65⅛	65⅝	+ ⅛
InlandSt 2	12	32⅛	32⅛	32⅛	— ⅛
Interco 1.24	14	47	46⅝	47	+ ⅛
IBM 5.40	67	397	39⅞	39⅞	—3
IntChmN	25	19⅞	19⅛	19⅝	— ⅛
IntHar 1.40	126	365	36¼	36⅛	— ⅛
IMC .32	131	19⅝	19	19⅛	— ⅜
IMultif 1.25	5	28⅞	28½	28⅝	+ ⅛
INCO 1	80	34⅞	34⅜	34⅝	— ⅛
IPap 1.50	51	35⅜	35	35⅛	— ⅛
IntT&T 1.19	1181	52¾	51⅞	52	— ⅛
Ioco	11	8⅜	8⅛	8⅛	
ITEC .60	6	38⅜	37⅞	38	
JnMan 1.20	31	29½	29⅛	29½	+ ⅛
JohnJ .60a	33	122¼	121½	121½	— ½
JoneL 1e	8	17⅞	17⅝	17⅞	
Joy 1.40	16	41⅞	41¾	41⅞	— ⅛
KaisAl .50	14	20	19¾	20	+ ⅛
Kellogg 1.08	23	26	26	26	
Kennec 1	199	23¼	22¼	22⅝	— ⅜
KerM .60	238	56⅜	55⅛	56	— ⅛
KimbC 1.20	25	36¼	36	36	+ ⅛
KLM	1	33⅞	33⅞	33⅞	— ⅛
Krafico 1.77	38	43⅛	42⅞	42⅞	
Kresge .17	240	42¼	41⅜	41½	— ½
Kroehl .80	6	25½	25⅛	25⅛	— ⅛
LehPC .60	3	16⅞	16⅞	16⅞	
LibMcN	14	5⅜	5¼	5¼	
LiggM 2.50	23	41⅜	41⅛	41⅛	— ⅛
Lilton .32f	278	13⅞	13½	13½	— ⅜
Lock A	23	10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛
Loews 1.14	4	46¾	46½	46½	— ¼
LTV	33	9¾	9⅝	9¾	
LukenSti .40e	2	20	20	20	

M-N

Macy	15	35⅞	35¾	35¾	— ⅛
Mgnvx 1.20	38	30	29⅝	29⅝	— ⅛
Manpow .72	10	24	24	24	+ ⅛
Marath 1.60	28	31¾	31⅛	31⅜	
Marcor .80	61	22¾	22⅜	22⅜	— ½
MarIM 1.10	19	20⅛	19⅞	19⅞	— ⅛
MascoCp .16	81	50½	49¾	50	+ ⅛
MassF	55	17¼	17	17⅛	— ⅛
McDon	145	56¾	56⅛	56⅛	— ⅝
McDD .40b	37	34	33¾	34	
McGE 1.40	9	41⅛	40⅝	41⅛	— ¾
McGrH .60	104	16	15⅝	15¾	— ¼
McIntr	z210	60	60	60	
Memrx	14	16¾	16⅜	16⅝	+ ¼
MGM	3	21⅜	21¼	21⅜	+ ⅛
MMM .96	79	79⅛	78½	79¼	— ⅛
Mobil 2.60	163	66¼	64¾	64⅞	—1¼
MohkD	94	15½	15⅛	15⅜	— ⅛
Msant 1.80	29	56	55½	55⅝	— ⅜
Motria .60	15	114	113¼	113⅜	— ⅛
Nabisco 2.20	54	55½	55	55	— ¼
NatCan .45	35	16½	16¼	16¼	+ ⅛
N Cash .40	113	36¼	35¼	35⅜	— ⅜
NDist .90	39	17¾	17¾	17¾	— ⅛
NatGenl .50	7	26½	26½	26½	— ⅛
NGyps 1.05	75	16⅞	16¾	16⅞	— ⅛
NatSti 2.51	13	39	38¾	38⅞	— ⅛
NatTea .80	7	10⅝	10½	10½	— ⅛
Nalom .25	71	57⅛	56¼	57⅛	+ ⅛
Newmt 1.04	38	30⅞	30¾	30¾	
NA Rk 1.60	58	34½	34¼	34¼	— ⅛
Norgt	1	6	6	6	+ ⅛
NwstAir .45	71	33⅛	32⅝	32⅝	— ½
NorS .12h	57	35¼	35	35	— ⅛

O-S

Occid .12p	583	15½	15	15	— ½
OhioEd 1.54	42	21⅞	21¾	21¾	
OlinCp .88	23	16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
OutbM 1.08	7	38⅞	38⅜	38⅜	— ⅝
OwenC .78	14	46¾	46¾	46¾	— ½
PacGE 1.72	x52	28½	28⅜	28½	+ ⅛
Pamel	225	12	11¾	11¾	— ¼
PenCn	30	3½	3⅜	3⅜	
Penney 1.04	60	78¼	78	78	— ¼
Pennzo .80	122	24¾	24⅜	24⅜	
PepsiCo 1	93	83	81½	81½	—1½
PfizerCo 1.40	80	41¾	40¾	41¾	+ ⅝
PhelD 2.1f	176	38¾	38½	38½	— ⅛
PhilMr 1.27	152	100	98¾	99¾	—1¼
PhilP 1.30	168	35⅞	35½	35¾	+ ¼
PitneyB .68	146	19⅞	18⅞	19	— ⅜
Pitstn .60b	47	26¼	25½	25½	— ½
Polroid .32	42	109	108½	108⅞	
ProcG 1.56	90	98¼	97¾	97¾	— ¼
Plmn 2	14	49½	49¼	49½	+ ⅛
Ralst .70	65	34¾	34¼	34¼	— ⅜
Raythn .60	199	30½	30	30⅛	— ⅛
RCA 1	210	33⅛	32⅞	33	— ⅛
Reich .30a	10	14⅞	14¾	14¾	+ ⅛
RepSt 1	33	23¾	23⅝	23⅝	— ⅜
Revere	26	10	9⅞	9⅞	— ⅛
RichM 1.04	22	77	76⅛	76⅛	— ⅛
Ronsn .20b	7	6⅝	65	6⅝	
RCCola .56	26	39	38½	38½	— ⅛
RoyD 2.20e	21	39¼	38⅞	38⅞	— ⅜
Safew 1.35	16	37⅞	37½	37¾	
StReg 1.60	14	38¾	38½	38¾	+
SaFel 1.60	56	30⅜	30	30⅛	
Schlbg 1.50	13	218	218	218	—i
SCM	54	14⅞	14¾	14¾	+ ⅛
ScottP .50	174	13⅜	13⅛	13⅜	+ ⅛
SrsR 1.40a	60	107¼	106½	106¾	+ ¼
SheliO 2.40	86	48⅜	48	48½	+ ½
Simmn .80a	7	28½	28½	28⅜	+ ⅛
Singer 2.40	73	78⅛	78	78⅛	— ¼
SkilC .90	12	42⅛	41½	41½	— ⅜
SouthC 1.30	2979	19⅛	18¾	18⅞	— ¼
SouRy 1.60	18	53¼	532	53¼	— ¼
SpryR .60e	64	43	42⅜	42⅜	— ⅝
StdBr 1.66	11	48⅜	48	48⅜	+ ⅛
StOCal 2.90	96	66⅞	66⅛	66½	
StdInd 2.39	25	73⅞	73½	73½	— ⅜
StdNJ 3.90e	175	79⅞	79⅜	79¾	— ⅜
SterlDr .55	57	34⅜	33⅜	33½	— ⅜
StdOh 2.70	42	77¾	77½	77⅝	
StewW 1.85	5	36¾	36½	36¾	
StudW 1.20	6	49	48¾	49	
SunOil 1b	17	43¼	42½	42½	— ⅜
Sunhm .80	9	31⅞	31⅜	31¾	+ ⅛
Swift .70	29	34½	34¼	34½	

T-Z

TandCp	474	34⅝	34¼	34¼	
Tektronix	15	53⅜	53	53	— ⅜
Teledn .70f	585	17⅞	17⅝	17⅝	— ⅛
Tenco 1.32	74	25¾	25½	25½	— ⅛
Texco 1.66	502	34⅜	34¼	34½	+ ¼
TexGfl .60	36	17	16¾	16⅞	— ¼
Textr .96	17	31¼	31⅛	31⅛	— ¼
Thiok .40	58	18⅜	18	18¼	
Timkn 1.80	63	40¼	40	40	— ⅛
ToolR 2.30f	222	50¾	49⅞	50½	— ⅛
TWAir	38	44⅛	43¾	43⅝	— ⅛
Trnsm .55b	14	17⅜	17¼	17⅜	— ¼
Transcti .42	16	13	12¾	12¾	— ¼
TriC 2.27e	x20	31⅜	30⅞	31	— ⅛
TRWInc 1	39	34⅝	34⅛	34⅜	
TwntC	29	10⅝	10⅜	10⅜	— ⅛
UALInc	17	32¾	32¾	32¾	— ⅛
Un Carb 2